



ÉTAT – Ministère de la transition écologique et solidaire
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement
et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE Île-de-France)
2018

Réalisation d'une étude paysagère en vue du classement de la butte de Doue en Seine-et-Marne



« Au milieu d'une vaste plaine, bornée au nord par la vallée où coule le Petit Morin, s'élève une montagne que son peu d'importance et son isolement ont fait regarder par plusieurs comme un produit de l'art plutôt que comme un effet de la nature ».
Citation de Delaure, in « Environs de Paris » indiquée par le docteur Félix Pascal dans son histoire topographique, politique, physique et statistique du département de Seine-et-Marne, 1836.

Personnes associées à la conduite de l'étude

Pour la DRIEE Ile-de-France, maitre d'ouvrage :

- Mme Juliette Oeconomio, Inspectrice des sites et chargée de mission paysage pour la Seine et Marne
- A Ciel Ouvert, atelier des paysages quotidiens, Mme Claire Laubie et M. Benoist Garnero, paysagiste DPLG, en charge de la présente étude

Pour la commune de Doue :

- M. Jean-François Delesalle, maire,
- Mme Claude Raimbourg, adjointe,
- Mme Éveline Delatouche, adjointe,
- Mme Arlette Debard, conseillère municipale,
- M. Philippe Mazure, conseiller municipal,

Pour la Communauté de communes des Deux Morin (CC2M) :

- M. Cyril Gaudry

Pour la préfecture de Seine-et-Marne

- Mme Laura Reynaud, sous-préfète, de Provins

Pour Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) :

- Mme Louise Barthélémy-Conty, Architecte des Bâtiments de France

Pour la DDT 77 :

- Mmes Aude Leday-Jacquet et Laure Pauthier (service aménagement et planification)

Pour le Bureau d'étude Géogram (en charge de la réalisation du PLU) :

- Mme Devorsine

Les ouvrages consultés

- Atlas des paysages de Seine-et-Marne. Conseil général de Seine-et-Marne
- Étude sur le Stampien du bassin de Paris. Mémoires de la Société géologique de France, 31 : Alimen H. (1936)
- Lozouet P. (éd.) (2012) - Stratotype Stampien. MNHN, Paris; Biotopie, Mèze, 464 p., 1 CD-ROM, (Patrimoine géologique; 4).
- Site internet de « Balade en Brie »: <http://www.balades-en-brie.com/brie/doue/index.html>
- La Gestion de l'eau et des zones humides en Brie (fin de l'Ancien Régime - fin du 19e siècle). JEAN-MICHEL Derex : Paris, L'Harmattan, 2001, 554 p.
- Doue, grande et petite histoire d'un village de France
Jean Schelstraete – Ed Monuments et sites de Seine et Marne. 2004
- Vidal de la Blache « Tableau de la géographie française » - 1903
- Tiré d'un site internet - DOUE 77510 UN VILLAGE AU PIED DE SA BUTTE.
mise en route du site : 02/04/2016. Auteurs non indiqués.

Un classement de site, pourquoi faire ?	4
Contexte	5
1. Comprendre les fondements du territoire - Approche par motifs structurants du paysage	7
La Brie des étangs, entité d'inscription de la butte de Doue.....	8
Le socle géologique et le relief induit.....	9
Le réseau hydrographique.....	11
Les composantes végétales.....	12
Organisation et formes du bâti.....	14
La trame des réseaux.....	16
2. Approche historique / Permanence et mutations - Synthèse sur les principales étapes d'évolution du paysage d'inscription de la butte elle-même	19
De l'Antiquité à la Révolution.....	20
Au Moyen-Age.....	21
XVIII siècle - Commentaire de la carte de Cassini.....	22
XVIII siècle - Commentaire du Plan Terrier dressé vers 1780.....	24
XVIII siècle - Commentaire du Plan d'Intendance 1787.....	26
XIXème siècle - Commentaire de la carte d'Etat Major 1820-1866.....	28
XXème siècle - Commentaire de la photographie aérienne de 1936.....	30
XXème siècle - Commentaire des photographies aériennes de 1958 et de 1961.....	32
XXème siècle - Commentaire des photographies aériennes de 1987 et de 1999.....	34
3. Aires visuelles de la butte de Doue - Inventaire et caractérisation des points de vue - Définition d'un bassin visuel cohérent et de sa valeur pittoresque	37
Perception de la butte dans son territoire d'inscription.....	38
Synthèse des principaux points de vue et définition de l'aire visuelle correspondante.....	57
Perception du paysage depuis la butte.....	58
Définition des aires visuelles depuis le sommet de la butte.....	65
4. Les composantes de la butte de Doue - Inventaire et caractérisation des différents lieux et détails	67
Les différents lieux de la butte.....	68
L'église et son cimetière.....	70
Le couvert arboré.....	71
La terrasse enherbée.....	72
Le réservoir d'eau potable.....	73
Les fourrés.....	74
La petite carrière.....	75
L'ancienne carrière de sable.....	76
La friche sous l'église.....	77
La grande pâture du nord.....	78
Le terrain de football et l'aire de jeux.....	79
L'aire de stationnement de la route de Butheil.....	80
Le versant est.....	81
La propriété de Tournebride en bas de la rue de l'église.....	82
5. La butte, sujet pittoresque ! - Représentation et appropriation du paysage	85
La carte postale, première traduction populaire du paysage de Doue et de sa butte.....	86
Doue et sa butte, paysage photogénique !.....	88
6. La butte, lieu pratiqué, lieu partagé - Usages et appropriation des espaces	91
Espace convivial et toujours symbolique.....	92
7. Autres données	95
Valeurs écologiques.....	96
Un foncier partagé.....	97
Ce que dit le PLU.....	98
8. Tendance d'évolutions et enjeux déterminants - Inventaires et analyses	101
Sur l'espace de la butte.....	102
Sur les espaces adossés à la butte.....	109
Dans l'espace de la plaine.....	110
9. Motivations d'un classement, hypothèses de périmètre et préconisation de gestion	113
Site inscrit, la butte de Doue mérite-t-elle une reconnaissance nationale ?.....	114
Premières approches de périmètre.....	116
Approche de périmètre de classement - zoom sur les hameaux.....	120
Les prémices d'un plan de gestion.....	130

• Un classement de site, pour quoi faire ?

Événement topographique singulier perdu au milieu de ces espaces de plateaux ouverts, la butte de Doue a bénéficié très tôt d'une renommée régionale, figure appréciée et fréquentée qui a motivé son inscription le 26 avril 1971 pour son caractère pittoresque au titre de la loi de 1930.

Ce périmètre de site inscrit couvre 278 ha sur la commune de Doue et accompagne un premier périmètre de monument historique mis en place le 5 septembre 1922 pour assurer la protection de l'église. Il englobe la totalité de la butte, le village situé sur le flanc Sud-Ouest, et des espaces agricoles au Nord et au Sud de la butte.

Motivations de la demande de classement

La loi du 20 juillet 2016 pour la reconquête de la biodiversité renouvelle le régime des sites inscrits. À cet effet, ceux dont la valeur intrinsèque paysagère est forte doivent pouvoir être renforcés par un classement.

En Île de France, la spécificité liée à une forte pression urbaine explique l'importance du territoire protégé. En effet, c'est 21 % du territoire francilien qui est protégé au titre des sites (13 % inscrits et 7 % classés).

Pour la Seine et Marne les chiffres sont de 10% dont 7 % pour les sites classés et 3 % sites inscrits.

La Seine et Marne bénéficie d'une centaine de sites protégés, de natures variées :

- des rochers pittoresques (Rochers de Nemours, de Buthiers)
- des forêts (Fontainebleau),
- des parcs et jardins de châteaux (Montanglaust à Coulommiers)-
- des parties de quartiers (Quartiers anciens de Meaux, Bd Chamblain à Melun)
- des segments de vallées ou des îles (vallées de l'Orvanne, du Grand Morin, de l'Yerres, de la Seine)
- des sites pittoresques (Butte de Doue, village de Saint Loup de Naud)
- des arbres remarquables classés avant guerre et qui ont disparu depuis.

Le dernier site classé est la Haute Vallée de l'Essonne en 2011, sur 6 communes de Seine et Marne et du Loiret.

La butte de Doue fait partie de ces sites que la DRIEE a repérés en Île-de-France (comme ceux de Saint Loup de Naud, vallée du Lunain, de l'Ourcq ...), dont la qualité pourrait justifier un renforcement de sa protection par un classement.

En effet, son périmètre de site inscrit calé sur le tracé de routes et chemins ne répond pas aux véritables enjeux de paysage que l'aire visuelle engendrée par la butte détermine. Selon Marc Gérard, ancien inspecteur des sites durant les années 1980, en raison de l'urgence à protéger (face à une demande d'extension de l'exploitation de sable devant fortement impacter le profil de la butte), la délimitation du périmètre s'est appuyée sur des réseaux routiers et hydrographiques afin de créer une forme d'écrin, mais sans réelle étude paysagère préalable et repérage de points de vue lointains.

En 2000, un projet de silos en dehors du périmètre du site inscrit, qui aurait défiguré la butte de Doue, a été évité de justesse grâce à la mobilisation locale.

Conscient de cette fragilité, face à des projets périphériques qui pourraient dénaturer cette scénographie paysagère magistrale, le classement, sur un périmètre plus cohérent avec la dimension réelle de l'aire d'influence de cette butte, permettrait d'une part de reconnaître nationalement la valeur paysagère site et du plateau de la Brie qui l'entoure, d'autre part de garantir une évolution du paysage de qualité autour de ce lieu.

Le périmètre du futur site classé ne couvrira pas la partie urbanisée de Doue (bâti existant et extensions envisagées du bourg et des principaux hameaux). Il couvrira la partie non urbanisée de la butte, ainsi que les espaces naturels et agricoles formant écrin autour de la butte. À terme, ce sont donc les travaux qui interviennent hors agglomération qui feraient l'objet d'une instruction au titre des sites.

Les parties urbanisées exclues du périmètre de classement pourraient en tout ou partie être protégées par le site inscrit existant étendu.

Site classé et effets du classement

La procédure de classement est une politique majeure et séculaire de protection du territoire français insuflée par l'Etat dès 1906 puis confortée en 1930 (aujourd'hui intégrée au code de l'Environnement). Au nom de l'intérêt général, elle a permis d'identifier et de protéger des monuments naturels et des sites au titre de leur valeur patrimoniale scientifique, pittoresque et artistique, historique ou légendaire, et d'y installer une procédure de suivi qualitatif garantissant la pérennité des caractéristiques qui ont motivé cette reconnaissance nationale.

Un site classé est un patrimoine naturel dont « la conservation ou la préservation » présente un intérêt national au regard des cinq critères pouvant justifier un classement selon l'article L341-1 du code de l'environnement : pittoresque, historique, scientifique, artistique, légendaire. Un site peut être classé selon un ou plusieurs critères, mais chaque critère isolément doit suffire à justifier le classement.

- Critère pittoresque, aussi désigné par « critère paysager » : qualités du site sur le plan paysager et singularité vis-à-vis du territoire régional et national ; c'est celui qui motive la plupart des classements.
- Critère historique : éléments ou événements historiques singuliers ; exemple : site de Verdun, champ de bataille de la guerre 1914-1918 ;
- Critère scientifique : élément géologique, botanique, ou autre singularité ; exemple : moraine glaciaire de Noiregueux (88) ;
- Critère artistique : lieu dépeint dans la littérature, la peinture, lien avec un élément artistique attaché au lieu ;
- Critère légendaire : lieu faisant l'objet de légende(s) singulière(s).

L'objectif est de conserver les caractéristiques du site en le préservant de toute atteinte à l'esprit des lieux. Ce régime tient en une phrase qui n'a pas évolué depuis le début :

« Les sites classés ne peuvent ni être détruits ni être modifiés dans leur état ou leur aspect sauf autorisation spéciale » (art.L.341-10 du CE)...

Dans l'instruction des dossiers, les services veillent à ce que la modification n'entraîne pas la destruction, l'altération, la banalisation du site protégé. On examine la « compatibilité du projet avec les motifs ayant justifié la protection », en d'autres termes, le projet porte-t-il atteinte aux caractères et composantes du site qui ont motivé son classement? Le projet valorise-t-il le site ?

Le classement n'est cependant pas une mise sous cloche du territoire ; les activités humaines contribuent à façonner un paysage et doivent perdurer. En revanche l'exigence de qualité paysagère et architecturale est accrue en site classé, et chaque projet y bénéficie du regard de l'ABF (UDAP) et de l'inspecteur des sites (DREAL).

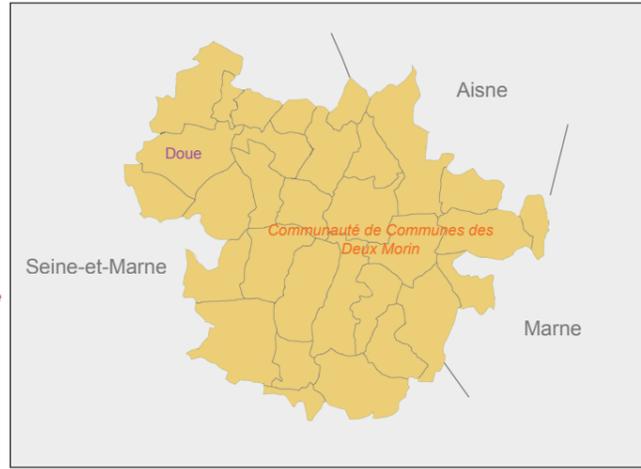
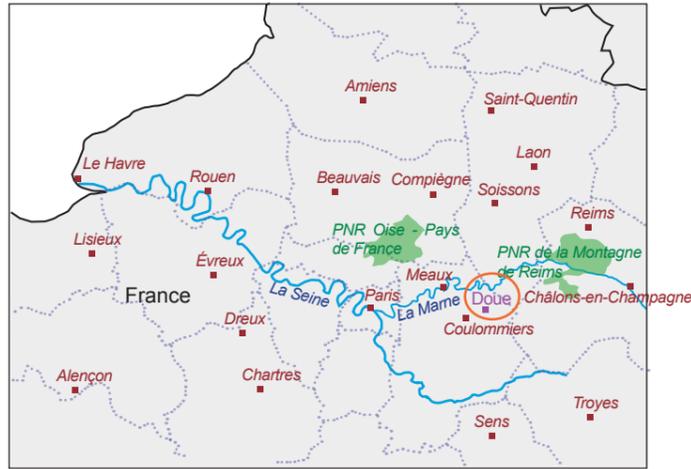
Le périmètre du site classé est défini à la parcelle. Il constitue une servitude d'utilité publique.

En site classé, tous travaux sont soumis à autorisation spéciale de l'administration, délivrée par le préfet ou par le ministre selon l'ampleur des travaux :

- Rallongement des délais d'instruction d'urbanisme : 2 mois pour une DP, 8 mois pour un permis de construire
- Interdiction de la publicité (mais la « signalétique d'intérêt local » demeure possible)
- Interdiction de créer de nouveaux campings
- Obligation d'enfouissement des nouvelles lignes électriques créées

Dans le cas de superposition de périmètre, la hiérarchie des règles s'impose, à savoir :

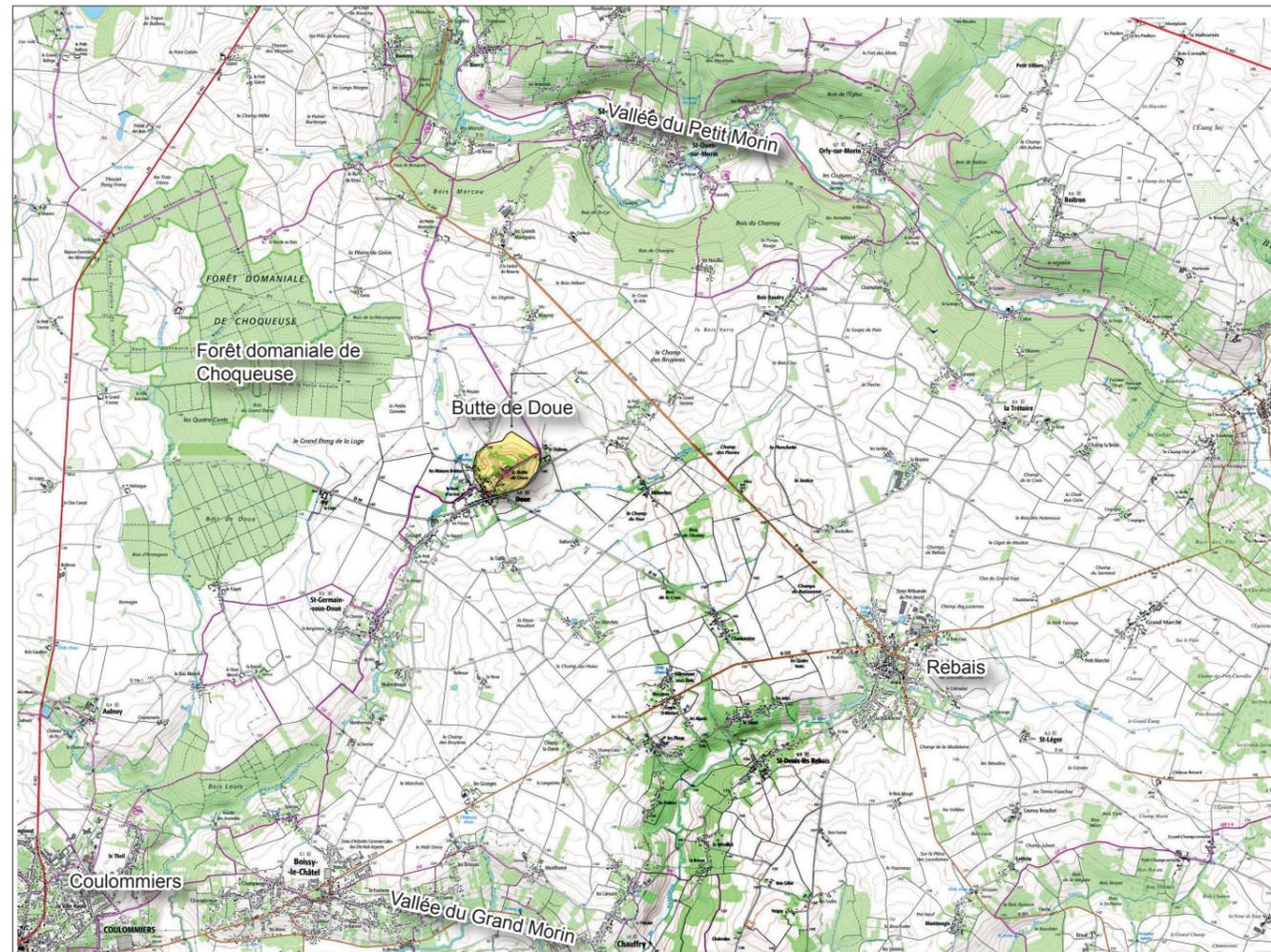
- périmètre de Monument historique (le monument lui-même)
- périmètre de site classé
- périmètre de site patrimonial remarquable (SPR)
- périmètre d'abords de Monument historique
- périmètre de site inscrit



D'après le plan présenté sur le site internet de la Communauté de Communes des Deux Morin.



----- Périmètre du site inscrit de la butte de Doue (depuis le 26 avril 1971)
 ——— Périmètre de 500m autour de l'église classée Monument Historique (depuis le 5 septembre 1922)



Localisation de la butte de Doue dans son territoire.

La procédure de classement

La procédure de classement nécessite environ un an et demi. L'étude préalable présentée ici se situe aux prémices de cette démarche. Elle s'articule autour d'une analyse paysagère fine, couvrant toute l'aire de visibilité concernée par la butte. Elle permettra de déterminer un projet de périmètre de site classé cohérent avec les modes de perceptions, la spécificité des lieux, les motivations de protection. Elle comporte également un recueil de recommandations de gestion du site.

- Elle sera suivie d'une Instruction locale comportant :
- des travaux complémentaires, prospections et consultations locales pour définir un principe de périmètre qui serait après la visite d'opportunité affiné à la parcelle
 - un rapport de présentation
 - une visite d'opportunité du ministère (conseil général de l'environnement et du développement durable, le CGEDD), qui valide ou non le principe du classement
 - une concertation locale large
 - une consultation du conseil municipal (le classement ne sera pas proposé sans l'accord des élus communaux).
 - une enquête publique organisée par le préfet du département, conduite par un commissaire enquêteur désigné par le président du TA
 - un recueil des avis des autres services de l'état intéressés
 - la consultation de la CDNPS, avis de la commission assortie éventuellement d'ajustements du périmètre
 - la transmission du dossier par le préfet au ministre chargé des sites.

- D'une Instruction nationale comportant :
- une saisine par le bureau des sites de l'inspection générale (1er rapport sur principe de classement avant consultation locale et 2ème rapport sur le projet pour présentation en commission supérieure des sites perspectives et paysages (CSSPP)
 - une consultation de la commission supérieure des sites perspectives et paysages CSSPP, rapport de l'inspection générale, avis CSSPP éventuellement assorti de propositions d'ajustement du périmètre et de recommandations
 - une consultation du Conseil d'État (CE, section des TP) : avis éventuellement accompagné d'une note
 - un classement par décret en CE

Le site est classé par arrêté ministériel ou par décret en conseil d'État.

Modalités de gestion

Le ministère en charge de l'Environnement incite à la réalisation de « Plans de gestion » des sites classés. Ces démarches permettent d'impulser une réflexion globale et cohérente au service du ou des critères qui ont motivé le classement, de définir des modalités d'action et de gestion précises, spatialisées et argumentées, à mettre en oeuvre pour en améliorer la qualité à court et moyen termes.



Comprendre les fondements du territoire

Approches par motifs structurants du paysage

- *La butte, un véritable événement topographique dans le paysage du plateau, évoluant à la confluence de deux cours d'eau modestes.*
- *Un témoignage géologique rare et donc précieux pour reconstituer la paléogéographie de l'Aquitainien.*
- *Une marqueterie agricole émaillée à l'est de bosquets, et profondément marquée à l'ouest la forêt de Choqueuse.*
- *Une campagne qui porte encore quelques traces significatives de polyculture (vergers, prairies pâturées).*
- *Un bâti traditionnellement éparpillé, qui se décline en village, hameau et ferme.*
- *Un réseau viaire diversifié et qui évolue discrètement dans le paysage. Des horizons marqués par les pylônes et leurs faisceaux de lignes électriques.*

• La Brie des étangs, entité d'inscription de la butte de Doue

Portrait synthétique d'un paysage récent

Site pittoresque et singulier du département, la butte de Doue évolue dans l'une des sept entités de paysages du vaste ensemble de la Brie des étangs identifiées par l'atlas des paysages de Seine et Marne (entité du Plateau de Rebais et de Doue). Cette entité fut également qualifiée de Brie laitière, l'élevage laitier y fut longtemps présent et alimenta dès le Moyen Age, la capitale en fromage de Brie (aire correspondant aux cantons de Coulommiers, Rebais, la Ferté-Gaucher).

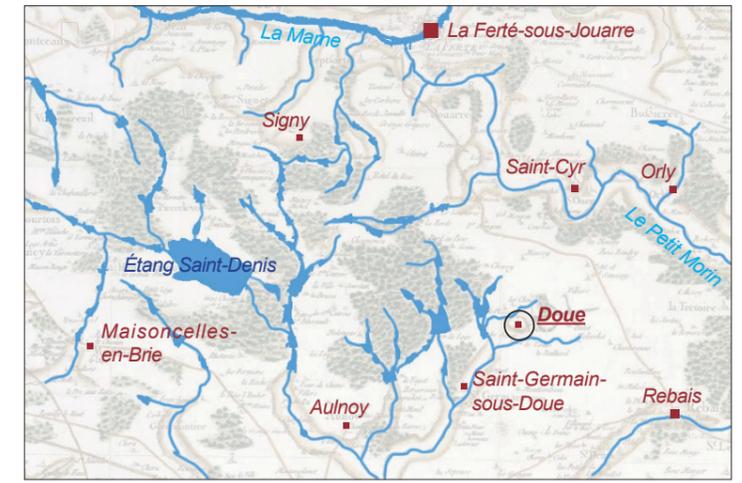
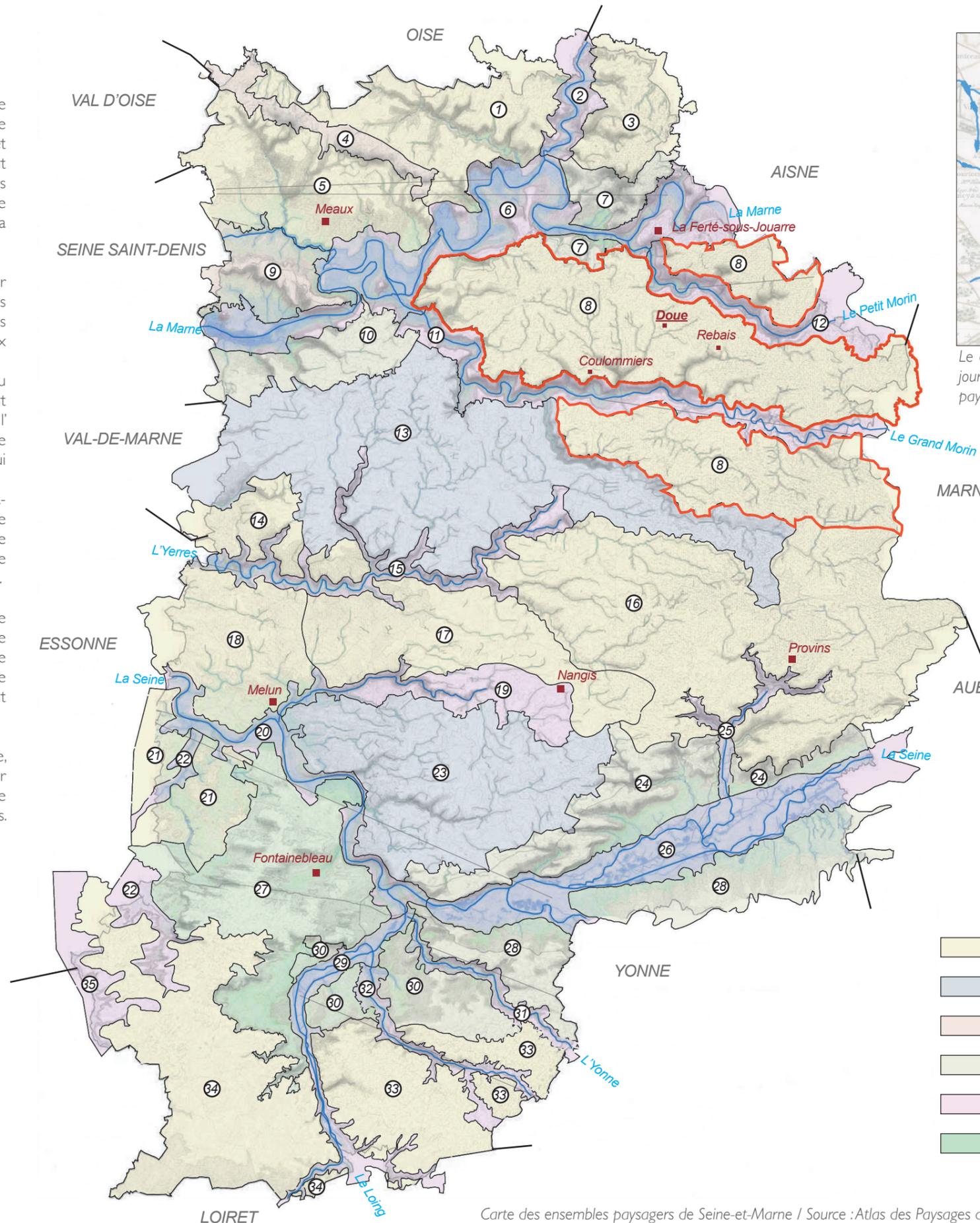
Circonscrit au nord par la vallée du Petit Morin et au sud par celle plus conséquente du Grand Morin, ce plateau irisé de légères ondulations du relief s'accroissant vers l'Est, porte des paysages aux horizons souvent dégagés que quelques bois et boqueteaux viennent çà et là animer.

Ici, les terres lourdes et peu perméables ont jusqu'à la fin du XIXème siècle, émaillés ce socle de mares et d'étangs qui n'ont pas résisté aux dispositifs de drainage et d'amendements de l'«agriculture moderne» qui les a fait disparaître en un demi-siècle et rend le qualificatif de Brie des étangs bien curieux aujourd'hui en raison de cette disparition.

Paul Vidal de la Blache dans son fameux « Tableau de la géographie de la France » paru en 1903, nous rappelle avec éloquence que ce territoire d'agriculture fut d'abord une terre de conquête multi-séculaire pour repousser et gérer les eaux stagnantes que favorisaient l'horizontalité du relief et l'imperméabilité de son sol.

Les cartes historiques, étudiées plus finement dans le chapitre consacré à ce sujet, rendent particulièrement expressive cette Brie des étangs, à travers l'imposant étang de la Loge (encore mentionné en 1836 par le docteur Félix Pascal dans son histoire topographique, politique, physique et statistique du département de Seine-et-Marne) qui faisait face à la butte de Doue.

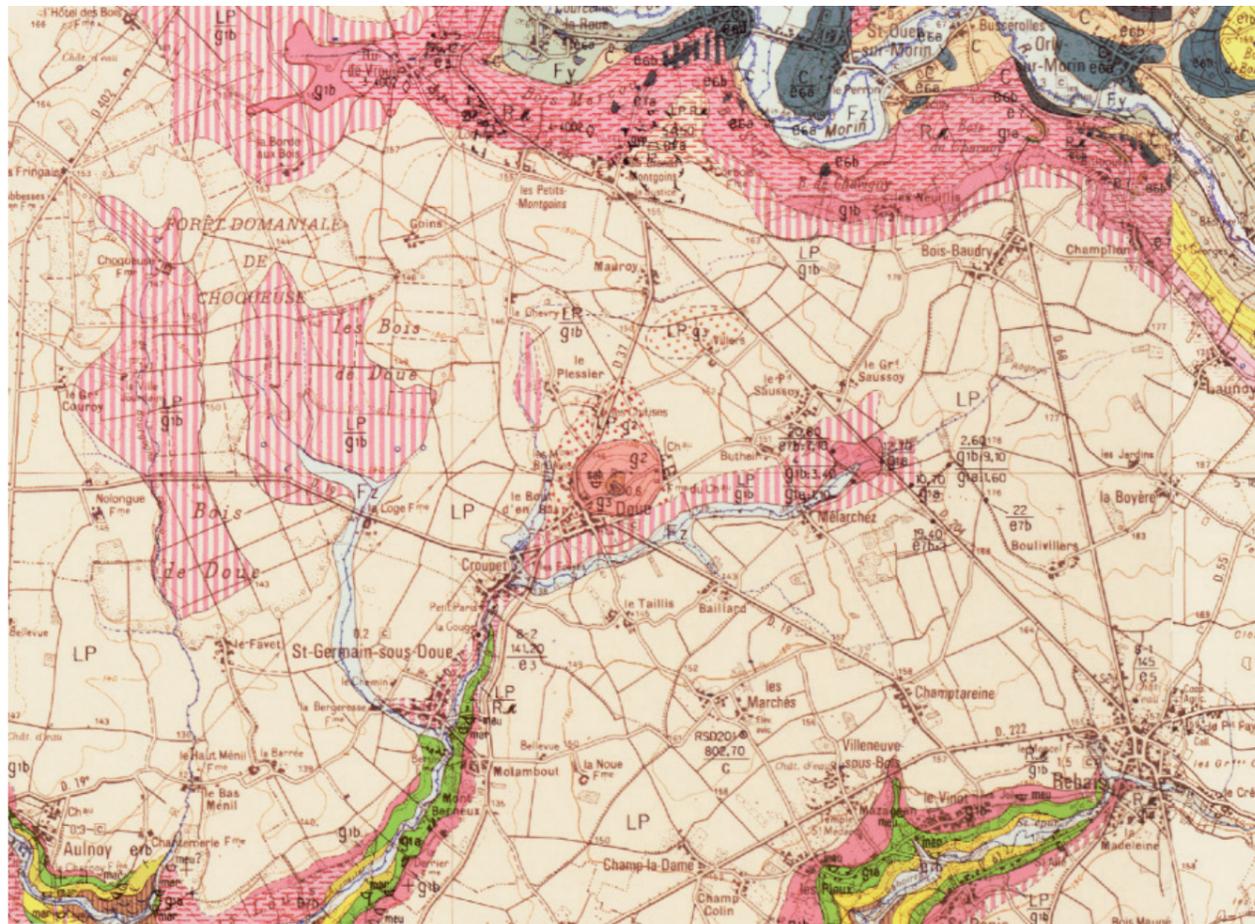
Ces étendues, terroirs d'une polyculture aujourd'hui abandonnée, ont conservé somme toute leur caractère rural, donnant à voir un paysage de campagne ouverte, où évolue une nébuleuse de fermes isolées, de hameaux et de villages aux dimensions limitées.



Le chapelet d'étangs autour de Doue. Un trait de caractère paysager aujourd'hui disparu mais qui persiste encore par la dénomination de l'entité paysagère de l'atlas. D'après la carte de Cassini, XVIIIème siècle.

1. Multien
2. Vallée de l'Ourcq
3. Orxois
4. Buttes de la Goële
5. Pays de France
6. Vallée de la Marnette
7. Rebords de l'Orxois et de la Brie des étangs
- 8. Brie des étangs**
9. Butte d'Aulnaie
10. Rebord de la Brie boisée
11. Vallée du Grand Morin
12. Vallée du Petit morin
13. Brie boisée
14. Plateau de Brie-Comte-Robert
15. Val d'Yerres
16. Brie de Provins
17. Brie de Mormant
18. Plateau de Melun-Sénart
19. Val d'Ancoeur
20. Boucles de la seine
21. Plaine de Bière
22. Vallée de l'École
23. Brie du Châtelet
24. Montois
25. Vallée de la Voulzie
26. Bassée
27. Massif de Fontainebleau
28. Rebord du Sénonais
29. Vallées du Loing, du Betz et du Fusain
30. Gâtinais de Voulx
31. Vallée de l'Orvanne
32. Vallée du Lunain
33. Plateau du Gâtinais d'Egreville
34. Gâtinais de Maisoncelles et monts du Gâtinais
35. Vallée de l'Essonne

Carte des ensembles paysagers de Seine-et-Marne / Source : Atlas des Paysages de Seine-et-Marne

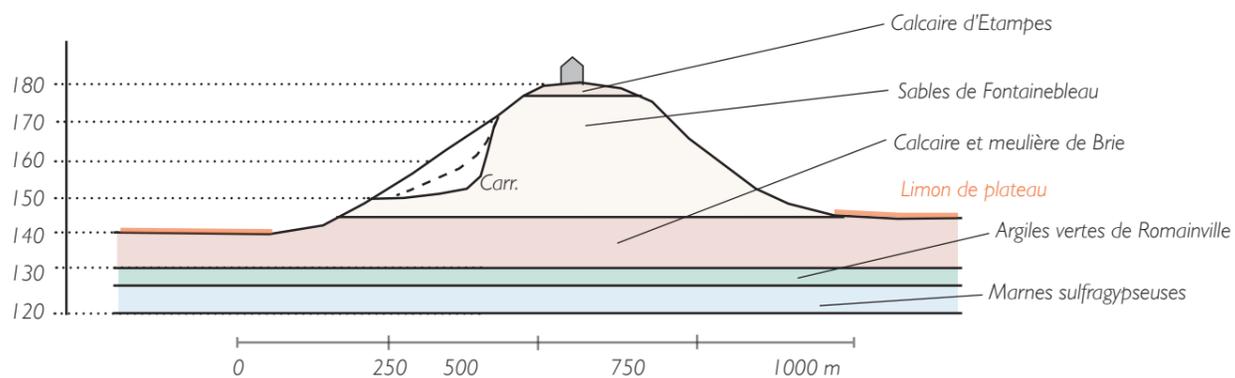
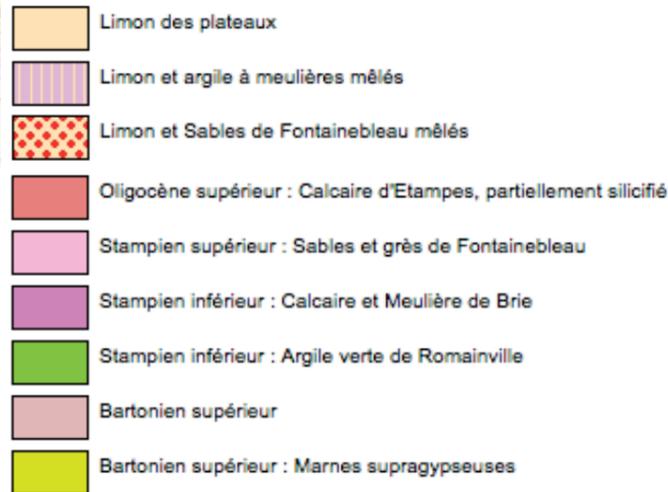


Stampien : Les marnes à huîtres, les sables et grès de Fontainebleau

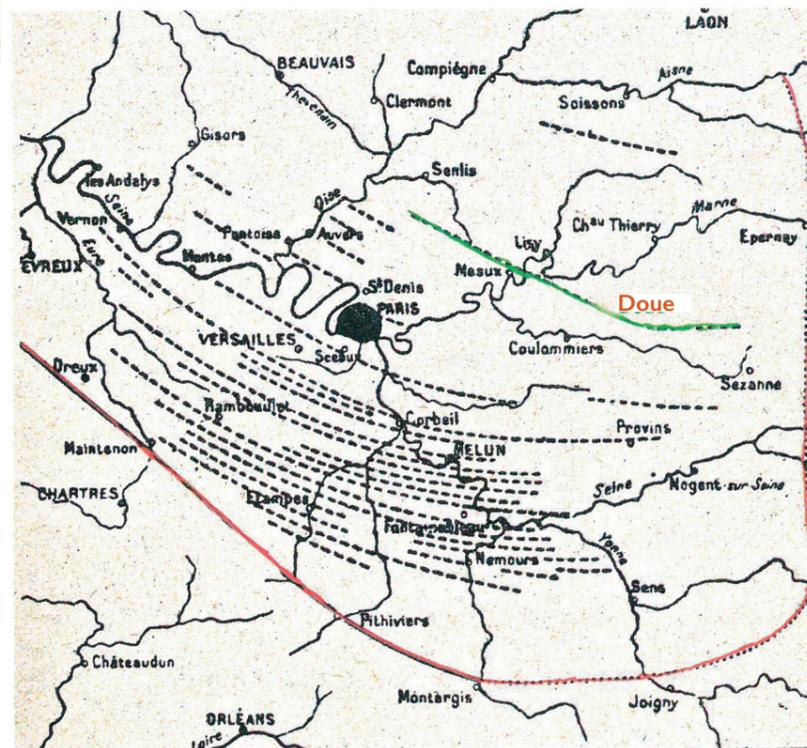
La mer recouvre tout le département et dépose les marnes à huîtres puis les sables de Fontainebleau. Ils sont marins à leur base et au milieu, continentaux et éoliens au sommet. Quelques barres de grès se développent dans la partie supérieure de la masse sableuse.

Calcaire de Beauce aquitanien :

Il se dépose dans un lac recouvrant la partie sud du département la molasse du Gâtinais et le calcaire de Beauce et de Pithiviers. La limite nord de ce lac est inconnue. C'est un calcaire lacustre, bien préservé, présentant des limnées, des planorbes et des traces de racines.



Coupe schématique reconstituant les étagements des couches et l'emprunt fait à la butte pour lui extraire le sable.



Les traits interrompus signalent les bancs de grès et parfois de sables de Fontainebleau **en vert** : bande de sable comprenant, entre autres, la butte rouge d'Hondevilliers, la butte de Doue et la mer de sable d'Ermenonville **en rouge** : limites méridionales de la mer stampienne dans la région parisienne. d'après C.E.Riedel

Une géomorphologie singulière, un vestige géologique rare et donc précieux

Posée sur le socle de calcaires et de meulière du plateau briard, la butte de Doue peut être appréciée comme un véritable monument topographique dans ces espaces de plateaux ondulés. Deuxième point culminant du département après la butte Saint-Georges (215 m d'altitude à Verdelot), la butte de Doue couvre plus de 40 hectares et s'élève à 185 m dominant de près de 50 mètres le paysage du plateau.

Bien que caractéristique des buttes-témoins formées à l'époque tertiaire où la mer recouvrait la région et qui ponctuent çà et là le bassin parisien (butte de Dammartin-en-Goële par exemple), la butte de Doue reste une personnalité à part en raison de sa forme de relief atypique quasi circulaire, son isolement (pas d'avant butte ni de butte associée) et du fait qu'elle ne respecte pas l'axe NNO-SSE des autres buttes témoins.

Une coiffe de calcaire dur de l'ordre de 3m (un calcaire d'Etampes ou calcaire de Beauce aquitanien), qui autrefois a recouvert toute la région, a épargné de l'érosion cet empilement de dépôts. Ce calcaire n'existe plus, en place, qu'au sommet de cette butte.

A l'abri de cette protection, des formations résiduelles de sables de Fontainebleau stampiens sont observables sur une bonne vingtaine de mètres. S'y exposent également des strates de marne, de compressions de fossiles marins et une variété de couches sédimentaires. Ce sable est partiellement mis à jour par l'activité de terrassiers des colonies de lapins qui évoluent au sommet de la butte (la toponymie nous précise à juste titre qu'il s'agit de Garennes).

Le flanc ouest porte encore les stigmates de plusieurs campagnes d'extractions de ce sable de qualité. Ces amputations répétées ont reprofilé le versant que des remblais de matériaux inertes et une couverture de terre sont venus en partie atténuer.

Si cette butte est avant tout une curiosité « pittoresque », elle est aussi une curiosité géomorphologique et géologique indéniable. L'Inventaire National du Patrimoine Géologique a mis en avant tout récemment (2016) la géomorphologie particulière de la butte témoin de Doue. Cette singularité géologique fait de la butte de Doue une véritable curiosité reconnue à ce titre comme un site de grand intérêt géologique qui va intégrer l'inventaire national du patrimoine géologique.

La fiche de saisie de l'inventaire dressée par la DRIEE à cette occasion signale également l'intérêt et l'originalité de la butte de Doue en termes de sédimentologie et paléogéographie.

« Les affleurements de « Calcaire de Beauce » dans la région de Brie ont tous subi une silicification post-dépôt (meulièreisation) excepté le calcaire au sommet de la butte. Les causes de ce phénomène restent inconnues à ce jour. De plus, cet affleurement est le plus septentrional de cette formation que l'on ait retrouvé aujourd'hui. Ce site est donc indispensable pour reconstituer la paléogéographie de l'Aquitainien »...

« Ces traits de caractère lui confère de fait un fort intérêt pédagogique autant pour les scientifiques chevronnés qu'amateurs, mais également pour le public moins aguerri.

Les intérêts pédagogiques sont divers :

- coupe simple et pédagogique du Stampien moyen à l'Aquitainien
- deux faciès caractéristiques de deux environnements de dépôts différents (marin et lacustre) ».

• Le socle géologique et le relief induit

Une armature topographique toute en douceur et en subtilités

Le plateau sur lequel la butte est posée est loin d'être une surface plane et homogène comme les premières impressions de terrain peuvent le laisser croire ou la simple évocation du mot « plateau ». Sa pente générale, NE-SO orientée vers la vallée du Grand Morin est un socle subtilement ondulé, où les altimétries naviguent entre 140m et 180m. La ligne de crête n'occupe pas une place centrale dans l'espace du plateau (altitude 145m en moyenne) mais tangente au Nord, le sillon sinueux de la vallée du Petit Morin accentuant sensiblement la verticalité de son coteau sud. Cette physionomie se répète également à l'approche de la vallée du Ru de Raboireau où Rebais a pris ses quartiers.

Ainsi, des effets de légères croupes sont particulièrement ressenties à l'Est et au Nord de la butte à l'origine de situations de petits promontoires loin d'être anodins dans les modes perceptions du paysage et la butte, ce que l'analyse des dynamiques visuelles ci-après met particulièrement bien en exergue. Elles permettent une distribution de points de vue souvent saisissants sur la campagne environnante, les confins nord du plateau, et bien sûr sur la butte de Doue.

A l'inverse, ce relief finalement subtil montre par endroits des affaissements ponctuels, qui éloignés de tout exécutoire naturel, retenaient naguère les eaux et qui sont à l'origine des étangs que les cartes anciennes indiquent.

Une terre telle l'épiderme du relief

Cette topographie est également révélée par les textures des sols, limon gras et luisant qui peignés, labourés, ou fraîchement semés subliment les moindres effets de pentes, d'humidité ou d'assèchement, trahissent d'anciens tracés de chemins ou de constructions effacés. Cette terre à nue, malaxée sans cesse par d'imposantes machines est indissociable de l'expressivité du relief voire de sa compréhension.



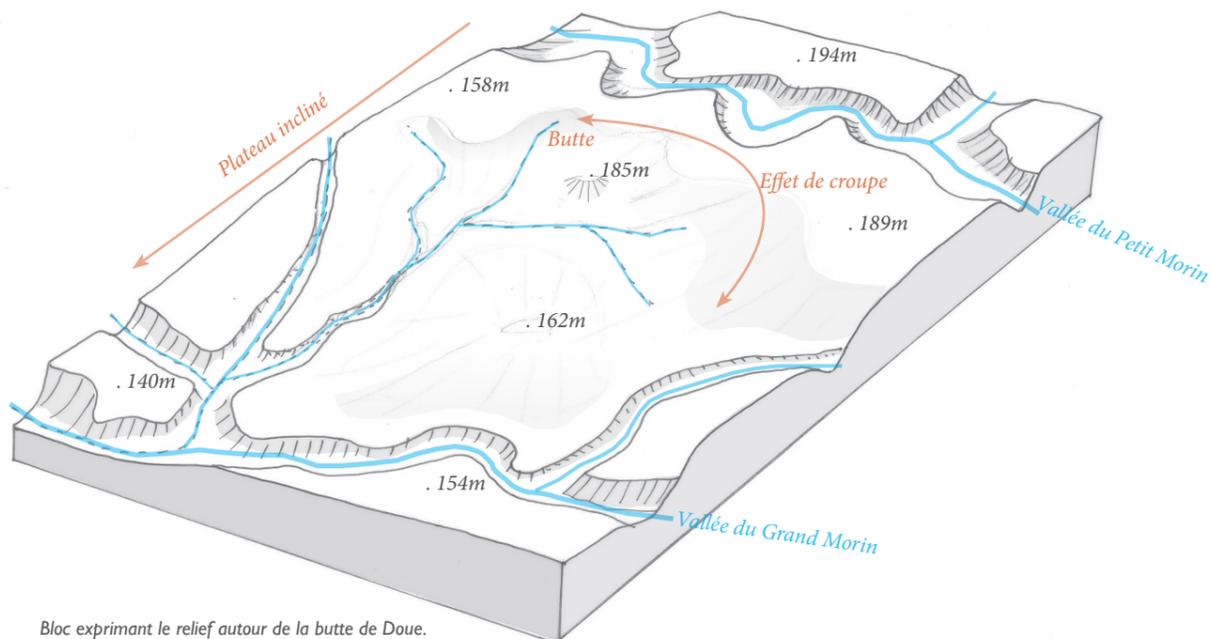
Depuis l'Est, perception du bassin versant du ru de la Fosse-Rognon participant à l'effet de croupe du relief et contraste topographique entre butte et plateau.



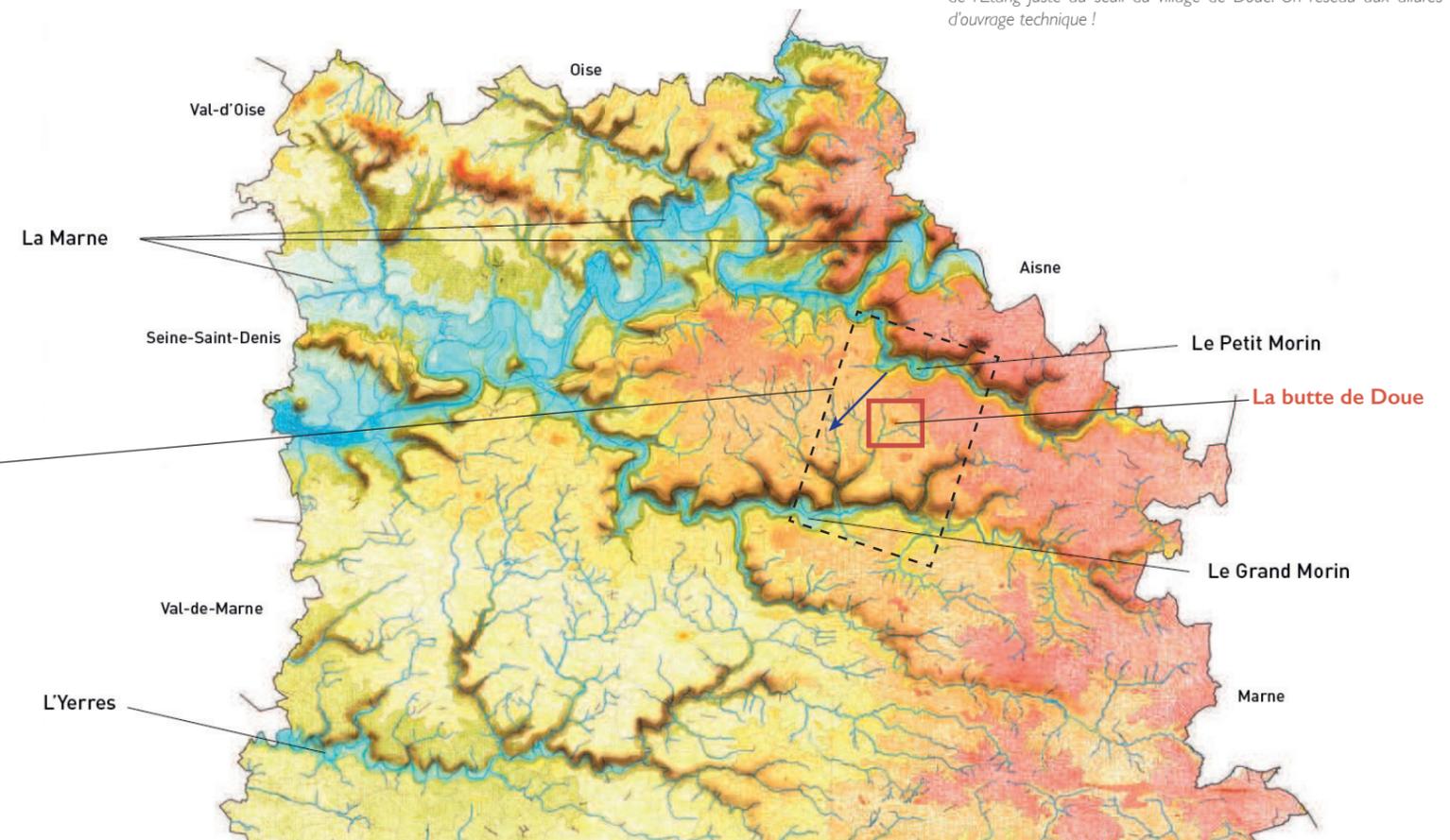
Depuis Les Granges (Boissy-le-Chatel), le sillon arboré dessiné par la vallée du ru des Avenelles qui remonte vers le coeur du plateau.



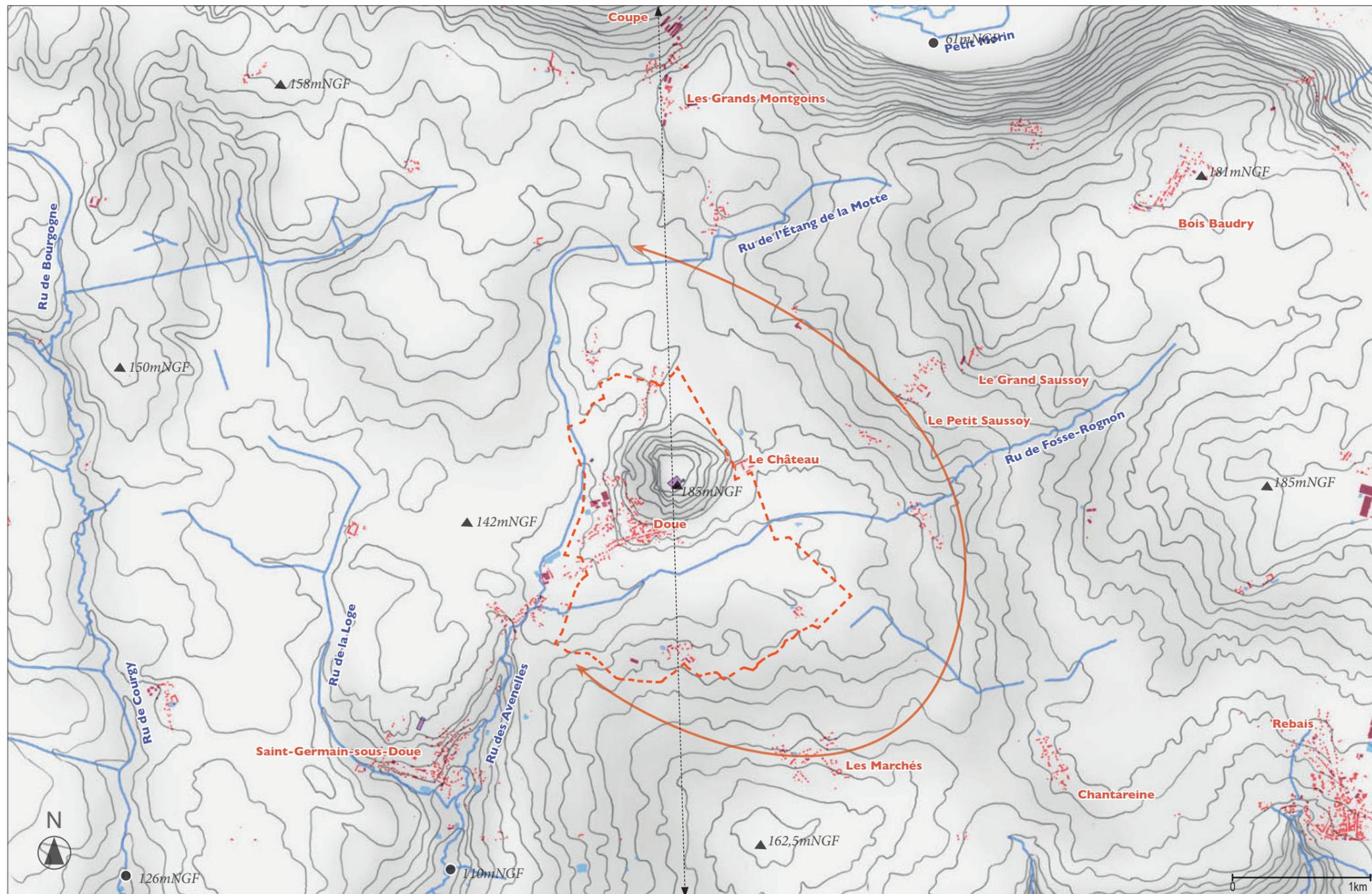
Le ru de Fosse-Rognon entre Doue et le hameau de Baillard et le ru de l'Etang juste au seuil du village de Doue. Un réseau aux allures d'ouvrage technique !



Bloc exprimant le relief autour de la butte de Doue.



Carte du relief issu de l'Atlas des Paysages de Seine-et-Marne



La butte au coeur d'un réseau discret

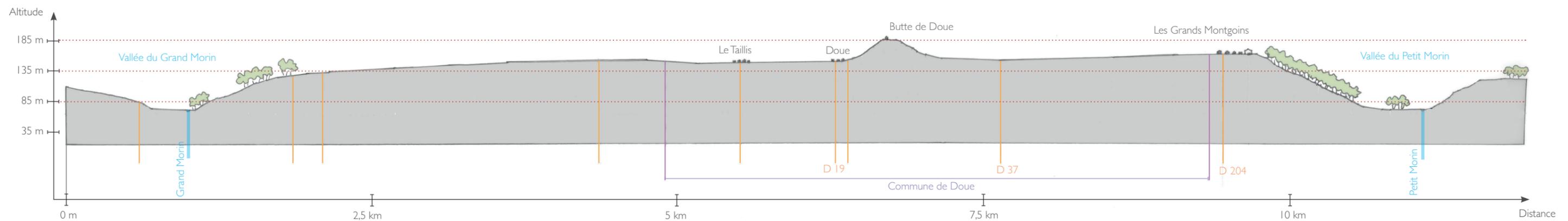
Située sur une inflexion du plateau dirigée vers la vallée du Grand Morin, la butte siège en tête du bassin versant au carrefour de deux sillons hydrographiques somme toute assez peu prononcés, leur vallée ne prenant véritablement forme qu'une fois réunies et en aval du hameau de Croupet. Cette situation ponctuant la convergence des thalwegs dans cette sorte d'amphithéâtre ajoute sans aucun doute de la force à l'expressivité paysagère de la butte même si ces vallées ont été sérieusement rectifiées par l'ingénierie hydraulique et l'agriculture mécanisée.

Trois petits cours d'eau parcourent la commune de Doue.

- Le ru de Fosse-Rognon surgit au sud de Bois-Baudry et qui s'écoule à peu près est-ouest jusqu'à Croupet.
- Le ru de l'Étang de la Motte qui se forme à la Croix St Aile à l'est de Mauroy coule est-ouest jusqu'à la Chevrie, où il prend une direction nord-sud jusqu'à Croupet pour venir grosser le ru de Fosse-Rognon. La réunion des deux rus forme alors le ru des Avenelles.
- Le ru de la Loge, qui n'est autre que l'ancien émissaire du Grand Étang se déverse dans le ru des Avenelles à St-Germain-sous-Doue. A la sortie du Bois Louis, sous le Theil quartier de Cou-lommiers, le ru des Avenelles rejoint le ru de Rognon qui vient de Pierre-Levée. Le résultat de cette jonction devient le ru de l'Orgeval qui se jette dans le Grand Morin en aval de Boissy-le-Châtel. Ces cours d'eau ont été recalibrés, reprofilés pour partie au point d'adopter des allures de fossés techniques.

Ce réseau hydrographique mineur, s'il assure un drainage sectoriel au Nord et à l'Est de part la pente des versants, est nettement moins efficace à l'ouest, où le relief, plus timide, favorise encore la rétention d'humidité rendant plus difficile l'écoulement des eaux (l'assainissement de ces terres fut de tout temps un enjeu motivant des stratégies de drainages plus ou moins sophistiquées même si les étangs étaient aussi de précieux alliés dans cette économie agricole diversifiées, on le verra dans le chapitre consacré à l'histoire du paysage).

- - - - - Périmètre du site inscrit
- ↔ Effet de croupe topographique



• Les composantes végétales

Forêt et bois, un cortège qui « teint » l'espace de plaine

Vidal de la Blache dans son précieux « Tableau de la géographie française » nous rappelle que la Brie fut aux temps anciens un territoire forestier, qu'un sol froid et pauvre a largement favorisé. Le paysage agricole mis en place au Moyen Age est donc le fruit d'un travail acharné d'essartage et de façonnage des sols. Ne laissant aux bois et forêts que les terrains où l'eau reste prégnante et régulière.

De ce manteau forestier ancestral n'a finalement perduré que la forêt domaniale de Choqueuse, le Bois de Doue, aux dimensions bien modestes pour un tel vocable avec ces 600 hectares (gérée par l'ONF), une constellation de bois et la forêt du Mans principalement située autour des communes de Pierre-Levée plus à l'ouest. Ce massif boisé, propriété de l'abbaye de Jouarre, fut livré au défrichement par des serfs afin de la mettre en culture. La vaste clairière située au milieu de la forêt où se trouve la ferme de Choqueuse est un témoignage éloquent de cette valorisation agricole du Moyen-Age.

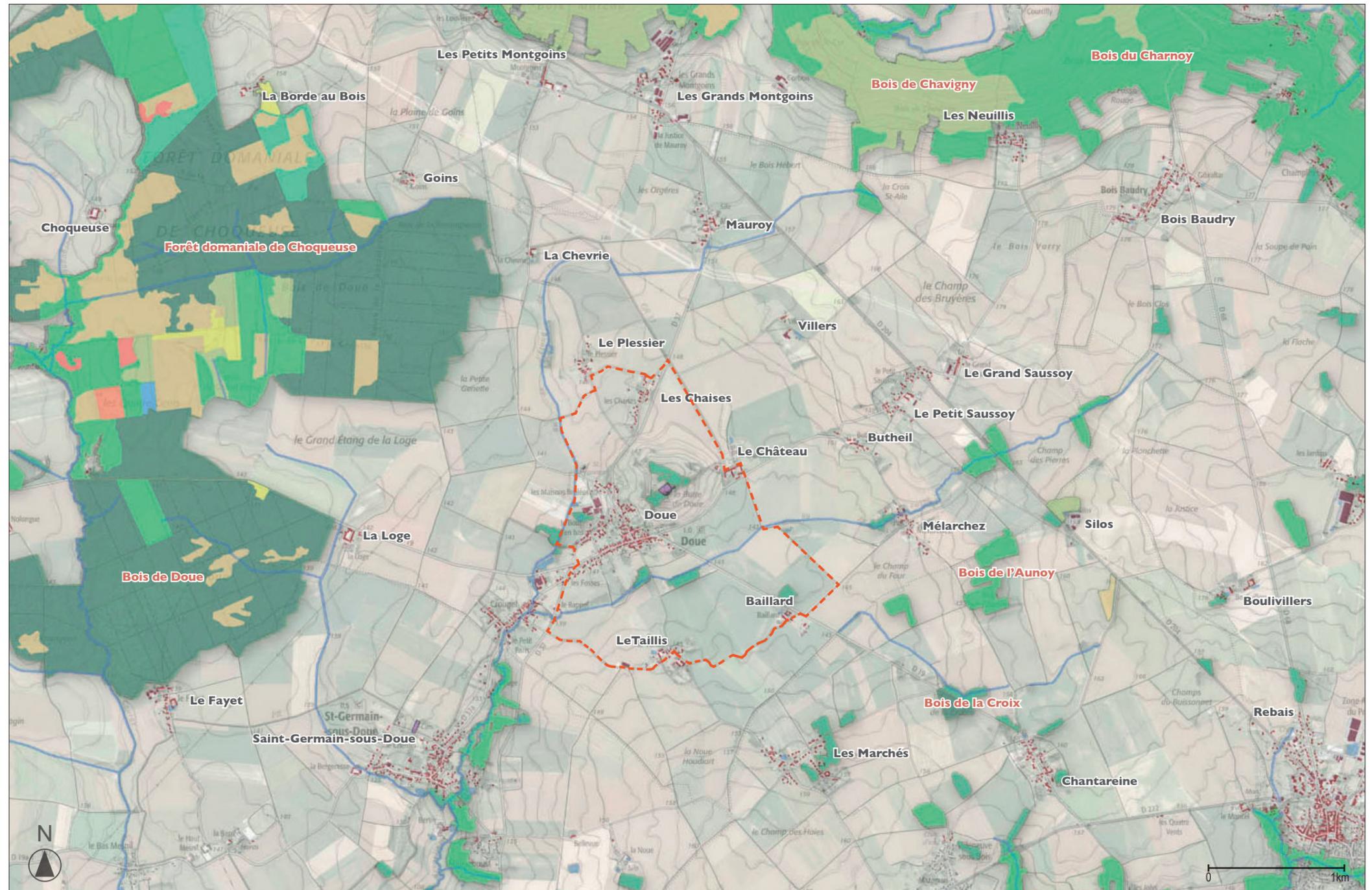
Elle sera déclarée bien national suite à la Révolution en 1790. La tempête Lothar en décembre 1999 a décimé 150 hectares de la forêt et nécessité des campagnes de reboisement. Chênes, hêtres et quelques frênes composent son cortège.

Elle tient une place prépondérante dans l'organisation du paysage environnant la butte, délimitant clairement une entité propre tout aussi puissante en expressivité que la butte, et l'isolant de tout contact avec l'espace du plateau à l'ouest. Cette opacité conséquente, on le verra au cours de l'analyse de perception visuelle, concourt grandement à la scénographie paysagère de la butte et exacerbe d'une certaine manière sa relation à la vacuité du plateau.

Le second motif arboré prédominant dans l'organisation de l'espace et dans la caractérisation du paysage de Doue est constitué par la nébuleuse de bosquets qui jalonnent la plaine à l'Est de la petite vallée du ru des Avenelles. On ignore s'ils sont des résidus d'essartage séculaires ou bien des compositions plus récentes destinées à la constitution de réserve de gibiers (remise) ou de bois pour les communautés villageoises. En tous cas leur éparpillement joue un rôle considérable dans l'animation de l'espace cultivé, dans la distribution de vues cadrées, notamment quand ils se combinent avec les accidents du relief. Cette armée de bosquets marque considérablement le paysage perçu depuis le sommet de la butte, dont la superposition finie par composer une sorte de vaste massif boisé se confondant avec les lisières des coteaux des vallées environnantes.

Dans ce désert écologique que sont les terres d'agricultures intensives, leur présence préserve un peu de biodiversité et constitue des relais précieux entre les boisements des coteaux et le massif forestier de Choqueuse.

On peut associer à ce vocabulaire de bois atomisés, les cordons arborés qui accompagnent et soulignent les deux petites vallées et qui contribuent à guider le regard et à affirmer l'identité paysagère du plateau de Doue. Ils tendent à se confondre avec la végétation des jardins, où l'arbre fruitier a largement cédé sa place aux conifères.



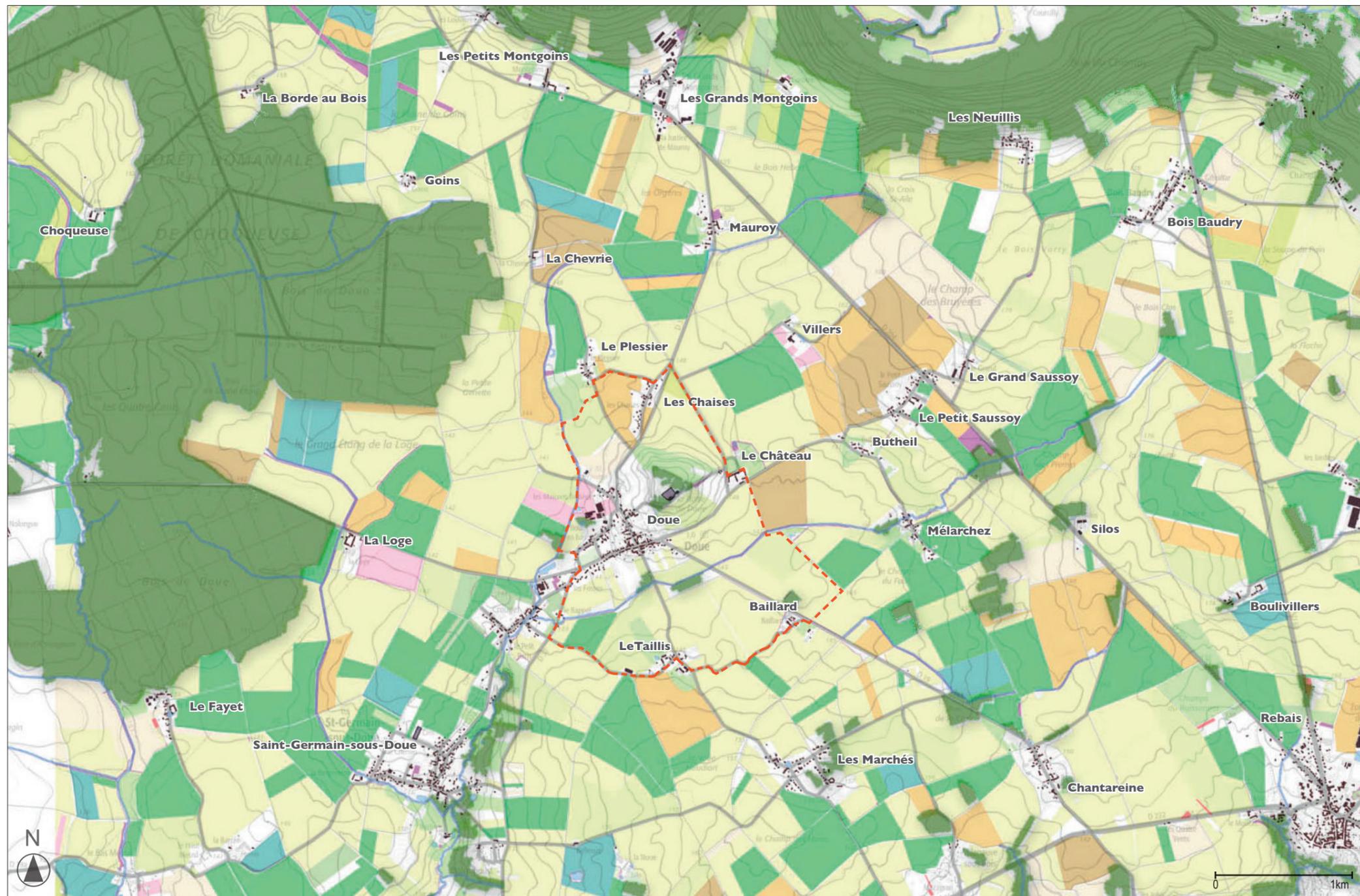
- Périmètre du site inscrit
- Forêt fermée sans couvert arboré
- Forêt fermée de chênes décidus purs
- Forêt fermée de feuillus purs en îlots
- Forêt fermée de hêtre pur
- Forêt fermée à mélange de feuillus
- Forêt fermée d'un autre feuillu pur
- Forêt fermée de mélèze pur
- Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants et conifères
- Forêt fermée à mélange de conifères prépondérants et feuillus
- Peupleraie



Forêt domaniale de Choqueuse.



Les bosquets en nébuleuse.



- Blé tendre
 - Maïs grain et ensilage
 - Autres céréales
 - Colza
 - Protéagineux
 - Plantes à fibres
 - Fourrage
 - Prairies permanentes
 - Autres cultures industrielles
 - Légumes ou fleurs
 - Divers
- Périphérie du site inscrit



Un verger sur pâture vers Butheil.



La marquetterie agraire vue depuis la butte.

L'effacement des micro-motifs

Le verger de plein vent, autrefois omniprésent dans le système de polyculture de cette entité agricole basée sur l'élevage, est devenu peu à peu une figure fantomatique. Les quelques arbres encore debout autour de Butheil par exemple, évoquent cette culture traditionnelle en voie de disparition. De même, dans cet environnement ultra mécanisé, l'arbre isolé n'est plus de mise et seule la pâture qui couvre le versant nord de la butte héberge encore quelques beaux individus (frêne notamment). Même les arbres alignés soulignant le tracé de la RD 204 ont été effacés du paysage et aucune replantation n'a su être reconduite.

Le champ comme tempo du paysage

L'épaisse couche de terre arable qui tapisse le socle calcaire du plateau a favorisé un terroir agricole plusieurs fois millénaire et qui a su prospérer. Très tôt mécanisés et destinés aux cultures intensives (culture de la betterave inaugurée en 1812 par décision impériale), facilités par des espaces ouverts et un relief sans contrainte, les champs qui se déploient presque à perte de vue, composent une véritable tapisserie que les travaux du sol et les événements saisonniers façonnent continuellement. Les cultures orchestrent là une couverture végétale dynamique, attisée par les événements phénoménologiques des plantes et les travaux agricoles. Cette mosaïque maintes fois évoquée pour parler des paysages agricoles d'open fields prend ici une dimension particulière du fait de la présence de la butte de Doue. D'abord parce que ce patchwork sert à merveille cet effet du relief, ménageant des premiers plans bigarrés et sensibles à la lumière, et parce qu'il en est offert une vision en surplomb saisissante depuis son sommet. Les remembrements radicaux de l'après-guerre n'ont pas entamé la poésie de ce tableau agricole indissociable de la dimension pittoresque activée par la butte.

Face à cette homogénéité du motif agricole, les versants de la butte recèlent une variété d'occupation végétale qui participe grandement à son caractère singulier

Du jardin vivrier au jardin d'agrément

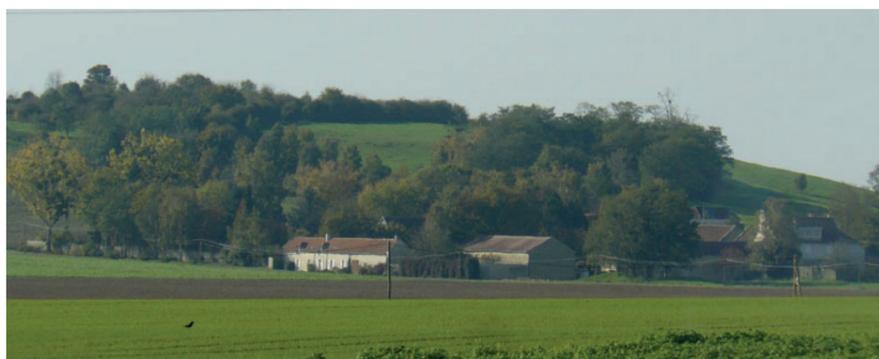
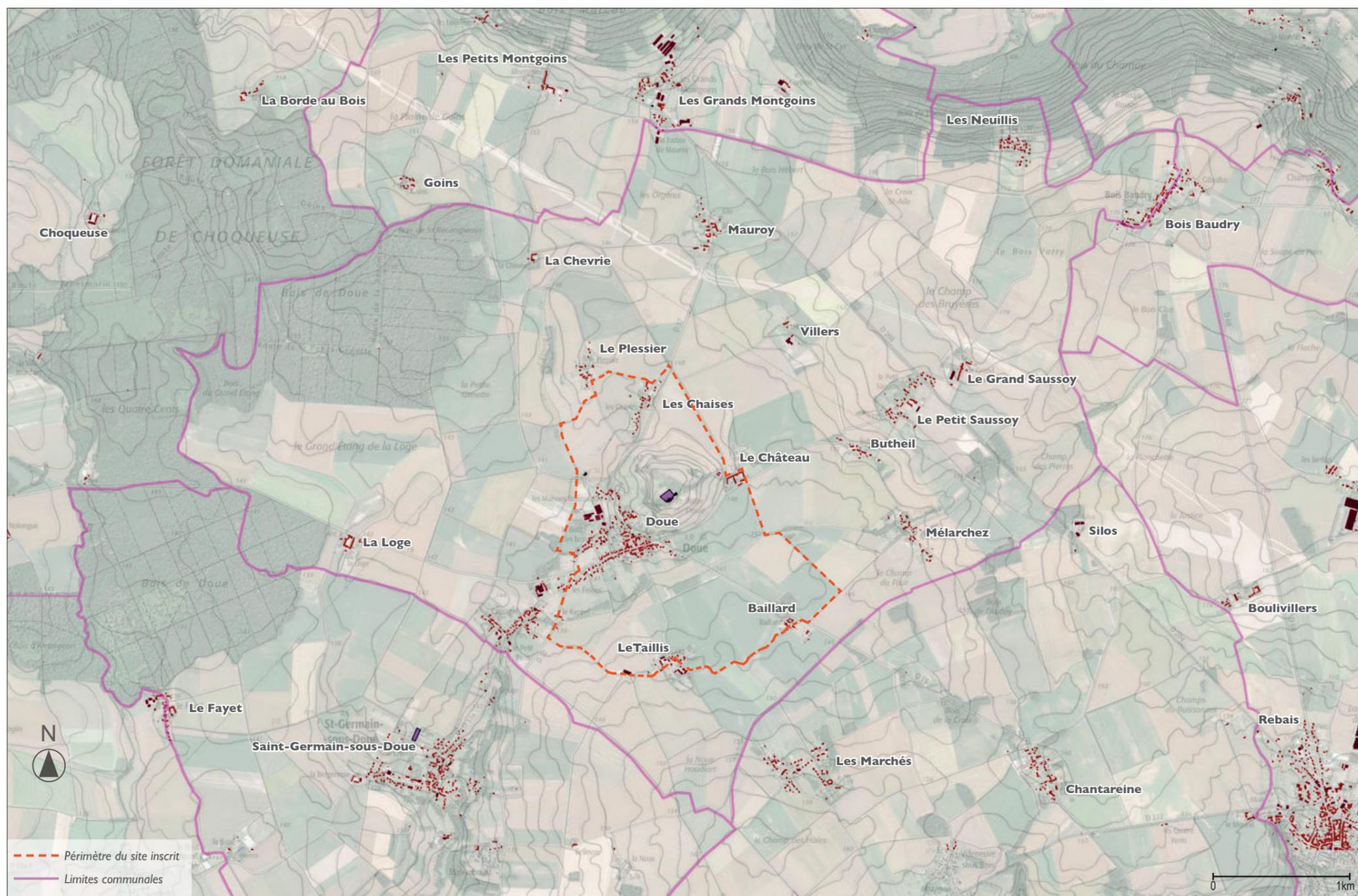
Si le jardin a lui aussi évolué avec les pratiques sociétales, il demeure un acteur non négligeable du paysage. Qu'il soit « resté dans son jus » ou qu'il soit réduit à un décor exporté, il participe à la pérennisation d'une gangue végétalisée entourant en tout ou partie, les entités bâties, que ce soit la simple ferme, le hameau ou l'entité villageoise. Il est appréciable dans sa capacité à révéler une construction ou une ensemble architectural, à adoucir ou dissimuler l'impact de bâtiments inélegants, délabrés ou mal positionnés. Ils imposent une certaine parenté avec les bosquets qui émaillent le plateau, les singeant parfois ; à ce titre, il participe au découpage des horizons et des modes de perceptions qui profite bien souvent à la butte, qu'elle soit vue autant qu'elle donne à voir.

L'éparpillement comme matrice, les vallons comme appui

L'unité originelle et constitutive des groupements humains évoluant sur ce plateau s'est organisée autour du modèle de grande ferme à cour, essaimées tous les 700 à 800 m et privilégiant une implantation au cœur même de leur domaine de cultures plutôt qu'un amarrage à une trame viaire majeure (route de coulommiers) ou un regroupement des unités humaines (cas des village-rue de Picardie par exemple). La plupart des villages et hameaux s'égrainent le long des vallons à proximité de l'eau. L'atomisation du bâti est donc ici ancestrale et fait en quelques sortes « patrimoine ». Cette matrice est encore parfaitement visible dans ce paysage ouvert, jalonné par ces hameaux composés de grosses volumétries bâties adossées les unes aux autres. Cette répartition fait que l'espace agricole est régulièrement habité et très parcouru. La butte de Doue s'inscrit dans un environnement marqué par cette urbanisation singulière, autant d'installations humaines qui instaurent des relations visuelles, voire physiques avec ce relief monumental. Chaque hameau est à la fois semblable dans ses éléments constitutifs (motif de la ferme à cour récurrent, logis agricoles plus modeste et pavillons récents), et à la fois différents dans les variétés d'agencement, dictées par le relief, le rapport à l'eau, le dessin des voiries, l'épaulement offert par les arbres des jardins et des bosquets. Si Les Marchés, Chantareine forment des entités proches du modèle village, Butheil, le Taillis, Melarchez, le Plessier, du Fayet sont davantage conformes à l'idée du hameau fermier. Figure archétypale de la ferme briarde, celle de la loge, du Château, de la Noue complète la palette de ces figures bâties.

Le village de Doue a trouvé abri sous la butte, se protégeant des vents froids du nord et de l'est, raison qui peut en partie expliquer cette position, comme la volonté d'un amarrage à un carrefour de chemins déterminant dans les échanges inter régionaux (voir le chapitre de l'Antiquité). Ce noeud routier a cristallisé le noyau bâti originale jusque dans les années 1980, moment charnières où le village quitte progressivement sa matrice pour combler la distance qui le sépare du hameau de Courpet et des Maison Brulées. Le village groupé est ainsi devenu un village-rue, occupant le large thalweg façonné par la confluence des deux micro-vallons timidement entaillés par le ru de la Fosse Rognon et par le ru de l'Étang.

Cette dynamique d'extension de l'urbanisation s'est fort heureusement limitée à cette façade ouest de la butte, préservant la vacuité qui sépare le village de Doue du hameau des Chaises ou de la ferme du Château (exposition plein sud pourtant favorable).



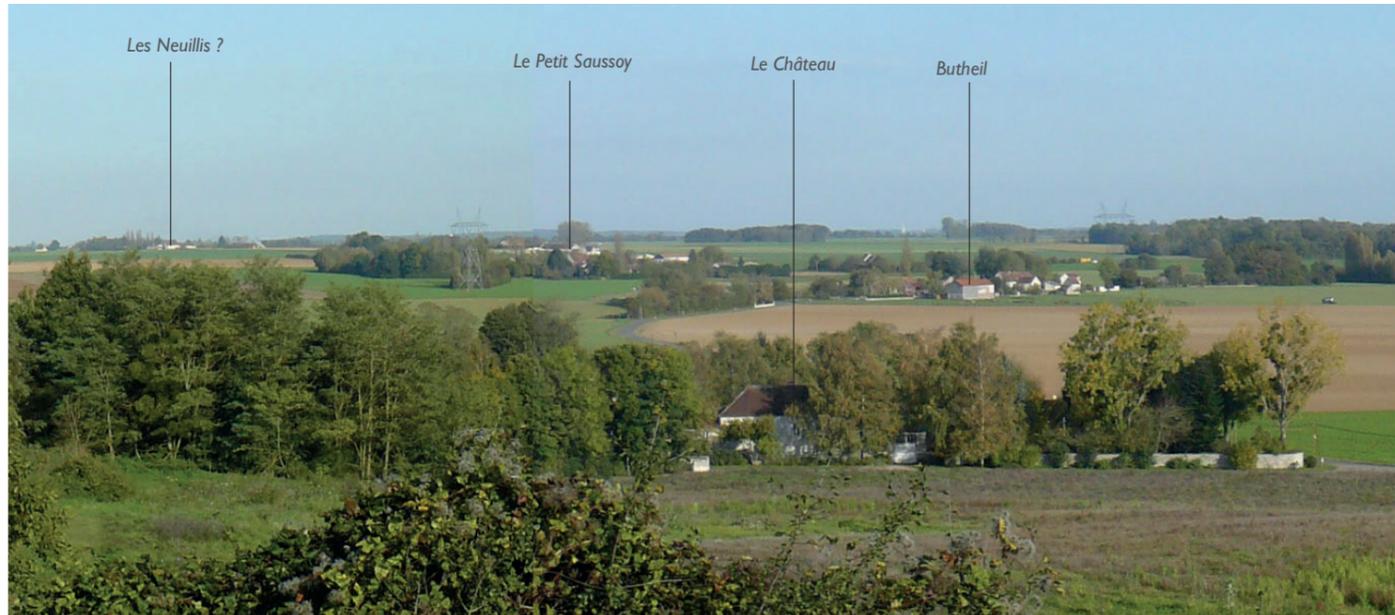
La ferme du château.



Le Plessier vu depuis la butte de Doue.



La ferme Baillard avec l'église et la butte de Doue en arrière-plan.



Nébuleuse de villages et fermes vue depuis les abords de l'église de Doue, vue vers le nord-est



Le hameau des Chaises, entité bâtie très visible depuis le sommet de la butte.



Vue aérienne de Doue / Source : site internet doue.fr



Vue aérienne de la ferme de la Loge, archétype de la ferme briarde.



Extension pavillonnaire entre Doue et les Maisons brûlées. Une nouvelle typologie qui déroge à la compacité du tissu et à la volumétrie courante (toiture plus importante, pente plus forte, absence d'étage).



La ripisylve du ru de la Fosse-Rognon réduit considérablement la présence des constructions du village de Doue depuis le sud mais aussi depuis le sommet de la butte.



• La trame des réseaux

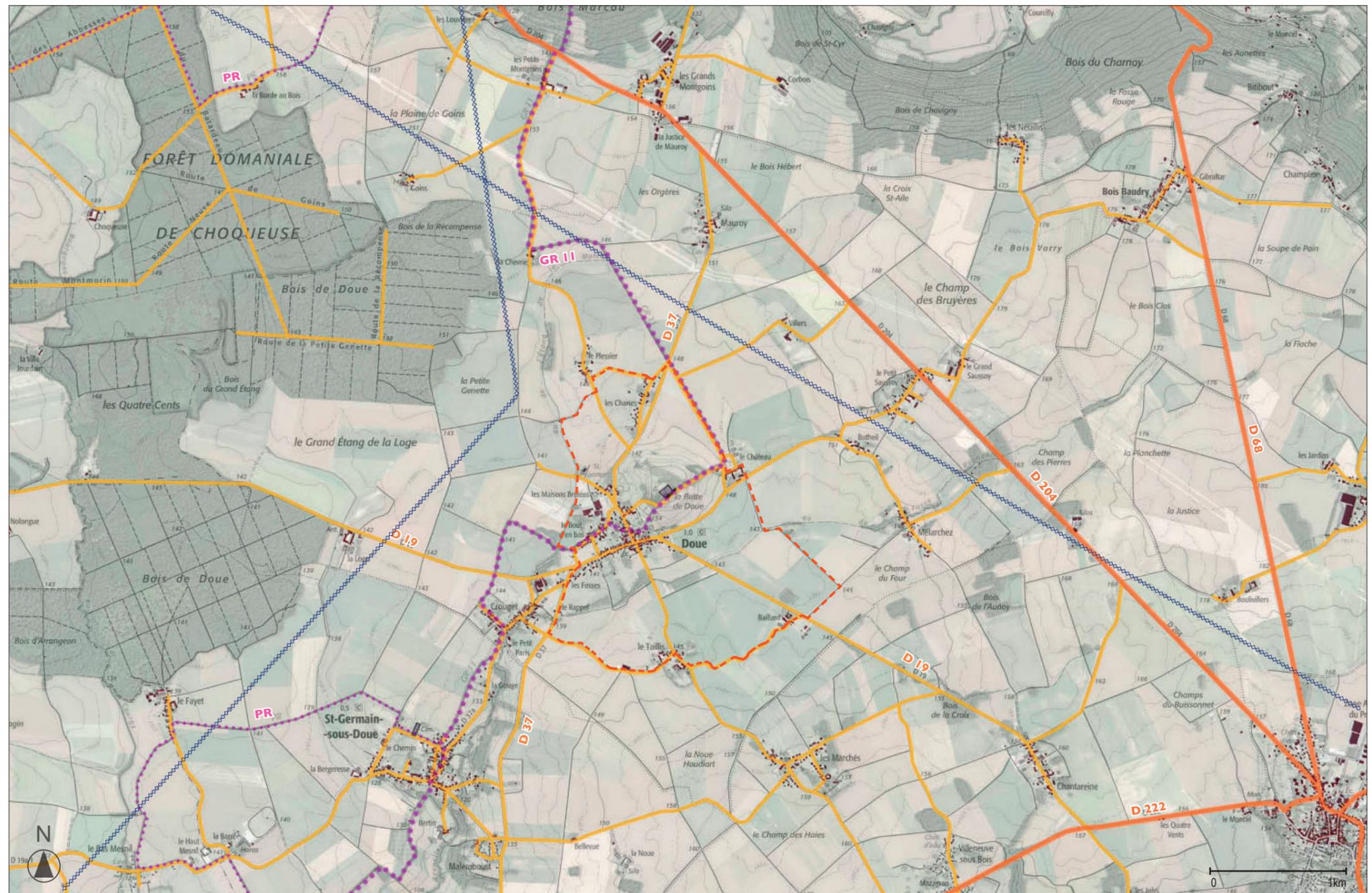
Des routes de campagne

Le réseau routier n'a pas subi de transformations brutales. Ce sont généralement des itinéraires conformes à ce cadre de vie rural qui persistent encore. La RD 19, la RD 37 et la RD204 structurent l'armature des flux routiers sans imposer un vocabulaire routier « dominateur » et ultra-normalisé. Toutefois, la disparition de l'alignement d'arbres en bordure de la RD204 reste sans doute l'évènement le plus traumatisant apporté à ce réseau, dans un département, il y a encore vingt cinq ans, réputé pour son patrimoine arboré routier.

A l'écart de ces routes principales, le territoire est irrigué par de petites routes au tracé sinueux, épousant sagement les caprices mesurés du relief. En complétant cette maille avec les chemins d'exploitation dont certains sont facilement carrossables, il est facile de circuler dans cette plaine, d'approcher, de contourner et d'apprécier la butte sous toutes ses coutures, à des distances variées.

Un territoire parcouru par des réseaux aériens

Les horizons Nord et Ouest sont rayés par le passage d'un faisceau de lignes à moyenne tension, hissé au-dessus des champs par des pylônes en treillis métalliques. Présents sans être prégnants, ils affaiblissent un peu le caractère de rase campagne qui prévaut ici et appartiennent à l'aire visuelle de la butte.



- Périètre du site inscrit
- Routes départementales principales
- Routes secondaires
- GR
- PR
- ◊◊◊◊◊ Réseau électrique aérien



Découverte de la butte de Doue depuis la RD19 à la sortie de la forêt de Choqueuse. Un axe routier important qui donne à voir la butte durant une longue séquence.



Aspect des petites routes sillonnant la plaine cultivée (entre le Petit Saussoy et Buthueuil et vers Mélarchez).



L'étroite rue de l'Eglise qui parcourt du nord au sud la butte. Un simple chemin revêtu qui conforte l'intimité des ambiances abritées par ce belvédère naturel.



Les chemins agricoles sont aussi de formidables itinéraires distribuant pléthores de vues et d'accès à la butte. Certains d'entre eux sont encore enherbés et s'harmonisent bien avec les cultures.



Deux lignes aériennes électriques participent à l'univers visuelle de la butte et de son plateau. Un parasitage ponctuel !



Approche historique / Permanences et mutations

Synthèse sur les principales étapes d'évolution du paysage d'inscription de la butte de Doue et de la butte elle-même

- *Un site stratégique, mystique, symbolique, très tôt investi par les hommes et régulièrement occupé.*
- *Une succession de constructions d'ouvrages divers dont il ne reste plus aucune trace.*
- *Au XVIIIème siècle, un vaste domaine avec château, parc et ferme investit le pied de la butte sur son flanc est et s'accapare en partie ce site de belvédère. Une installation remarquable par son ampleur et par son destin puisqu'il n'en reste aujourd'hui plus aucune trace tangible, hormis quelques bâtiments qui composaient à l'origine son corps de ferme.*
- *Des étangs qui disparaissent eux aussi du paysage du plateau annonçant les grandes réformes agricoles du XXème siècle.*
- *Jusque dans les années 1980, une campagne soignée, théâtre d'une polyculture associant grandes cultures, élevage et vergers. Une butte marquée par des campagnes d'extraction de matériaux qui en altèrent partiellement le versant ouest.*
- *Un paysage qui se simplifie peu à peu, abandonnant progressivement sa tradition de terroir de polyculture au profit des standards de l'agriculture ultra mécanisée et tournée principalement vers les céréales et la betterave. La butte de Doue conserve par contre, et jusqu'à aujourd'hui, une diversité d'occupation de ses versants, une collection d'ambiances qui en accentue l'intérêt et le charme.*

• De l'Antiquité à la Révolution

Principalement d'après la lecture de l'ouvrage de Jean Schelstraete > « Doue, grande et petite histoire d'un village de France », éd. Monuments et Sites de Seine-et-Marne, 2004.

Dés l'Antiquité, un site très tôt apprécié et investi

Au regard de la configuration morphologique particulière de la butte de Doue, dessinant une sorte d'oppidum naturel offrant une situation de contrôle visuel du territoire et un lieu défensif, il est fort probable que ce site fut déjà occupé et habité aux temps les plus anciens. Les vestiges archéologiques mis à jour et dont l'intérêt a été très tôt reconnu confortent incontestablement cette occupation millénaire et appréciée.

Le site a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, exhumant une variété de vestiges qui font de la butte de Doue, un site archéologique à part entière, révélant :
 -du matériel préhistorique (dont de nombreux silex façonnés),
 -un habitat gallo-romain (un vicus ayant succédé à un village gaulois),
 -une nécropole mérovingienne.

L'hypothèse d'un cimetière gallo-romain en bordure du chemin de l'église (rue creuse) est également envisagé par les archéologues.

Au début du XIX^{ème} siècle, le propriétaire du site trouve deux objets en bronze, l'une en forme d'aigle et l'autre en forme de béliet. Dès 1860, M. Ferrant, ingénieur des Ponts et Chaussées de Coulommiers, y découvre des haches en silex, des anciennes constructions et un système de fossés défensifs. À partir du relevé de ses découvertes (illustration page 12), il émet l'hypothèse d'un ouvrage fortifié au sommet de la butte.

Un certain Thévenot, instituteur et auteur d'une monographie sur Doue, collecte au début du XX^{ème} siècle, de nombreux silex, témoignant de l'occupation néolithique, ainsi que des poteries gallo-romaines.

Enfin, Mr Garnier et son équipe (société archéologique champenoise, Reims 1958), découvre une hache en silex poli, avec un manche en bois de cerf et relève une habitation gauloise avec foyer, datée de l'époque 200 environ (illustration page 19). Cette habitation porte les marques d'incendie. D'autres habitations proches du sommet ont aussi été décelées, avec un matériel très varié de la même époque. Il découvre également deux squelettes marqués de coups mortels avec une ceinture de bronze datant du VIII^{ème} siècle, témoignage d'épisode sanglant durant l'époque mérovingienne et d'une occupation permanente de la butte de Doue à cette époque.

Des données issues d'un article de la « carte archéologique du 77 » replacent Doue dans le réseau des voies romaines et il est intéressant de constater une relative proximité avec des chemins de longs parcours stratégiques.

« Un diverticule de la voie Agrippa partant en direction de Soissons a été observé sur un cliché aérien. Il passait selon un axe nord-sud, entre Croupet et Doue. Son tracé est parfaitement rectiligne et orienté plein nord : il passe par le lieu-dit Le bout d'en Bas, à l'est des Maisons brûlées, suit le ru de l'Étang en traversant longitudinalement le bois situé à l'ouest du Plessier, puis à l'est de la ferme de la Chevy et se poursuit jusqu'aux Petits Montgoins » (S. Glisono, 2001).

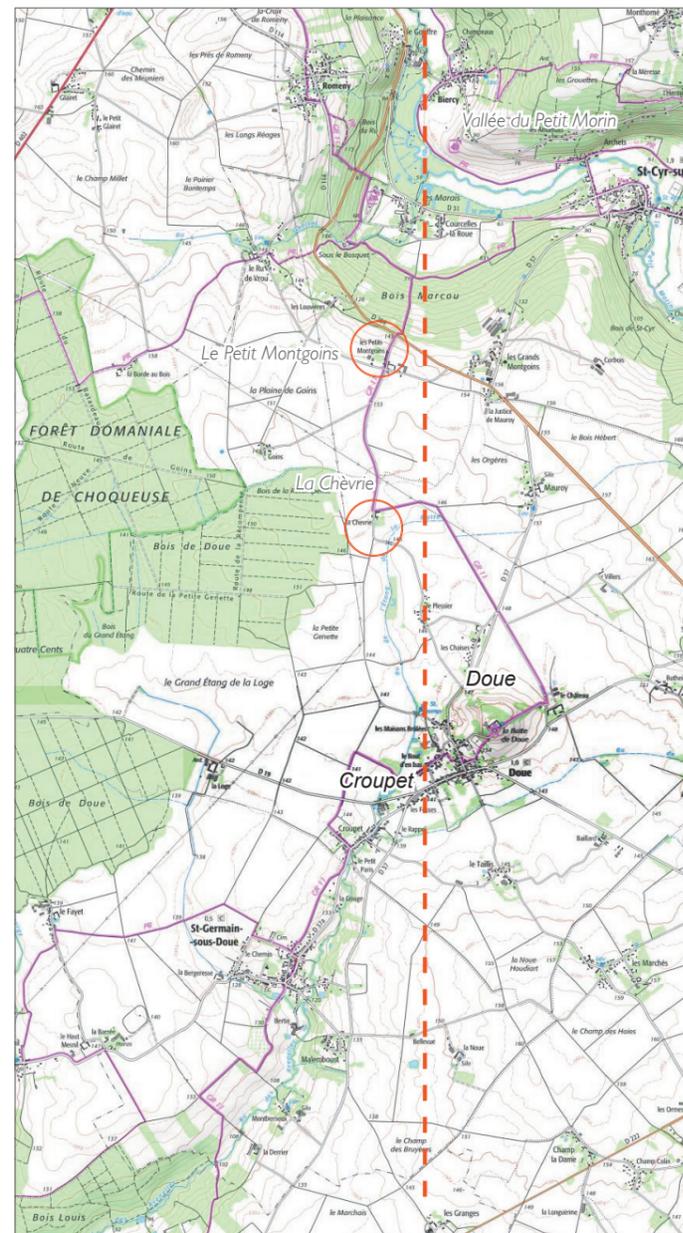
« Un autre tracé plausible de chemin antique, orienté nord-sud, sillonne le territoire sur la rive gauche du ru de la Fosse Rognon. Il subsiste sous la forme d'un chemin rural passant par la ferme de la Chevy pour aboutir au Petit Montgoins où il rejoint une autre voie qui

longe la rive gauche du Petit Morin. Plusieurs gisements gallo-romains sont à proximité de son passage. Il est considéré comme un diverticule antique de Doue à Jouarre » M Toussaint, 1953.

L'article mentionne également de nombreux chemins annexes en relation avec un réseau interrégional dont une grande partie se sont perdues aux fils des siècles.

Doue et sa butte ne sont donc pas des entités humaines isolées sur le plateau mais s'affirment comme des « étapes » sur des itinéraires plus ou moins importants.

Les découvertes archéologiques ont montré que la butte était habitée au temps des Gaulois et probablement avant, et que l'armée romaine s'y était établie. La présence avérée d'un ancien puits et diverses dé-



Localisation du tracé du diverticule de la voie Agrippa

Noms de lieux cités dans les articles.

Tiré d'un site internet « DOUE 77510 UN VILLAGE AU PIED DE SA BUTTE. Mise en route du site : 02/04/2016 ». Auteur non précisé.

«Des hypothèses pour l'étymologie de Doue»

1° LE TERRAIN, LE LIEU.

Pour SCHELSTRAETE, l'origine du mot Doue, "serait un mot celtique : dun qui a donné le mot néerlandais dune désignant un monticule de sable. Le mot celtique dounun indiquait également une hauteur.. Dans le plus ancien cahier de délibérations datant de l'époque révolutionnaire, Doue est systématiquement écrit avec un tréma sur le u, Doüe. Cette orthographe qui traduit une prononciation usuelle venue de la tradition rappelle le mot gallois et semble-t-il également gaulois Doüvov qui signifie lieu élevé." Pour BAILLY, "Doue, Montedoli en 1227. La butte de Doue qui recèle des vestiges préhistoriques, romains et gallo-romains se trouve à l'angle de deux vallées." Pour étayer sa thèse, il cite plusieurs villages (dont Douy-la-Ramée, 77139), hameaux ou lieux-dits dans le nom desquels on retrouve la racine dol qui désigne un lieu élevé situé dans l'angle de deux cours d'eau qui se rejoignent (à Doue il s'agit évidemment des rus de l'Étang de la Motte et de Fosse Rognon qui confluent à Croupet) ou dans un méandre.

2° L'EAU.

THÉVENOT et RÉTHORÉ, font venir Doue d'un terme celtique dwi (source, fontaine, petit cours d'eau) et pour conforter leur choix ils s'appuient sur des noms qui dériveraient du même dwi comme Doué-la-Fontaine (49700), Dhuis (rivière de l'Aisne qui alimente Paris en eau par l'aqueduc du même nom), la Doyse, fontaine à Giremoutiers, et, plus étonnant, Douy-la-Ramée également cité par BAILLY ! J'y ajoute Duis, Dhuis et Douix cités par TAVERDET comme noms de sources. Enfin on trouve des rivières appelées la Doue dans le Périgord et dans le Gard, ou Douet dans l'Orne.

3° CONCLUSION.

Les auteurs précités donnent l'évolution de l'orthographe de Doue : Duensis en 1001, Dova en 1107 et 1135, Dova vers 1180, Doua en 1180, duvium en 1185, Mons Duin ou Montem Duinam vers 1185, Doa en 1186, Doe à partir de 1220, Montedoli en 1227, Doue en français à partir de 1250, Doua en latin en 1363. Les appellations soulignées ou bien font clairement référence à la butte avec l'emploi du terme latin mons, montis montagne, ou bien contiennent la syllabe DU et la lettre N ce qui fait penser au mot DUN proposé par J SCHLESTRAETE; mais ces appellations n'ont pas de descendance après le 13^{ème} siècle. Au contraire les autres termes forment une suite continue dans laquelle on ne trouve aucun N et qui aboutit à Doue/Doua à la moitié du 13^{ème} s. Il est donc vraisemblable que c'est là que se trouve l'étymologie de Doue, et l'on peut ensuite remonter au celte DWI qui se prononçait probablement DOU!



Silex néolithiques.



Hache en silex avec manche en bois de cerf.



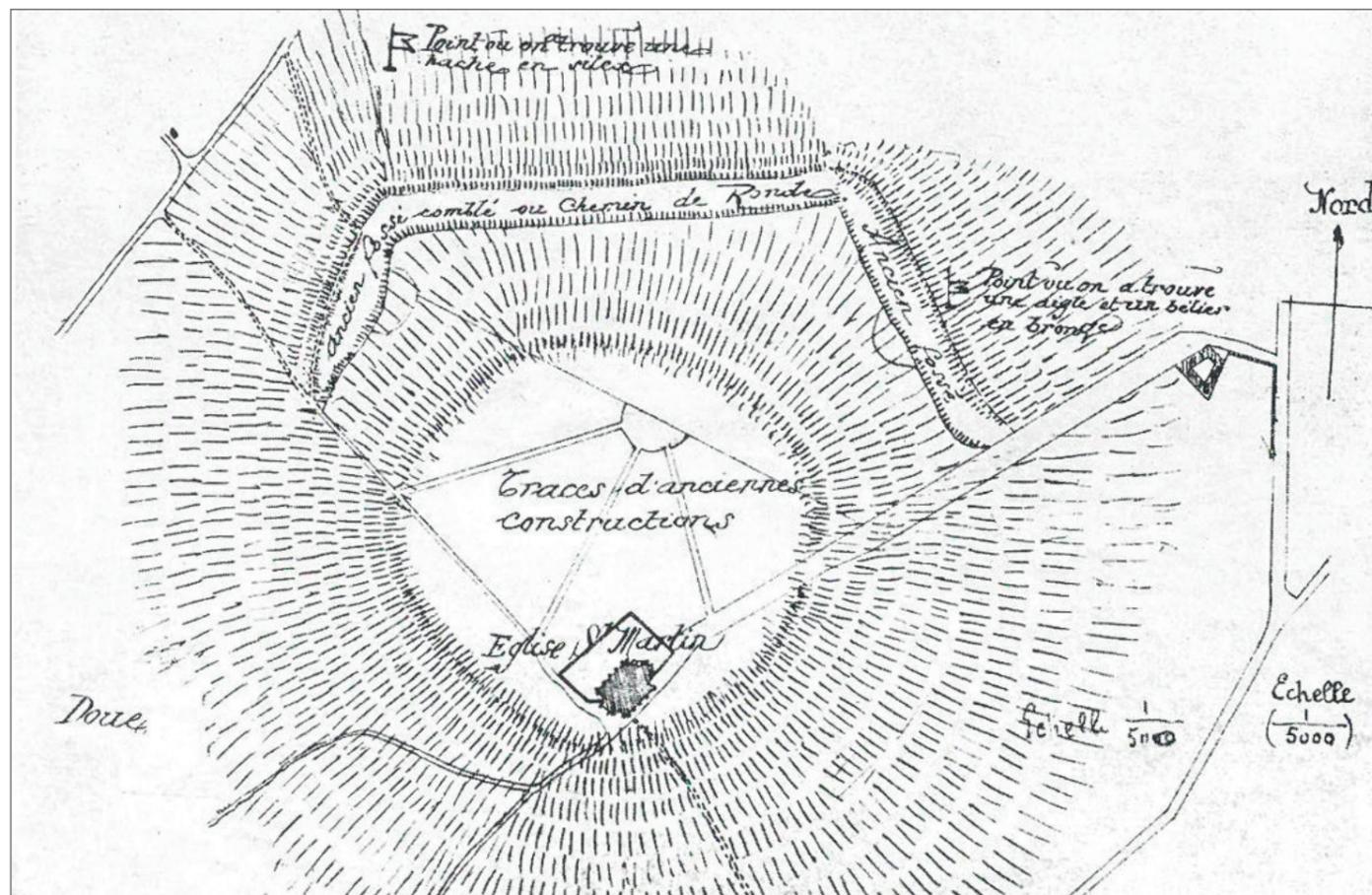
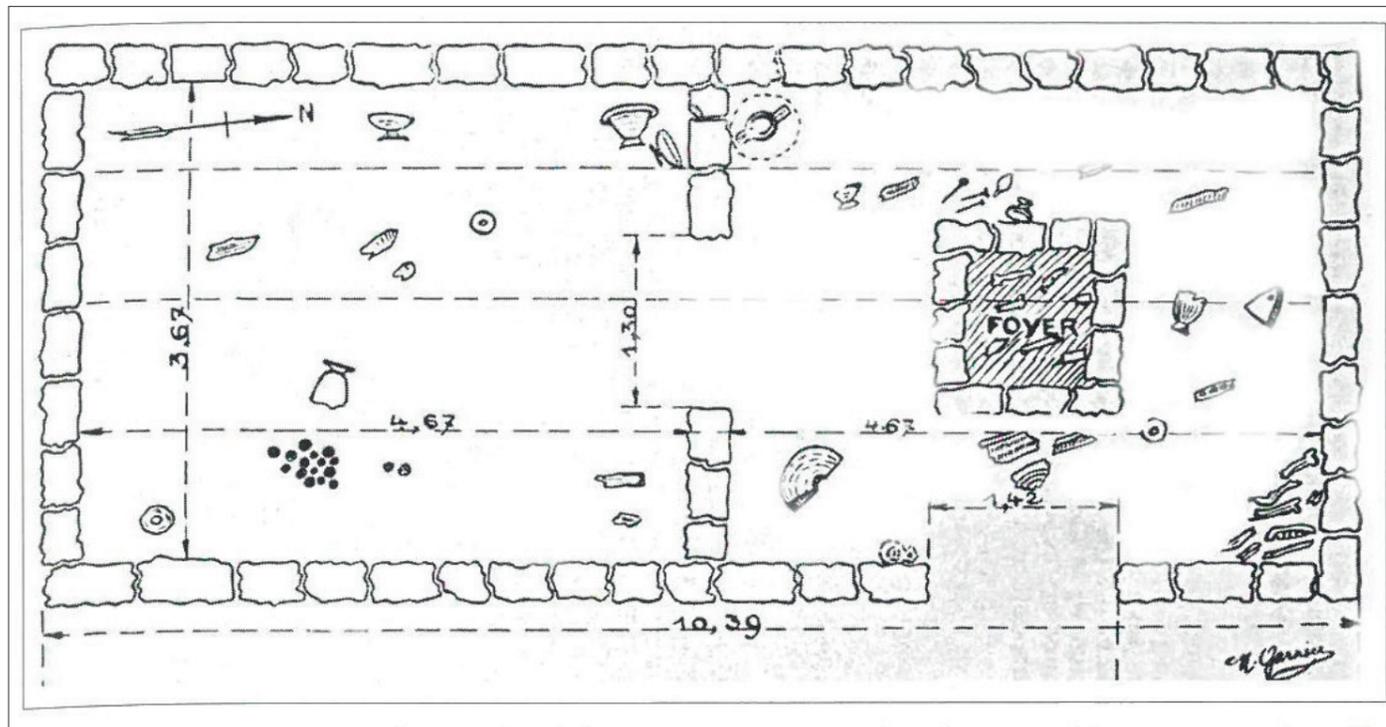
Poteries gallo-romaines recueillies sur le versant sud-ouest de la butte.



Objet en terre cuite (4^{ème} ou 3^{ème} s. avant JC).



Urne funéraire.



Relevé de la butte de Doue réalisé par M. Ferant vers 1860. On y voit les traces d'anciennes constructions et l'emplacement d'anciens fossés.

couvertes font penser qu'il y avait des habitants au Moyen Age, et donc jusqu'à l'époque de la construction de l'église actuelle, le ou un village se trouvait autour de l'église. Il se peut qu'en s'installant sur la butte on ait privilégié un site défensif plus efficace et recherché plus de salubrité, la plaine étant jalonnée de nombreux étangs. Le village s'en est éloigné, probablement pour des raisons de commodité (accès plus facile au réseau routier; moindre rigueur de l'hiver, etc.).

Au Moyen-Âge, un monument topographique spectaculaire au service d'une scénographie religieuse

Doue se situe entre les abbayes de Jouarre et de Rebaix, créées au VIII^e siècle, entités cléricales localement puissantes qui ont sans doute influé sur l'érection d'une église sur ce site emblématique consolidant une religion en plein essor. La fondation de l'église daterait de l'époque de Saint-Martin (IV^e siècle), même si aucune trace n'en subsiste aujourd'hui. La première église mentionnée dès le XI^e s. qui s'est ancrée vraisemblablement dans les vestiges d'un temple païen a appartenu un temps à l'ordre des Templiers. Sa position sommitale en fait un monument littéralement exhibé à l'adresse d'un territoire important, situation particulièrement expressive et pleine de symboles mystiques (on peut envisager la symbolique religieuse « prier dans un lieu élevé nous rapproche de Dieu » mais on choisissait aussi pour les églises les lieux les plus élevés afin de permettre aux habitants d'un pays étendu de les reconnaître de loin !), ce qui lui value la qualification de « phare ou lanterne de la Brie ». L'église, un « monument sur le monument » !

L'église confortée devient l'église Saint-Martin à partir du XIII^e siècle. L'édifice s'organise autour d'un chœur élevé à abside polygonale éclairé par fenêtres à lancette, et un transept à chapelles latérales. Elle fut sujette à des remaniements au cours du XVI^e siècle (ajouts de voûtes en ogives, d'une nef plafonnée). Le clocher actuel n'est érigé que bien plus tard, durant le XIX^e siècle. L'église est classée au titre des monuments historiques (par arrêté du 5 septembre 1922).

Une seigneurie établie sur la butte de Doue

Au XI^e siècle, les invasions de la Brie par les Normands sont à l'origine de nombreuses constructions défensives. En 1151, le titre de commandeur des Templiers témoigne du 1^{er} seigneur de Doue, Mathilde de Doue, faisant don de plusieurs propriétés notamment une maison d'habitation, dont le siège était probablement situé au sommet de la butte, avec un puits profond devant la porte de l'église et un donjon établi sur le sommet.

Au XV^e siècle, plusieurs fiefs sur le territoire de Doue sont cités, notamment le fief de Doue (750ha), qui n'occupait que la partie centrale de la commune, et le fief du Haut-Mesnil. Thevenot précise que d'après une charte de 1426, le château de la Seigneurie de Doue a migré, construit plus à l'est, avec un donjon carré au sein d'une cour ceint de murailles avec tours d'angle et porte d'entrée côté est, avec pont levis sur fossé (p27 illustration). Jean de Marez, seigneur de Doue au XIV^e siècle défend la cause royale face aux volontés de pouvoir des Maisons du Berry et de

Bourgogne. Mais il est victime de manigances politiques et est condamné à mort en 1383. Ses biens sont confisqués et son domaine de Doue sera partagé en deux.

Au XV^e siècle, la guerre de Cent ans fait rage et la région est divisée en deux entités monarchiques : côté Meaux, pour la couronne de France, et côté Coulommiers pour les Bourguignons. Hector de Marez, seigneur de Doue est probablement tué lors de l'assaut de son château par les anglais. A l'automne 1421, le château, démantelé ne résiste pas aux assauts de Jean de Torcenay à la tête des garnisons bourguignonnes. C'est une période de misère et de dévastation, le château est abandonné. La seigneurie de Doue est alors cédée en 1428 à Jean de Torcenay, donc sous tutelle bourguignonne.

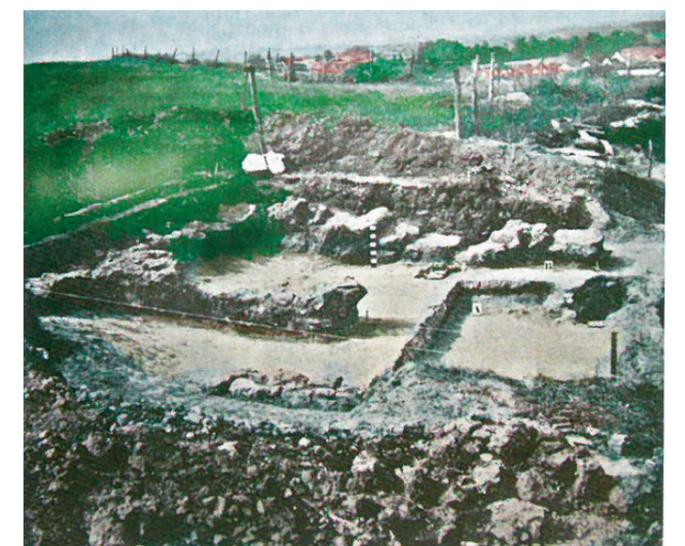
Au retour du sacre du jeune roi Charles VII à Reims, celui-ci passe à Coulommiers et donne alors la seigneurie de Doue à Denis de Chailly en remerciement de ses actions notamment à Orléans au côté de Jeanne d'Arc. Mais ce n'est que vers 1439, après la reprise de Meaux aux Anglais que les dévastations successives s'apaisent. Mais s'en suivirent une période de misère avec disettes.

De la fin du Moyen-Âge et la Renaissance : Un grand domaine embrasse la butte, propriété de la famille Juvenal des Ursins.

En 1449, la seigneurie de Doue devient, vraisemblablement par le jeu des héritages et des cessions de droit, propriété de Michel Juvenal des Ursins, issu d'une grande et riche famille proche du pouvoir royal et ayant donné d'illustres personnages, notamment deux archevêques de Reims. Avec sa fortune, il va relever Doue de ses ruines, restaurer et embellir le château fort du XIII^e siècle.

Voir page 46 : description du domaine de Doue en 1544.

En 1544 il y avait le « chastel, place et maison forte de Doue, fermé de fossés »



Vue d'une fouille d'habitation gauloise sur la butte.

• XVIII siècle - Commentaire de la carte de Cassini

Réalisée par la famille de cartographes Cassini entre 1756 et 1815, la Carte générale de la France est la première carte générale et particulière du royaume de France.

La «découverte» de l'eau

La carte révèle un paysage inattendu par rapport à celui visité aujourd'hui : un plateau marqué par l'empreinte d'un réseau hydrographique omniprésent, très complet, et dont il ne reste plus aucune trace réellement tangible. La terminologie de Brie des Étangs prend grâce à cette carte, tout son sens. Calé entre les deux vallées du Grand et du Petit Morin, ce plateau accueille encore à cette époque, une nébuleuse d'étangs connectés au Ru des Avenelles et au Ru de Fosse-Rognon et dont l'étang de la Loge constitue la pièce la plus conséquente de cette chaîne d'eau retenue. A ce titre, cet étang de la Loge constitue un ante-motif, tel que le qualifiaient Alain Mazas et Claude Chazelle dans l'atlas des paysages de Seine-et-Marne, une mémoire de motifs !

Citons les à ce sujet :

« Ils peuvent n'avoir aucune présence physique sur le terrain et néanmoins participer au génie du lieu. Ils peuvent être révélés par des traces discrètes rencontrées sur le terrain, des traces dans la toponymie, dans les savoirs locaux ».

Ces étangs étaient une caractéristique majeure de ces paysages, imposés au plateau par le relief, l'imperméabilité du limons et l'éloignement de tout raccordement à un système de drainage naturel. Parfois mis en culture en période sèche, ces plans d'eau étaient aussi de réserves appréciables en poissons.

Les grandes abbayes parisiennes qui prennent leur essor dès l'époque mérovingienne, vont activement participer au défrichage de nouvelles terres sur ce plateau gras, souvent humide, mais fertile. Elles ont sans doute un rôle dans le développement de la pisciculture. Mais cette production n'était pas uniquement locale. Elle fut également dirigée vers le marché parisien, qui s'étend au XIII^{ème} siècle, la proximité de la Marne assurant sans peine le transport du poisson vivant vers la capitale.

La présence sur le territoire de retenues d'eau de superficies et de profondeurs différentes permettait d'attribuer à chacune un rôle assurant tout le cycle de la production piscicole (alevinage en eau calme, viviers dans les grands volumes, pêche dans les plus petits). Mis à sec régulièrement, les terres de ces étangs offraient des terres engraisées très productives.

Hormis la toponymie (étang de la Loge) ou une connaissance préalable de ces étangs, difficile aujourd'hui de lire dans le paysage de Doue, les traces de ces pièces d'eau.

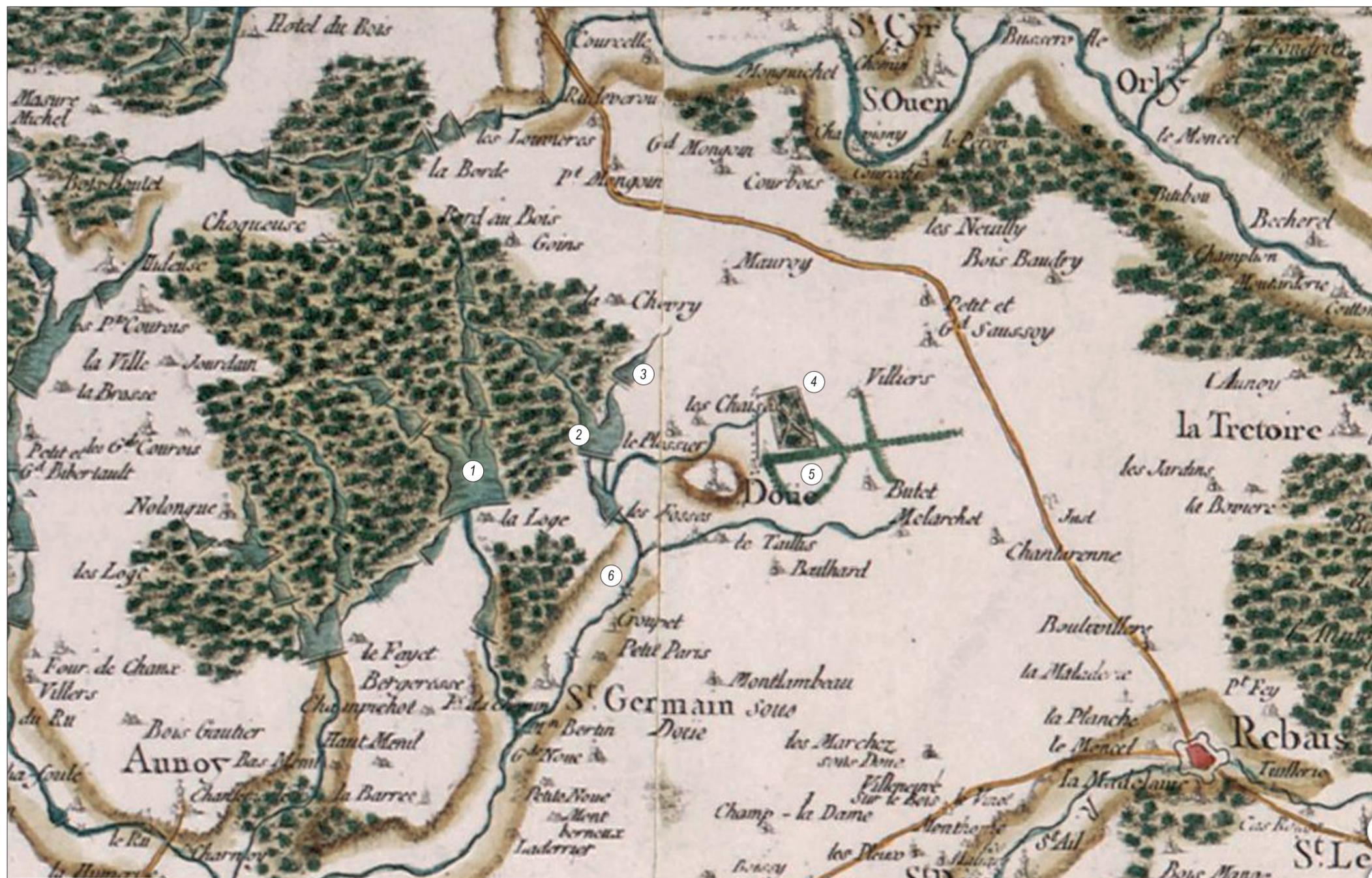
Notons également la présence de moulins sur le cours du Ru des Avenelles, machinerie indispensable à la transformation de certaines matières premières comme le grain en farine.



Butte de Doue



Secteur regroupant les étangs



- 1- Grand étang de la loge
- 2- Etang de la Motte
- 3- Etang de la Chevie
- 4- Le parc
- 5- Les allées
- 6- Moulins

Un couvert arboré simplifié

La vacuité de la plaine agricole ne semble pas correspondre aux cartographies contemporaines qui montrent un plateau maculé de remises boisées. Ce que cherche à exprimer le cartographe, c'est avant tout les structures déterminantes qui façonnent le territoire à cette époque pré-révolutionnaire, celle de l'ancien régime en voie de vacillement.

Dans cette logique de hiérarchie des informations, la forêt domaniale de Choqueuse reste le motif de paysage le plus stable puisqu'il perdure encore de nos jours comme une entité majeure de cette séquence paysagère, au même titre que la butte. De même, le cordon boisé chahuté qui suit la vallée du Petit Morin est un acteur prégnant du paysage du plateau.

Un parc dans la campagne cultivée

Autre enseignement de la carte, la transcription schématisée du domaine du château de Doue, à l'est de la butte, qui s'organise autour de deux motifs.

- Le premier forme un rectangle facilement identifiable, rencontrant au nord, le ru de l'étang de la Motte. Le motif évoque un parc avec ces tracés d'allées en croix, figure classique de l'Art de jardins.
- le second semble correspondre à la rencontre de plusieurs tracés dessinant des allées plantées, dont une est clairement conditionnée par la vue sur la butte et son accès direct depuis la plaine.

Une maille viaire écartée de la butte

Dans la démarche de gestion des données, le cartographe n'exprime ici que les chemins de longs parcours, ceux reliant les principales polarités urbaines du moment. Rebais, au cœur du plateau est un point d'échange loin d'être mineur entre les deux vallées et leurs bourgades marchandes (Coulommiers, la Ferté-sous-Jouarre, Meaux...). Faut-il interpréter l'absence de report d'une relation viaire vers Doue comme un intérêt limité à cette époque pour la butte, son château et son village ?

La nébuleuse de fermes et de hameaux

L'organisation humaine archétypale du plateau est parfaitement traduite par la densité des toponymes indiquant çà et là, villages, fermes et hameaux, réparti autant sur le plateau proprement dit que dans les petites vallées qui le sillonnent.

Le temps du château et comment la butte est intégrée à un système de parc !

Bien que totalement disparus aujourd'hui, impossible de faire l'impassé sur le château et son vaste domaine qui occupaient à l'est de la butte, une considérable étendue agencée d'aménagements fastueux associant toutes les figures du jardin classique.

Edifié sur l'emplacement d'un ancien château fort du XIIIème siècle déjà restauré au XVème par Michel Juvenal des Ursins, son ancêtre, il est impulsé par Esprit Juvenal d'Harville des Ursins, d'après des dessins de Mansart, qui sera terminée en 1720. Il vint y habiter vers 1718.

Après sa mort en 1726, sa femme entreprend des travaux d'embellissement et d'agrandissement du parc. Ainsi, de 1728 à 1734, des travaux d'embellissement et d'agrandissement du parc sont entrepris comme l'ouverture de grandes allées à travers champs depuis le château, de nombreuses plantations d'arbres (ormes, châtaigniers, tilleuls) le long des chemins et allées proches de la butte, la transformation de la garenne en parc avec allées et sentiers sinueux. La butte est littéralement absorbée par le parc, en devient un motif pittoresque et un but de promenade insolite qui contredit la rigidité apparente de l'aménagement « à la française ».

Ce domaine comporte un parc entouré d'une enceinte maçonnée de près de 2800 mètres, regroupant les constructions (château, ferme) et des extensions « hors les murs », à l'ouest, qui s'accaparent presque l'entièreté de la butte de Doue et intègrent l'église à son système d'allées rayonnantes. Il s'ancre également à son territoire par un faisceau d'allées plantées d'arbres parcourant la plaine (ormes, châtaigniers, tilleuls), notamment vers le sud-est, et dont certaines prolongent les tracés du parc (vers la vallée du ru de Fosse Rognon).

Le domaine fermé s'organise autour d'un axe principal de composition commandé par le château en forme de H, distribuant à l'est, une perspective monumentale structurée par un bassin rectangulaire formant un canal et un miroir d'eau imposant que viennent souligner de part et d'autre, deux mails dont le tracé se prolonge bien au delà des enceintes du parc, en direction de l'actuelle RD 204. Au nord de cet axe, un grand bois jardiné, lardé d'allées cavalières s'inscrit au milieu d'espaces enherbés dans lesquels sont aménagés un vaste potager, une pépinière ou un verger de plein vent, champs cultivés...

La ferme compose un équipement agricole très complet qui assure une autarcie au domaine (écuries, bergerie, étables, laiterie, sellerie, hangars et grenier, colombier... sans oublier un peu de pisciculture probablement possible grâce au canal).

A l'ouest, face à la grille, un large dégagement est ménagé au pied de la butte, à partir duquel s'organise en un réseau d'allées en étoile, dont la principale escalade le versant de la butte. C'est là une des extensions majeures voulues par la veuve d'Esprit Juvenal d'Harville des Ursins. A cette époque, toute la partie sommitale, les Garences, est coiffée d'un massif boisé, dominant des piémonts visiblement cultivés. On devine quelques pièces de verger ou de vigne exposées plein ouest. L'appropriation de la butte comme motif constitutif du parc est ici évidente ! Sa vocation de belvédère « naturel » est mise à profit pour magnifier ces aménagements, les différentes allées organisant des perspectives et des promenades en balcon sur la plaine.

«Le château est vaste et d'une belle construction faite depuis plus d'un siècle, sur la forme de la lettre H, lettre initiale du nom de son propriétaire. Il était précédemment flanqué de tours et entouré de fossés. Les longues avenues qui conduisent à la grille, les avant-cours, les jardins et le parc de plus de 60 ha avaient été dessinés par André Le Nôtre, et présentaient toutes les régularités, mais depuis on a donné à cet ensemble, en variant les sites, tout ce qui pouvait rendre ce lieu plus gai et plus salubre. A des bosquets touffus ont succédé de hautes futaies, puis de vastes prairies plantées d'arbres fruitiers. Elles servent de pâture à des bestiaux de différentes espèces, notamment à des poulains et des juments poulinières de diverses races. Cette réunion d'animaux utiles anime ce tableau et ajoute à l'agrément de cette propriété.»

OUDIETTE Charles. Dictionnaire topographique des environs de Paris jusqu'à 20 lieues à la ronde de cette capitale. 2ème édition. 1817.



Plan terrier dressé vers 1780 (archives départementales de Seine-et-Marne).

- 1- Château
- 2- Ferme
- 3- Bassin
- 4- Potager
- 5- Fer à cheval
- 6- Eglise
- 7- Promenade belvédère
- 8- Parc
- 9- Verger ou pépinière
- 10- Garences



Superposition de la photographie aérienne actuelle (géoportail) et le plan terrier dressé vers 1780 (archives départementales de Seine-et-Marne).



La ferme du Château au début du XXème siècle.

De l'abandon à l'effacement

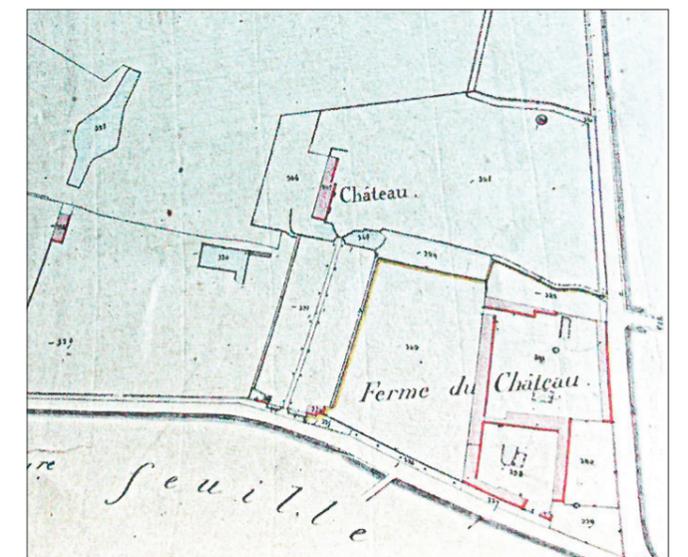
Ce domaine exceptionnel par son ampleur et ses aménagements productifs et récréatifs reste stable jusqu'à la mort d'Auguste d'Harville, en 1815.

Les premiers signes de déchéances apparaissent dès 1813 et affectent principalement le parc. En 1847, soit cinq ans après sa vente, le bâtiment du château est violemment affecté, qui ne possède plus que son aile gauche. Il devient une ressource facilement captable en matériaux et sera progressivement démantelé. Seuls certains bâtiments de la ferme actuelle ont pu traverser ces événements et l'ensemble bâti qui siège encore au pied de la butte est un témoin précieux mais bien timide de ces installations colossales.

On lit dans l'affiche de la vente aux enchères en 1817 : « Un corps de bâtiment simple en profondeur, avec une aile de chaque côté, précédé d'une cour d'honneur et d'une avant-cour ; il est élevé d'un rez-de-chaussée sur étage de souterrain... Le rez-de-chaussée consiste en plusieurs appartements de maître, grande et belle galerie et une salle de billard. Ces appartements sont décorés de menuiseries et de glaces. Deux escaliers communiquent au premier étage où se trouvent un grand nombre d'appartements de maître... Au-dessus est un étage en mansardes où sont plusieurs petits appartements et les chambres de domestiques... ».

Suit la description des dépendances dont une orangerie, du parc où se trouve une machine hydraulique pour la distribution de l'eau au château et de diverses parcelles en potager, prairie, plantation, et enfin d'une pièce d'eau.

Le château resta aux mains de la famille d'Harville jusqu'en 1815 où il fut vendu, à la mort d'Auguste d'Harville descendant de la noble famille Juvenal des Ursins. Mais déjà bien avant la Révolution il montrait quelques signes de manques d'entretien et subissait des dégradations. Il fut peu à peu démantelé au cours du XIXe siècle. Ne subsistent aujourd'hui que la ferme appelée encore « château ». Du parc ne reste pratiquement rien, si ce n'est des marques avachies des terrassements des bassins.



Cadastré de 1847 (archives municipales de Doüe). Disparition du bassin-canal. Le château ne se limite plus qu'à une seule aile.

Une plongée dans l'intimité du paysage de Doue

Cette carte complète à merveille celle plus territoriale dressée par Cassini et restitue le château et le parc de Doue dans le territoire communal.

On apprécie toute l'ampleur de ce domaine, la dimension monumentale de ces tracés soulignés ou non par des alignements d'arbres (dont le principal s'appuie à l'est sur le hameau du Petit Saussoy), le carroyage en polygone parcourant la butte et l'intégrant complètement à son dispositif scénographique et dont l'église occupe un des angles. Il conditionne également tout un système d'allées et de voies secondaires rayonnant à partir du corpus bâti composé par le château, les communs de la ferme. L'implantation du domaine reste inconnue. Fut-elle motivée par la proximité de terres tenues à l'écart de l'eau contrairement à la partie ouest du territoire communal, à la volonté de s'accaparer entièrement la butte en échappant le plus possible à l'aire urbanisée du village ?

La carte localise des boisements épars de dimensions extrêmement variables, celui occupant une partie du domaine du château étant particulièrement imposant (aplat vert clair). Si la légende est cohérente, il faut en déduire que le sommet de la butte est à cette époque boisée.

En vert d'eau, autour des villages et hameaux, et accompagnant les cours d'eau, des espaces de prairies sans doute, que pâtures et vergers se partagent peut être dès cette époque.

En beige, vraisemblablement le domaine des cultures de plein champs.

Les hameaux gravitant autour du village ont pratiquement tous la même étendue et Doue organise son tissu à partir du noeud routier qui l'irrigue. Cette atomisation du bâti génère un maillage conséquent de petites routes et de chemins que les remembrements successifs ont considérablement modifiés en nombre et en tracés.

Cette « intrusion » dans le paysage de Doue à la fin du XVIIIème siècle offerte par cette carte remarquablement exécutée décrit enfin les trois principaux étangs dont celui de la loge, totalement enchassé dans le boisement, bordé par une route digue (l'actuelle RD19).



Plan d'Intendance ou carte dit « élections de Coulommiers de 1787. Archives départementales de Seine-et-Marne. Par souci d'harmonisation de lecture, la carte a été orientée avec le nord en haut.

La «belle campagne»

A cette époque, Doue compte avec 20 hameaux et plusieurs fermes écartées, une population de 1000 à 1100 habitants.

La carte d'Etat Major (première moitié du XIX^{ème} siècle) illustre bien le caractère temporaire du paysage, puisque de nombreux motifs qui y figurent ont aujourd'hui été rayés de la carte. La chaîne des étangs, les vergers, les chemins, le domaine du château, qui composaient à cette époque un paysage bien plus diversifié qu'aujourd'hui, ne sont plus visibles.

D'abord les étangs, dont la disposition en arc de cercle semble presque insulariser le village de Doue et le hameau de Croupet. Cette chaîne d'eau prend naissance dans les bois de Jouarre, l'étang du Batardeau se branche sur le Grand Étang. A la Loge, la route sert de chaussée à l'étang qui forme également la digue qui le limite et fixe la hauteur maximum de l'eau. L'eau excédentaire est évacuée par un canal sous la route rejoignant l'étang de la Décharge, suivi de l'étang de la Presle, suivi de l'étang des Gains.

Associé à ce motif hydrographique, le réseau des ruisseaux et de leurs fonds humides, en aplat bleu, où évoluent sans doute des prés gras dévorés par le bétail. Leur cours présente à cette époque des cours très méandreux, en particulier le ru de la Fosse Rognon. Ces aplats bleus qui évoquent également jardins et pâtures se retrouvent également autour des unités bâties, formant des écrins vivriers associant jardins potagers, vergers, prés à proximité des étables et des écuries.

Sont cartographiées les fragments de boisement qui émaillent la plaine à l'Est de la butte et sont encore en place pour une grande partie d'entre eux.

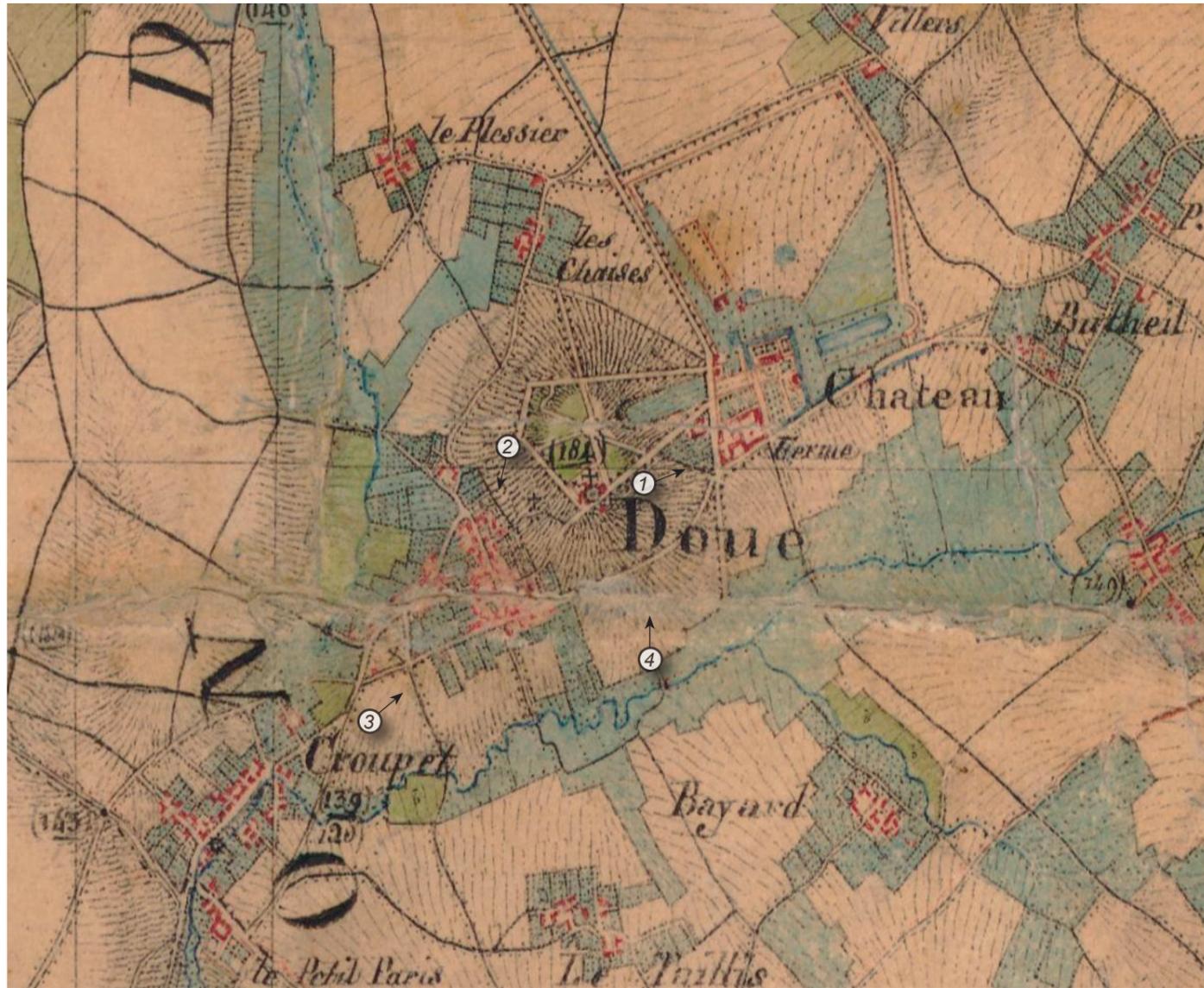
La description précise du domaine du château offre une belle lecture de cet ensemble. Si la disparition d'une aile du château est bien visible, le reste du parc est encore en place à cette époque.

La maille des chemins est bien plus dense à cette époque, elle sera rectifiée et réduite au fur et à mesure des campagnes de remembrements qui marqueront les mutations de l'espace agricole. A l'inverse, les RD 204 et RD 222 ne sont pas encore tracées.

Pour illustrer et spatialiser cette carte, quatre cartes postales exposant le paysage de Doue, et de sa butte, juste au début du XX^{ème} siècle.



Carte d'Etat Major 1820-1866 / Source : géoportail



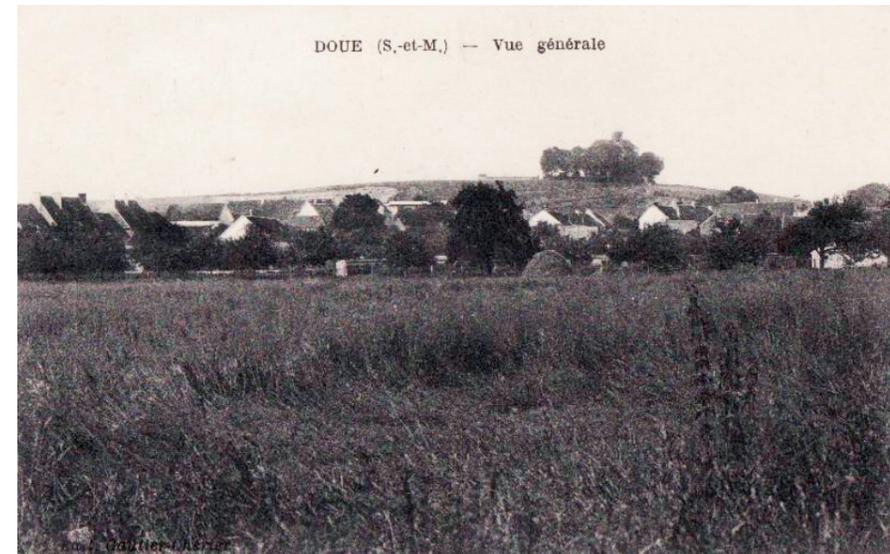
Zoom sur la carte d'État Major 1820-1866 / Source : géoportail



1. Cliché pris depuis la rue de l'église dominant la ferme du château à Doue / Source : delcampe.net



2. Vue vers le sud depuis la butte de Doue avec le village au premier plan / Source : delcampe.net



3. Depuis les prés longeant le ru de la Fosse-Rognon, la butte de Doue dans son contexte / Source : delcampe.net



4. Carte postale montrant la butte de Doue dans son contexte agricole / Source : delcampe.net

La carte n°1 offre une vue panoramique prise depuis la rue de l'église dominant la ferme du château. Elle concentre tous les motifs de paysage marquants de cette époque :

- Un parcellaire à taille humaine et diversifiée en dimension et en type de culture.
- Des cortèges d'arbres fruitiers composant de beaux vergers.

Une constellation de hameaux tapis dans leur gangue de jardins vivriers.

En arrière-plan, l'actuelle RD 204 et son peloton d'arbres rigoureusement mis en ligne.

Le cliché valorise une scénographie agricole «heureuse», dont l'énorme complexe bâti fermier est avant tout le sujet, renvoyant non seulement à la prospérité du terroir mais aussi à l'excellence d'un ancien domaine seigneurial dont il ne représente qu'un petit tout témoignage.

Le second cliché, qui décrit une vue panoramique offerte par la butte, propose une vue opposée, dirigée vers le sud, le village de Doue et les lointains arborés dessinés par la vallée du Grand Morin. Au premier plan, les clos jardinés accompagnent un tissu relativement aéré composé de maisons hautes. Le seuil du village est marqué par un alignement d'arbres très expressif. Au loin, la campagne est parcourue par les bosquets (forme haute) et par des lanières de vergers (forme basse) qui absorbent les fermes et hameaux.

L'image n°3 replace la butte dans son contexte. Prise depuis les prés longeant le cours du ru de la Fosse Rognon, elle montre une composition très épurée qui n'existe plus aujourd'hui. Seule le couple église/bouquet de tilleuls trône sur le sommet de la butte qui domine un village sans geste ostentatoire. A gauche, on devine les marques des excavations du sol pour y soutirer le sable.

Cette dernière captation de paysage met en scène la butte et son monument dans un cadre de fin de moisson, révélant le caractère généreux et nourricier du territoire, une sorte d'image d'Épinal du monde agricole français juste avant la première mondiale. On apprécie le dialogue subtile et presque parfait entre les tilleuls et l'édifice, le soin apporté au travail des champs où la main de l'homme et de son animal est partout présente.

Le paysage agricole avant les grande reformes agraires

Cette image permet de mieux apprécier le partage des terres et les types de cultures, révélant une partition du sol bien plus atomisée qu'aujourd'hui, véritable marqueterie de parcelles en lanière. La division parcellaire est poussée à l'extrême, témoignant certes des partages successifs des propriétés mais aussi de l'aptitude du territoire à accueillir une variété de cultures (expression de la polyculture). Toutefois, de grandes pièces sont déjà taillées et portent souvent les traces d'un drainage moderne.

Autour des villages et hameaux, la couronne de pâtures complétées d'arbres fruitiers restent un motif stable et prégnant. Les terres situées entre le village de Doue et le ru de la Fosse Rognon sont particulièrement représentatives de la polyculture qui régissait à cette époque les exploitations agricoles. C'est un terroir favorable à la culture du pommier, planté sur deux ou trois rangées dans les prés en ponctuation des pâtures et souvent adossées aux corps de ferme (plusieurs variétés locales composent ces vergers de plein vent comme la Vérité, qui se gardait longtemps, la Barrée, pomme à croquer juteuse dont on disait qu'elle était originaire de la région, le Châtaigner de couleur violacée, la Rambourg, qui servait à faire le « croquemusiau » où la pomme entière est cuite dans une boule de pâte, la Belle-Joséphine). L'abondance de la production permettait de fabriquer du cidre.

Les jardins sont souvent entourés de murs montés en meulière et plâtrés ce qui leur donne une couleur blanche propice à la conservation de la chaleur. Ces murs étaient systématiquement garnis de poiriers conduits en espalier, forme exploitant pleinement toute la surface du mur et permettant des tailles très productives.

Les cours d'eau sont encore des entités intègres, de par leur cours naturel sinueux et leur ripisylve continues qui en soulignent les tracés. Ces deux morphologies ne résisteront pas ou que très partiellement, aux « rectifications » de l'espace agricole des années 1950/60.

Les dynamiques d'extension des entités bâties ne sont pas encore à l'oeuvre. Chaque entité préserve une mise à distance comme les Maisons Brûlées vis-à-vis de Doue par exemple.

En un peu plus d'un demi-siècle, tous les étangs de la région de Jouarre sont asséchés; les champs de blé et d'avoine font place aux betteraves; les pacages à moutons disparaissent progressivement, seul l'élevage bovin perdure.

La butte de Doue est un espace totalement ouvert, seuls les tilleuls qui escortent l'église en ponctuent le sommet et un maigre alignement d'arbre s'accroche à la pente de la rue de l'église en venant de la ferme du château (il existe encore aujourd'hui sous une autre forme). Autour de la ruelle Sainte-Catherine, gravite visiblement un verger. La friche actuelle calée entre l'église et le terrain de football n'est pas encore en place et l'on suppose l'existence d'une relation visuelle directe avec le village et une vue nettement plus dégagée sur l'église depuis ce dernier.

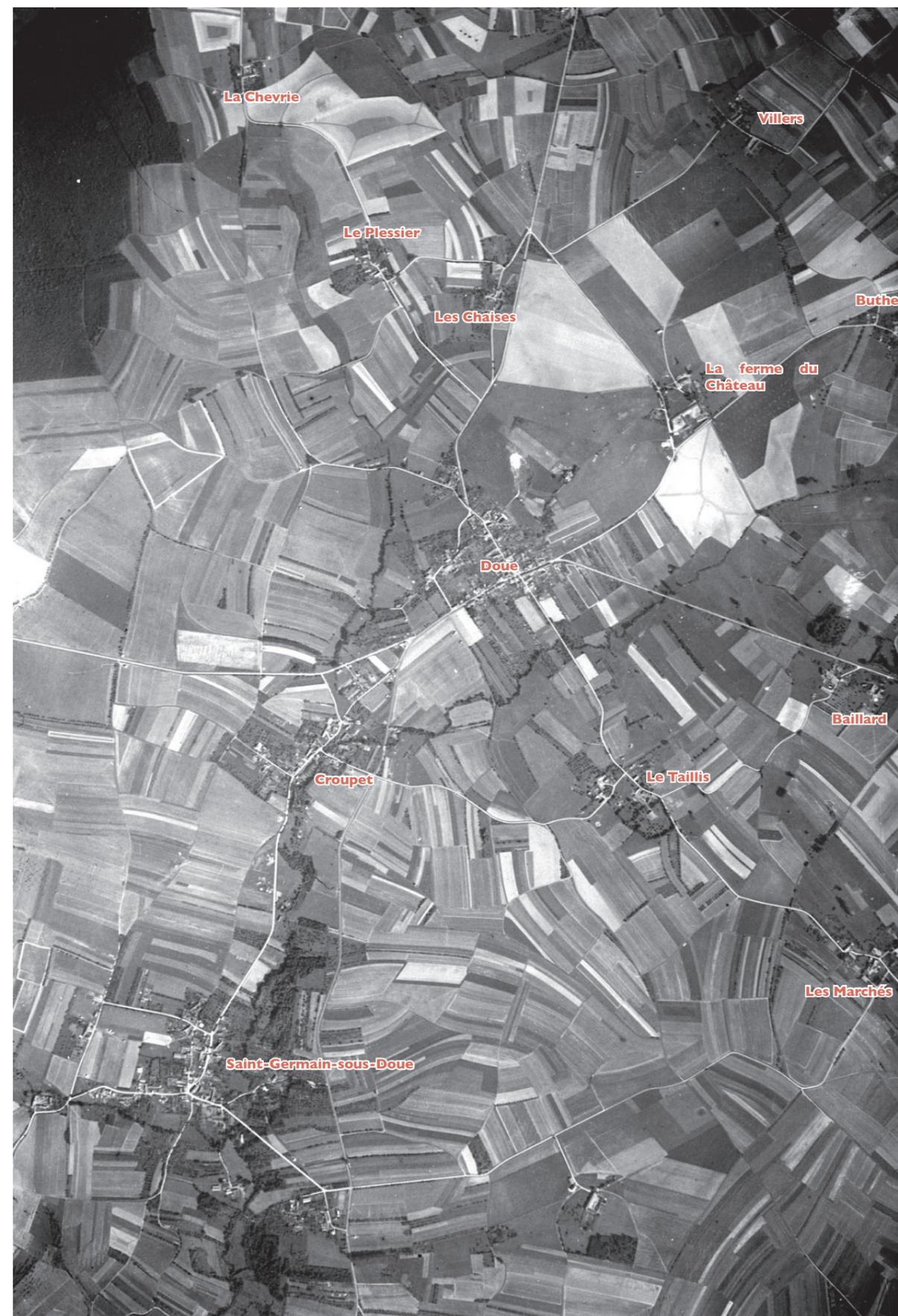
L'extraction du sable laisse une marque prégnante sur le cliché, témoignant d'une exploitation en cours. Face à la ferme du château, il existe un hangar qui n'existe plus aujourd'hui.

De la disparition des étangs

La régression des étangs est un processus long, engagée de manière générale sur le territoire national dès la Révolution. Considérés comme des marqueurs forts de l'ancien régime (noblesse et clergé), la Convention s'est également préoccupée de l'hygiène des populations. Les étangs ont été asséchés pour diverses raisons. Des considérations majoritairement sanitaires, ces eaux stagnantes et les sols instables sont des sources de danger pour la population et sont à l'origine d'odeurs parfois pestilentielles véhiculant miasmes.

Des considérations plus sociales. La nuit comme dans les cimetières, la combustion spontanée de gaz, le méthane, était à l'origine de toutes sortes de mythologies et de croyances occultes (les fameux feux follets).

Des enjeux simplement alimentaires, la population d'Ile-de-France, à partir de la fin du XVII^{ème} siècle s'accroît et entraîne une augmentation de la demande en produits agricoles. Cela se traduit par une utilisation plus intensive des sols dont l'assèchement des plans d'eau contribue de la même manière que le défrichement.





Zoom sur la vue aérienne de 1936 / Source : géoportail

Exploitation du sable

Espace dégagé au dessus de l'emplacement actuel du stade

Église

Ancien hangar au- Ferme du Château aujourd'hui disparu

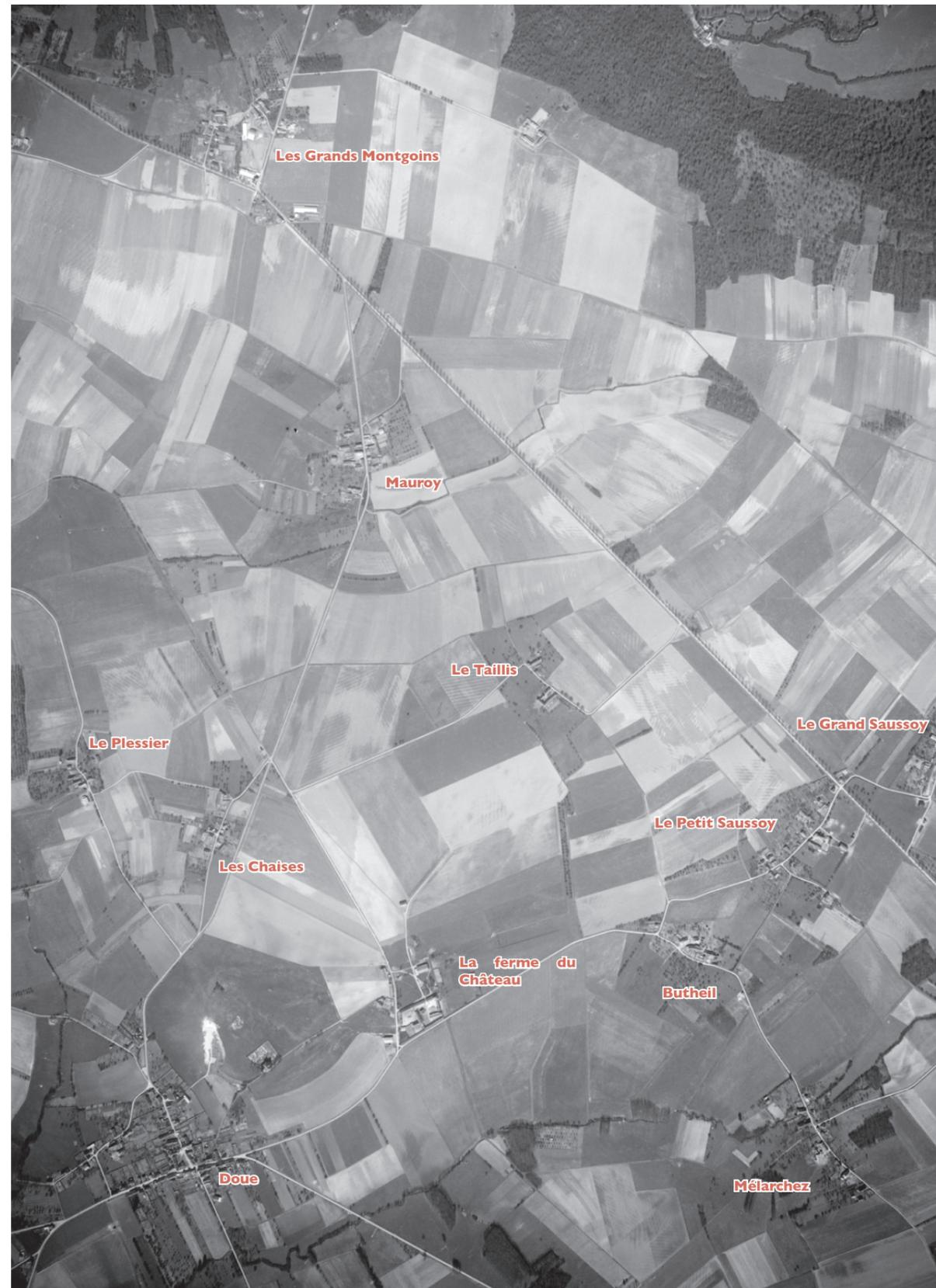
Des mutations fortes en marche

On mesure déjà les impacts des remembrements sur la maille parcellaire dont la trame s'agrandit. La RD 204 qui parcourt le plateau d'un trait est un itinéraire rectiligne planté d'arbres, dont les silhouettes devaient compter dans le paysage de cette plaine ouverte. A l'est de la ferme du château, on distingue nettement l'empreinte de l'ancien bassin rectangulaire qui composait naguère la perspective du domaine du château.

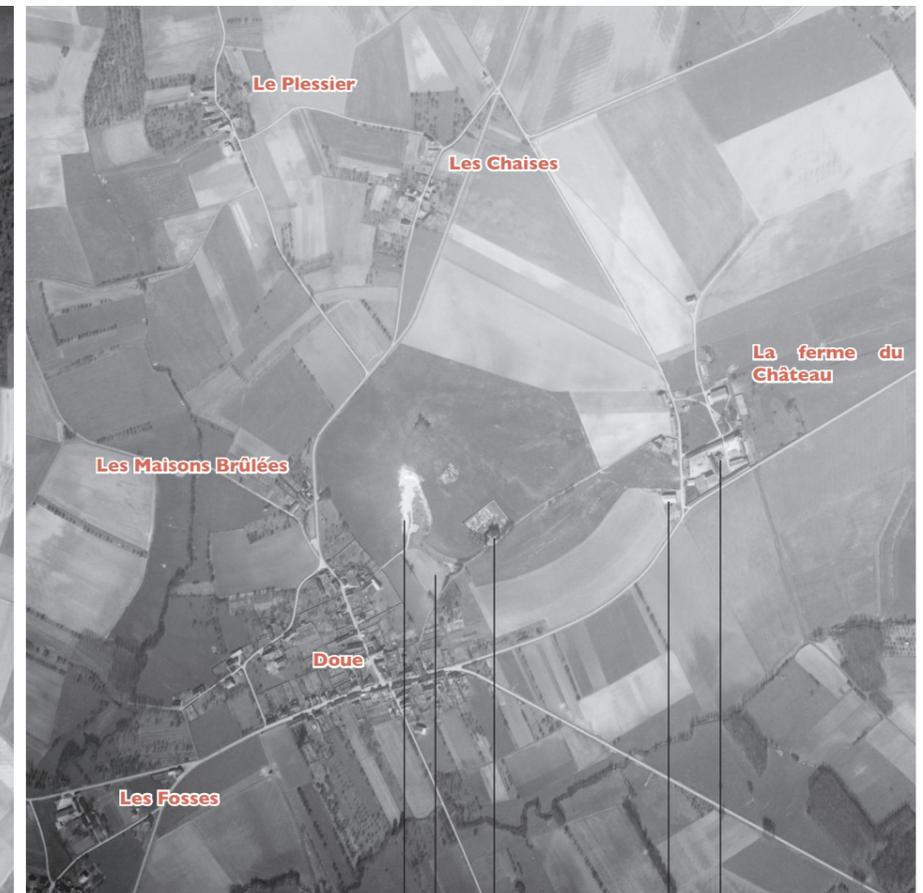
Dans la plaine, le tramage de certains bosquets trahit une plantation récente et artificielle, sans doute de la populiculture, qui trouve dans ces terres lourdes et humides des conditions favorables d'évolution, en remplacement des vergers et des prés.

Le cliché de 1961 montre les travaux de construction du réservoir d'eau adossé au cimetière (réalisée pour l'adduction d'eau du village), sa conduite d'alimentation qui coupe à travers champs en direction du village, mais aussi le petit bosquet à mi-pente, coté est, qui souligne un point d'extraction de matériaux et qui perdure encore actuellement. Les parcelles maculées de points correspondent à des champs de blé récoltés en gerbes regroupées.

La vue d'avion prise dans ces années décrit une ambiance encore très rurale, la culture des arbres fruitiers est encore tenace.



Vue aérienne de 1958 / Source : géoportail



Zoom sur la vue aérienne de 1958
Source : géoportail

Exploitation du sable
Espace dégagé au dessus de l'emplacement actuel du stade

Église

Ancien hangar aujourd'hui disparu

Ferme du château



Carte postale des années 1950/60.



- Petit bosquet
- Travaux de construction du réservoir d'eau
- Conduite d'alimentation en eau potable

Zoom sur la vue aérienne de 1961 / Source : géoportail



- Champs de blé récolté
- Parcelle d'arbres fruitiers
- Parcelle d'arbres fruitiers

Zoom sur la vue aérienne de 1961 / Source : géoportail



Vue aérienne de 1961 / Source : géoportail

Le paysage agricole avant les grande reformes agraires

La butte porte les traces d'une abondante récolte du foin et le terrain de football a pris ses quartiers à mi-pente entre le village et l'église. Entre eux s'épaissit une friche qui ne fera que se densifier jusqu'à aujourd'hui, au point de constituer une opacité forte isolant le sommet du versant sud.

Alors que le site est inscrit en 1971, l'activité d'extraction de la carrière de sable s'est considérablement intensifiée. Les excavations se sont étendues de part et d'autre d'une prise en lacets. L'exploitation de matériau est également visible sur le versant nord-est, accessible depuis la rue de l'église, juste au-dessus de la ferme du château. La plate-forme blanchâtre sert sans doute d'aire de dépôt et de manoeuvre ; elle est encore en place de nos jours, enveloppée par un rideau d'arbres et de fourrés.

Dans la plaine, entre le village et les Maisons Brûlées, l'activité de maraîchage, dont on devine les tunnels en plastique et le parcellaire typique, s'est installée. Les vergers vieillissants, non remplacés ou tout simplement abattus s'effacent lentement du paysage.

Entre le village et le hameau des Fosses, un lotissement d'une douzaine de pavillons est venu combler l'interface qui séparait depuis toujours ces deux entités urbanisées et le secteur du Bout d'en bas s'est également étoffé de quelques maisons, premières dynamiques de densification et d'extension du village qui ne cessera pas jusqu'à maintenant. Ce motif bâti nouveau prend des distances avec les règles séculaires d'organisation qui prévalaient

Fait marquant révélé par le cliché de 1999, la cicatrisation de la carrière de sable sur le versant sud-ouest de la butte tout comme de celle située rue de l'église vers la ferme du château. Des traces très ponctuelles d'évolution de la prairie vers la friche sont repérables autour du cimetière et la densification des fourrés au carrefour de la ruelle Sainte-Catherine et de la rue de l'Eglise.

Notons également la disparition du hangar situé en pied de butte face à la ferme du château.



Vue aérienne de 1987 / Source : géoportail



Zoom sur la vue aérienne de 1987
Source : géoportail

Intensification
de l'activité de
la carrière
Terrain de sport

Plate-forme de dépôt et de manoeuvre

Friche en cours de formation



Zoom sur la vue aérienne de 1987
Source : géoportail

Nouveau lotissement
Activité de maraîchage



Cicatrisation végétale de la carrière

Zoom sur la vue aérienne de 1999
Source : géoportail



Évolution de la prairie en friche

Développement de l'activité de maraîchage

Zoom sur la vue aérienne de 1999
Source : géoportail



Vue aérienne de 1999 / Source : géoportail



Aires visuelles de la butte de Doue

Inventaire et caractérisation des points de vue
Définition d'un bassin visuel cohérent et de sa valeur pittoresque

- *Un paysage ouvert qui distribue de nombreuses opportunités de perception de la butte et de son territoire d'accueil.*
- *Une dimension pittoresque exacerbée par la diversité des mises en scène orchestrées par le relief, les boisements, le maillage des routes et chemins*
- *La butte de Doue, un formidable belvédère tout azimut, dont le sommet et les versants permettent d'embrasser du regard une aire visuelle monumentale.*
- *Une forte exposition visuelle qui rend excessivement sensible la butte et son aire d'inscription.*

• Perception de la butte dans son territoire d'inscription

L'analyse de motifs de paysage a montré comment la plaine elle-même est une actrice importante de cette entité paysagère, une zone écran dont la qualité est indissociable des panoramas orchestrés par ces événements topographiques. Les séquences d'approche de la butte sont diversifiées par l'orientation de la trame viaire et ce jeu d'ouverture/fermeture orchestre les différents opacités qui structurent la plaine. La butte apparaît et disparaît au gré des opacités, l'occupation du sol ménageant des espaces ouverts très favorables à une mise en scène expressive et tout azimut.

Ce chapitre propose une analyse par palier de découverte en la repositionnant dans son ensemble paysager, d'apprécier quand et comment elle est perçue, depuis les lointains la surprise de l'apparition, le moment où la butte se révèle, puis la distance où elle s'affirme dans son espace-écran.

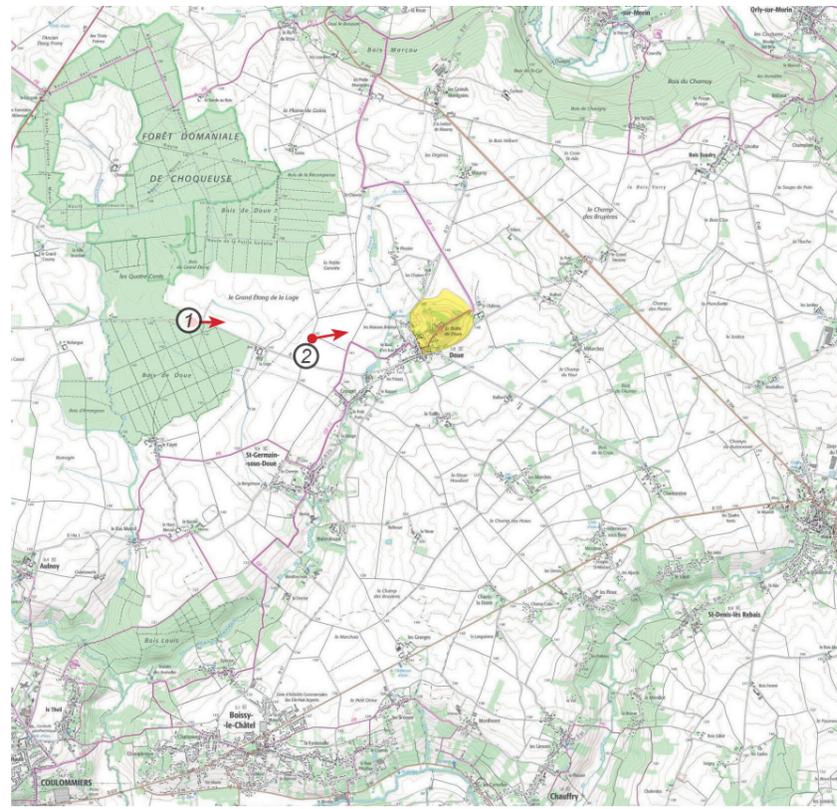
En contre-point, il s'agit de montrer ce qu'elle donne à voir depuis sa partie sommitale et ses différents versants dont la variété conditionne des panoramas loin d'être homogène.

Depuis l'ouest

La forêt de Choqueuse compose un seuil affirmé et déterminant de l'aire visuelle de la butte. Elle met en scène une séquence singulière de découverte depuis la RD 19. La traversée de la forêt est courte mais elle suffit à faire oublier un instant, le domaine des champs ouverts. Plongé dans l'épaisseur du boisement, cet épisode s'achève par un cadrage serré sur la butte (photo n°1) dans son « cadre paysager » puis sur la plaine. Cette perspective qui semble avoir été composée à partir de la butte livre ici un point de vue saisissant, surtout lorsqu'on a à l'esprit la mémoire de l'étang de la Loge.

Les différentes photographies panoramique ci-contre décrivent des premiers plans boisés qui ne laissent entrevoir que quelques constructions ne pénalisant ni la perception ni la qualité de la butte (photo n°2). Toutefois, la présence de ces bosquets gravitant autour du ru de l'Étang en concurrence la verticalité, affaiblissant l'effet de domination. Le sablon qui affleure sur son versant peut être interprété comme une dégradation. En évoluant le long de cette silhouette en remonta vers le nord, le village se donne à voir par à coup, au gré des fenêtres dessinées par les bosquets (photo n°3). Ce sont avant tout les installations de l'exploitation maraîchères qui sautent aux yeux puis l'église surgit, enchâssée dans son écran de tilleuls ! Progressivement, tout apparaît. Le village contemporain et ses pavillons sévères, en covisibilité avec l'église, le mur du cimetière et le transept de l'église, la butte et sa coiffe boisée, son coteau prairial.

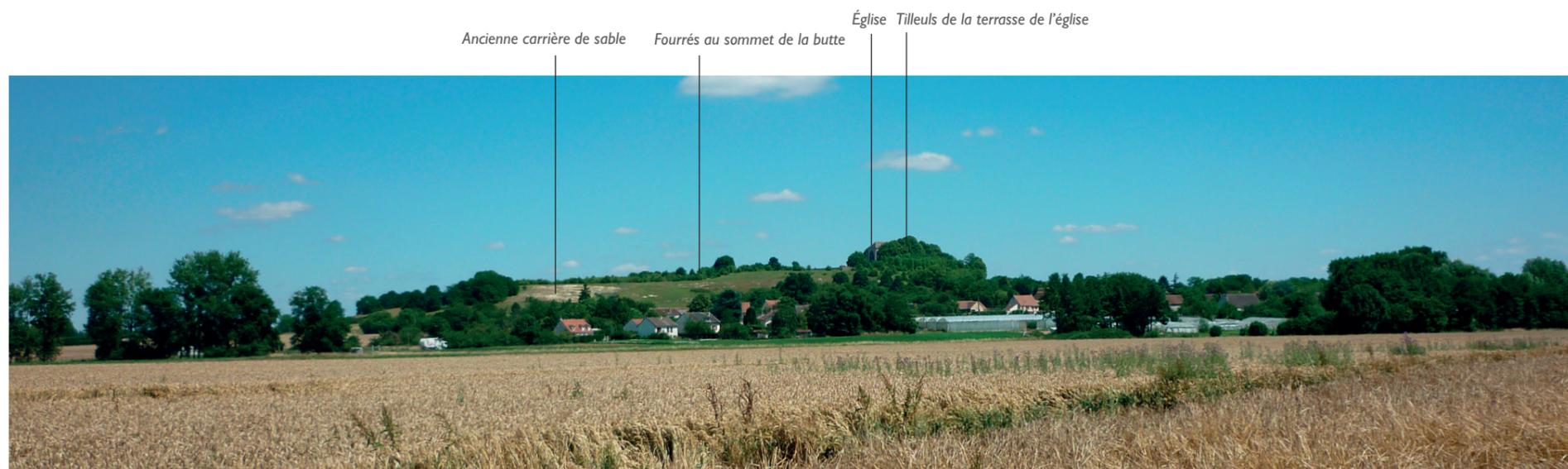
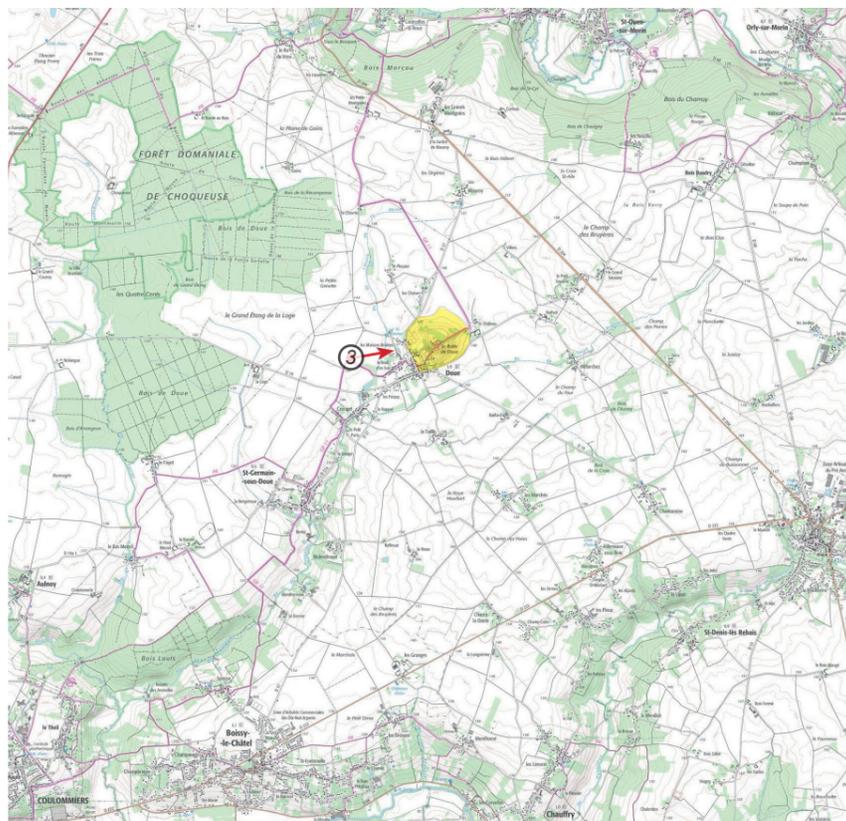
Le versant Ouest est le plus complexe à lire, à saisir en raison des premiers plans hétérogènes qui occupent son piémont. La combinaison de boisements, de constructions en tout genre livre une silhouette moins « typique » mais qui reste appréciable dans la mesure où la butte est assez haute et volumineuse pour imposer son « paysage ». Cette silhouette découverte soudainement au sortir de la forêt de Choqueuse (photo n°1) reste toutefois agréable à voir. On mesure l'importance des fragments boisés comme amortisseur d'impact et lien précieux entre l'espace cultivé et l'aire urbanisée du village.



① Sur la D19 à la sortie de la forêt de Doue, premier apparition de la butte depuis l'ouest.



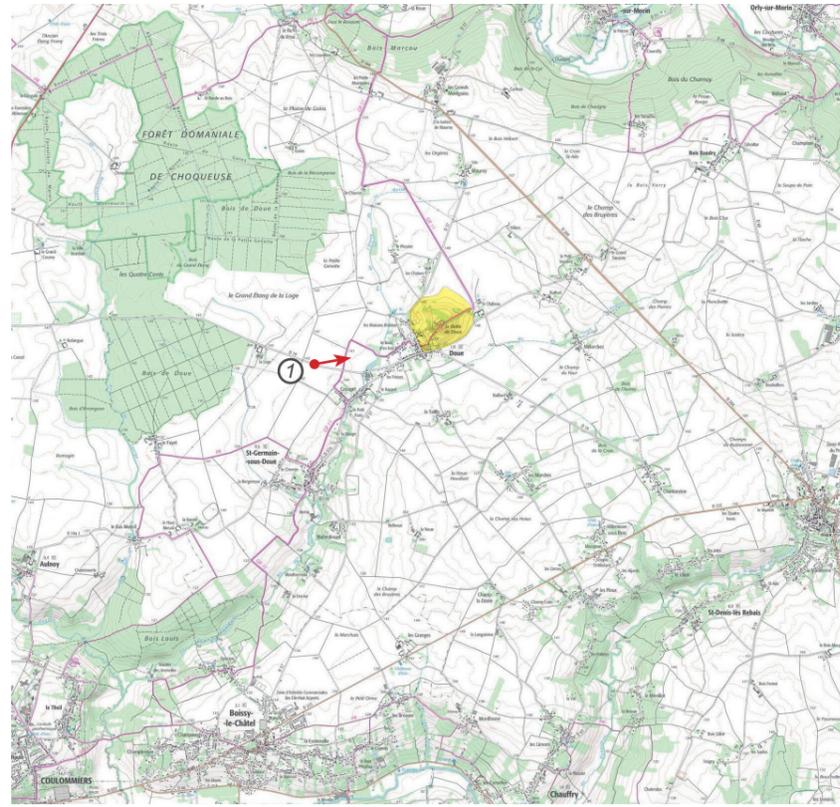
② Vue sur la butte de Doue depuis l'ouest, le long d'un sentier en quittant la D19 à l'est de La loge



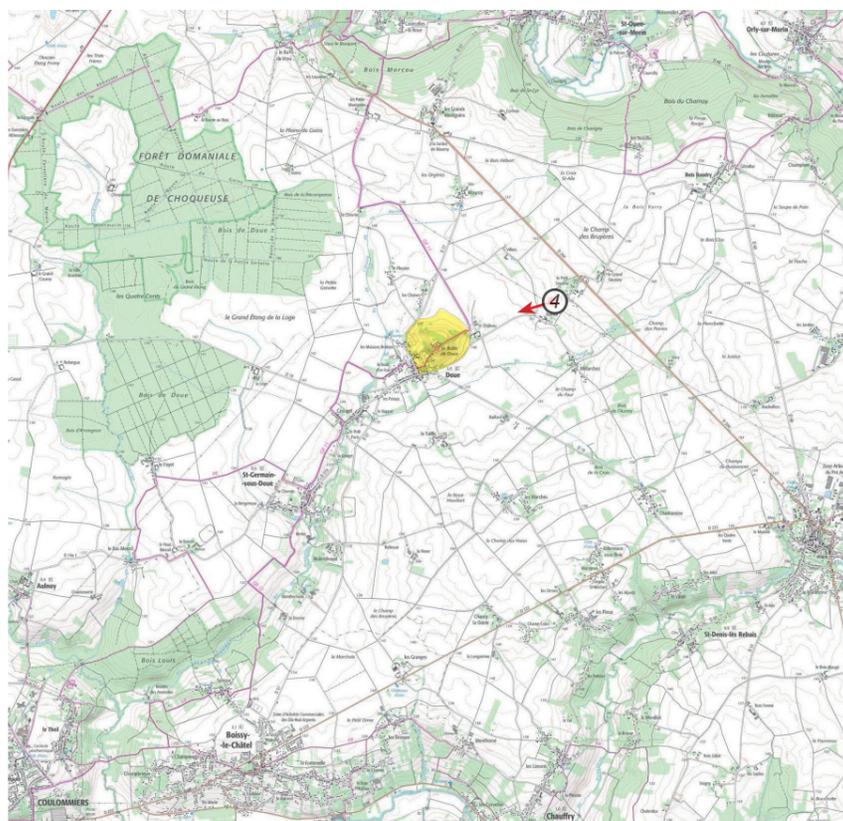
③ Vue sur la butte de Doue depuis l'ouest, le long du GRI I

• Perception de la butte dans son territoire d'inscription

Le seuil sud-ouest villageois de Doue profite d'un cadrage très serré (photo n°1) mais indispensable à l'affirmation de la présence de la butte dans cette séquence d'approche. Cette fenêtre opportune a réellement du sens malgré son étroitesse car elle enjolive ce panorama où s'établit une relation forte avec l'entité bâtie. La présence de l'eau, évoquée par cette ripisylve fragmentée est aussi un partenaire important dans la scénographie de la butte en orchestrant ce jeu de fermeture/ouverture.



① Sur la D19 au niveau du seuil urbanisé du village de Doue, un cadrage serré sur la butte depuis l'ouest.



Depuis le nord-est

Sur son flanc nord, on apprécie davantage l'empatement et l'ampleur de la butte (photos n°4 et n°5). C'est une scénographie à la fois pastorale (très inattendue dans ce paysage d'openfield céréalier) et boisée qui s'expose, un versant partiellement herbeux encore parcouru par quelques têtes de bétail. Un paysage de résistance, une évocation de la Brie laitière, ancienne terre de polyculture livrée aujourd'hui à l'agriculture industrielle. Emaillée de quelques arbres épars et trapus dont les frondaisons basses rongées par les bêtes rappellent les ambiances de bocage, cette facette de la butte est sans doute l'une des plus insolites dans ce cadre de cultures intensives. La ferme du château ajoute au panorama une dose de pittoresque indéniable dans cette exposition. L'enchaînement des pièces arborées concourt à dessiner une continuité qui part du sommet avec les tilleuls, passant par la zone enfrichée puis s'achève dans la plaine par l'écrin enserrant la ferme de château. Doit-on y voir là une évocation involontaire de l'ancien parc qui au XVIIIème siècle s'étendait sur la butte, la permanence d'un lien entre butte et ancien château ?

Cette silhouette vraiment qualitative profite aux usagers de la RD 204 sur une courte séquence allant du Petit Saussoy au hameau de Mauroy, qui malgré l'interférence de la ligne à haute tension, bénéficie d'un travelling appréciable sur cette scénographie, avec en toile de fond, la sombre lisière de la forêt de Choqueuse, autre acteur important du système paysager de ce site (photo n°6). En empruntant la petite route de Villiers, on glisse davantage vers le grand versant pâturé, livrant une sorte d'image d'Epinal d'une campagne habitée par les vaches que semble surveiller l'église. Le caractère pittoresque s'exprime là avec une force toute particulière, ambiance que l'on sait fragile, mais qui pour l'instant, mérite que l'on fasse « le détour » comme les guides ont usage de l'écrire. Le fait d'avoir préservé une coupure d'urbanisation entre le village de Doue et le hameau des chaises, prend ici toute son importance, assurant à la butte son caractère insulaire indispensable à son intégrité.

Boisement cachant la plate-forme
(ancienne carrière ?).

La ferme du Château

Église et son écrin de tilleuls

Hangars de la ferme du Château

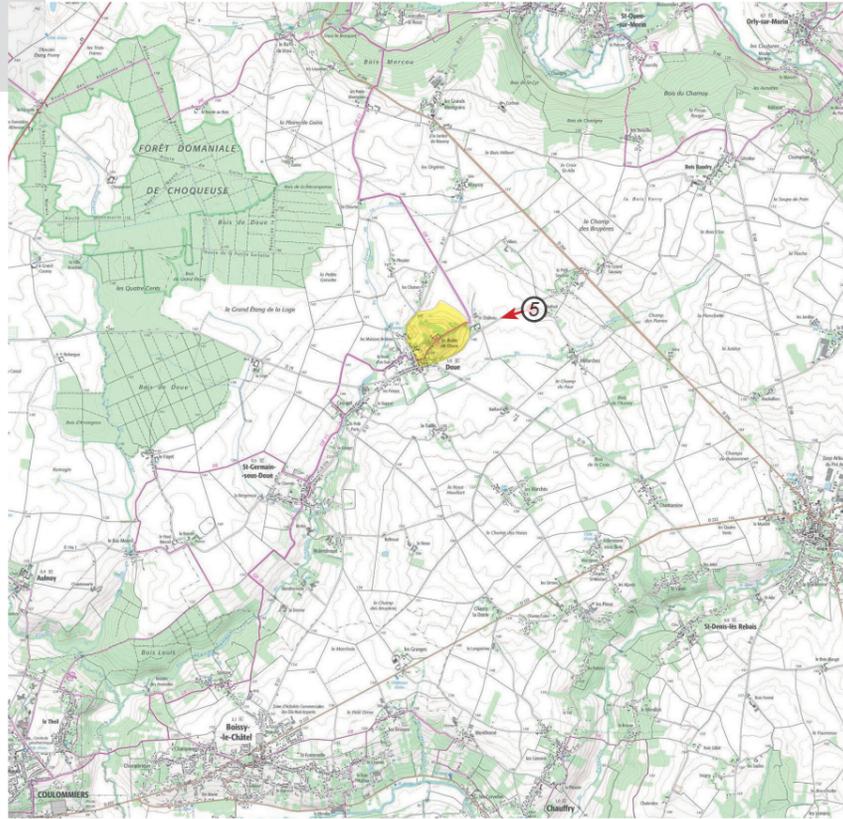
Grande pâture nord

Forêt de Choqueuse

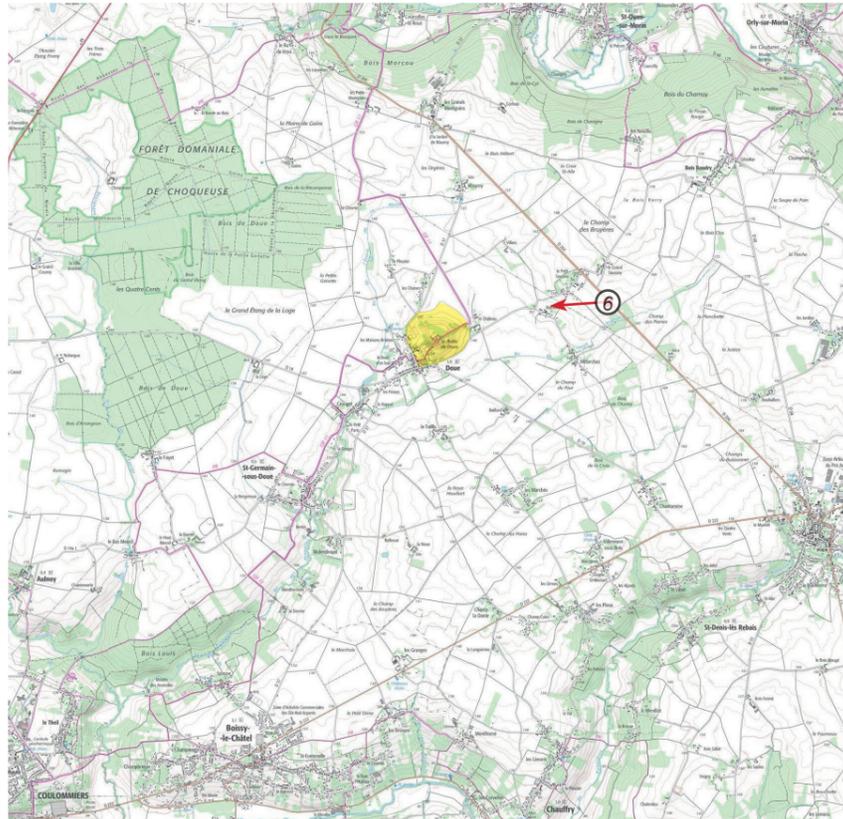


④ Vue sur la butte de Doue entre Butheil et le petit Saussoy

• Perception de la butte dans son territoire d'inscription



⑤ Vue sur la butte de Doue depuis la route entre la ferme du Château et Butheil, à l'entrée de Butheil.



Depuis l'est

Depuis les routes de l'est, les fragments boisés associés aux hameaux entourés de leur végétation, s'associent aux subtilités du relief (effet de croupes), pour produire des conditions très particulières de découverte de la butte. Le coulisage de ces opacités met en scène des tableaux cadrant la butte, à des distances et sous des angles de vue variables. Ce jeu d'apparition-disparition est une caractéristique de cette séquence de perception.

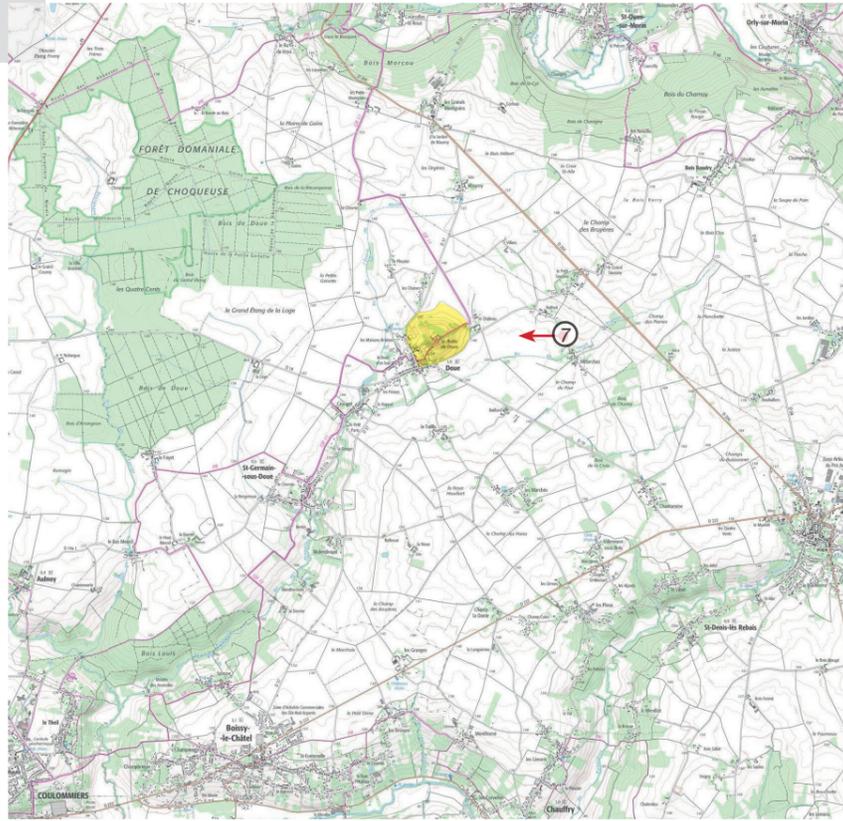
Le versant qu'elle donne à voir est ici entièrement cultivé, gestion qui n'est pas sans conséquence sur l'érosion des sols qui se traduit épisodiquement par des coulées de boue s'échouant sur la route. C'est doute le point de vue où l'église et son escorte de tilleuls s'exposent avec le plus d'ostentation, sans parasitage bâti, avec un fondu-enchaîné entre culture de plaine et culture du piémont ; c'est depuis ces points de vue que la butte paraît faire corps avec le plateau. On découvre également une crête entièrement boisée, associant dans un même cortège, la ferme du Château au nord et la ripisylve de la vallée du ru des Avenelles au sud.

Il faut migrer un peu plus vers le sud vers le hameau de Baillard pour entrevoir des éléments bâtis en co-visibilité avec la butte (photos n°9, n°10 et n°11). L'intensité des opacités étant plus prononcée, la butte n'est plus perçue dans son ensemble et comme en façade ouest, la présence des boisements atténue la prégnance de son relief.

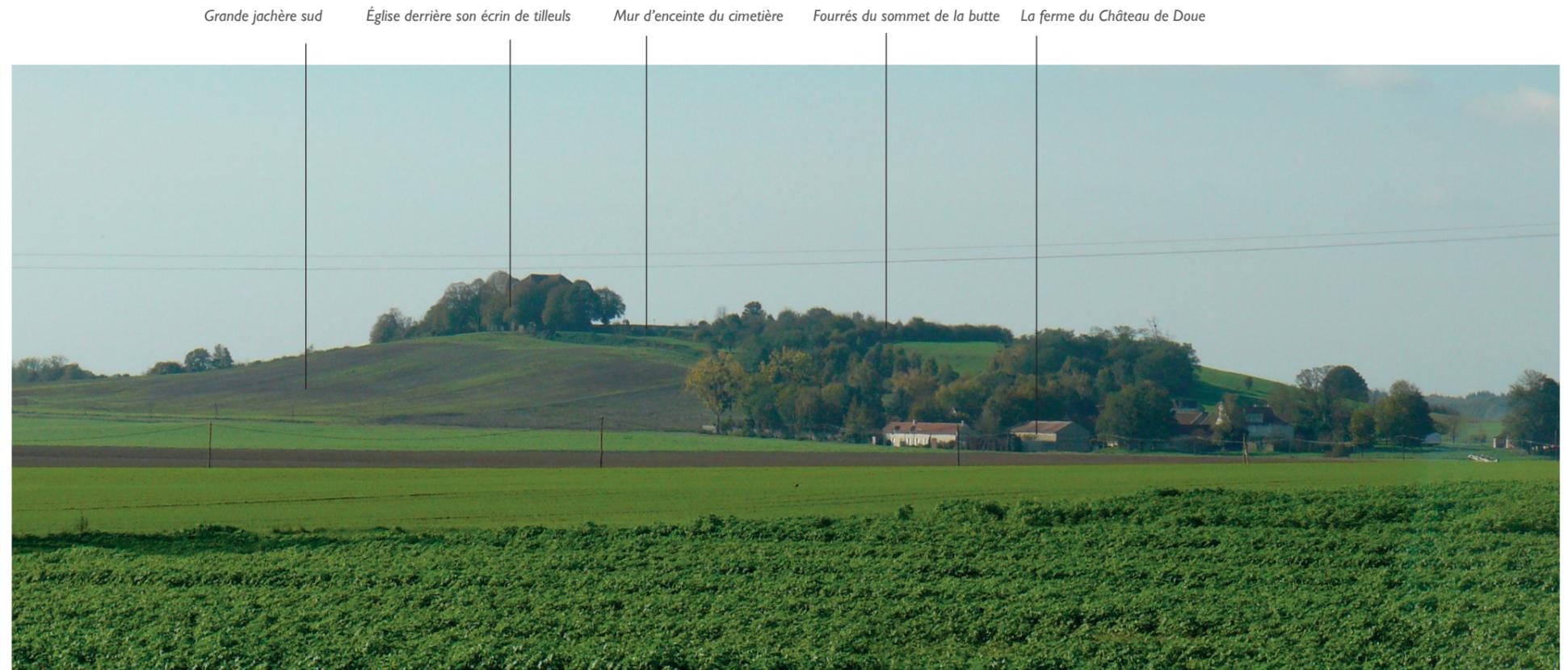
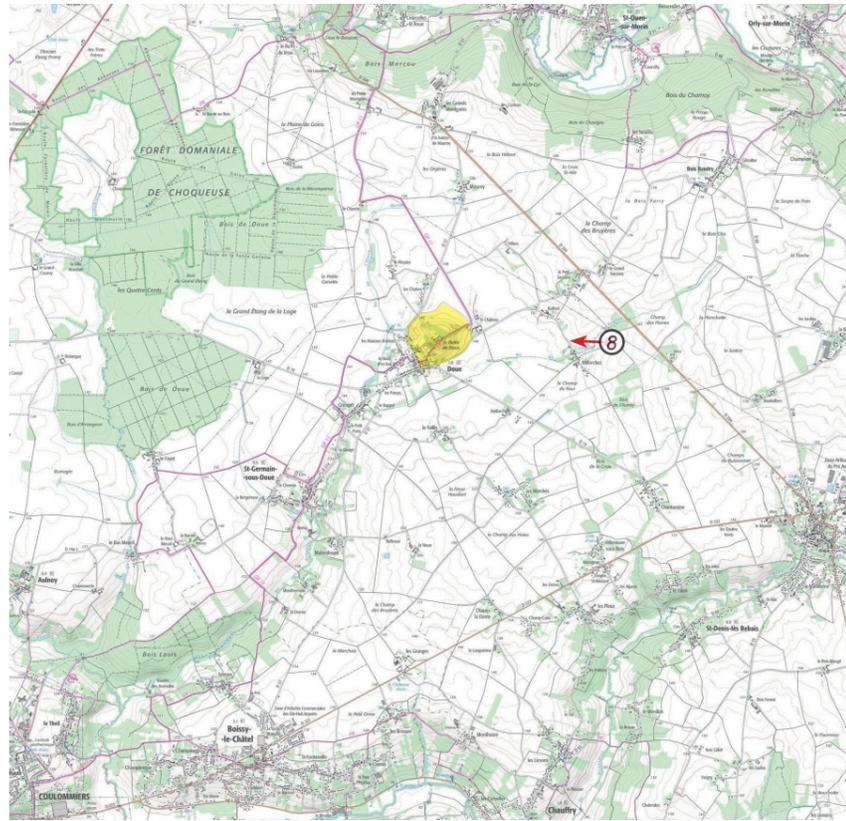


⑥ Profil est de la butte de Doue vu depuis la D204 entre le Petit Saussoy et le ru de Fosse-Rognon

• Perception de la butte dans son territoire d'inscription

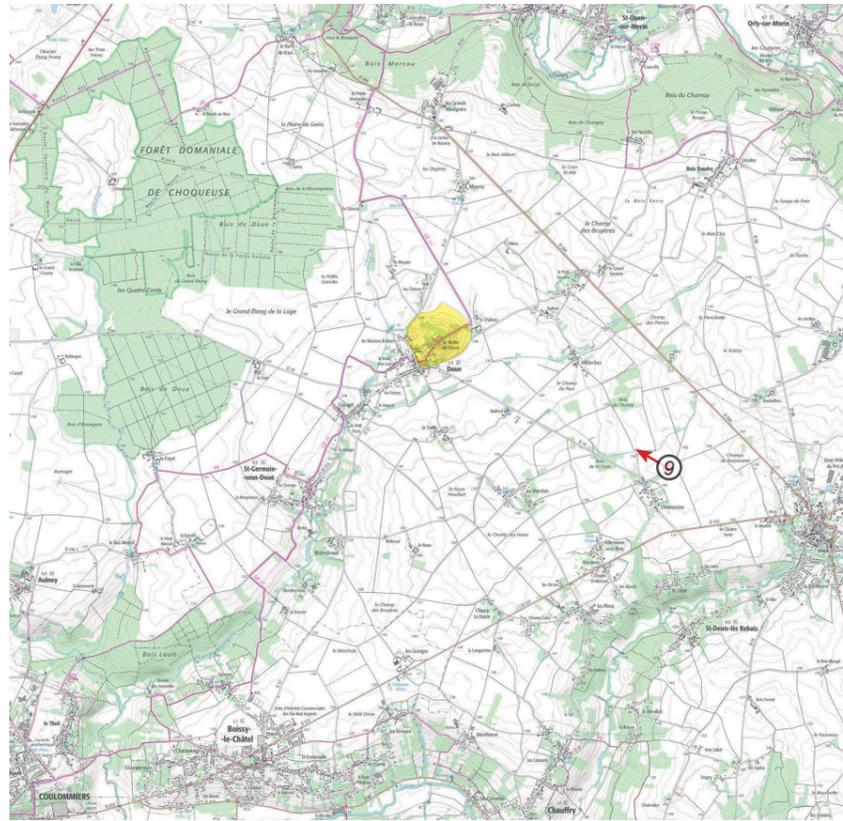


⑦ Profil est de la butte de Doue vu depuis la route entre Butheil et Mélarchez.

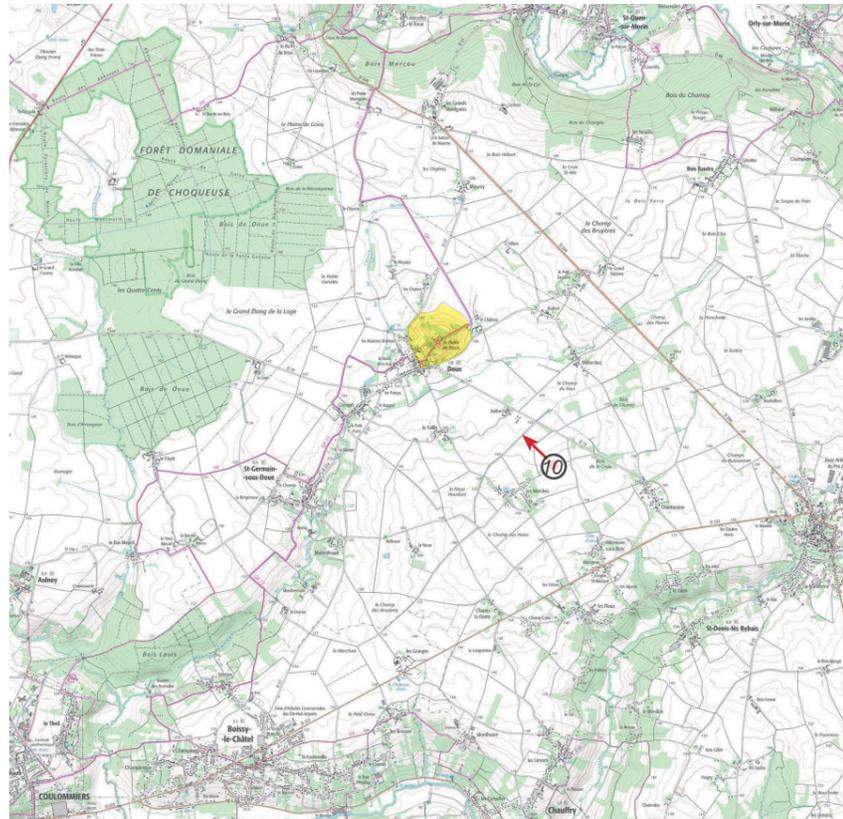


⑧ Profil est de la butte de Doue vu depuis la route entre Mélarchez et la D204

• Perception de la butte dans son territoire d'inscription



⑨ La butte de Doue vue depuis la route au nord-est de Chantareine



Boisements le long du ru de Fosse-Rognon

Village de Doue

Église et son écran de tilleuls

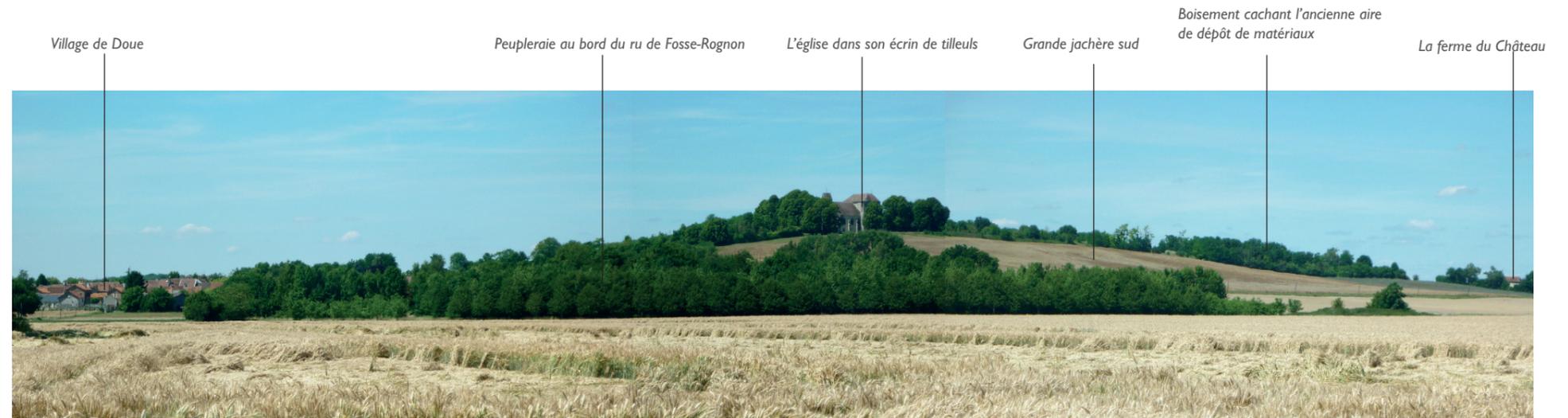
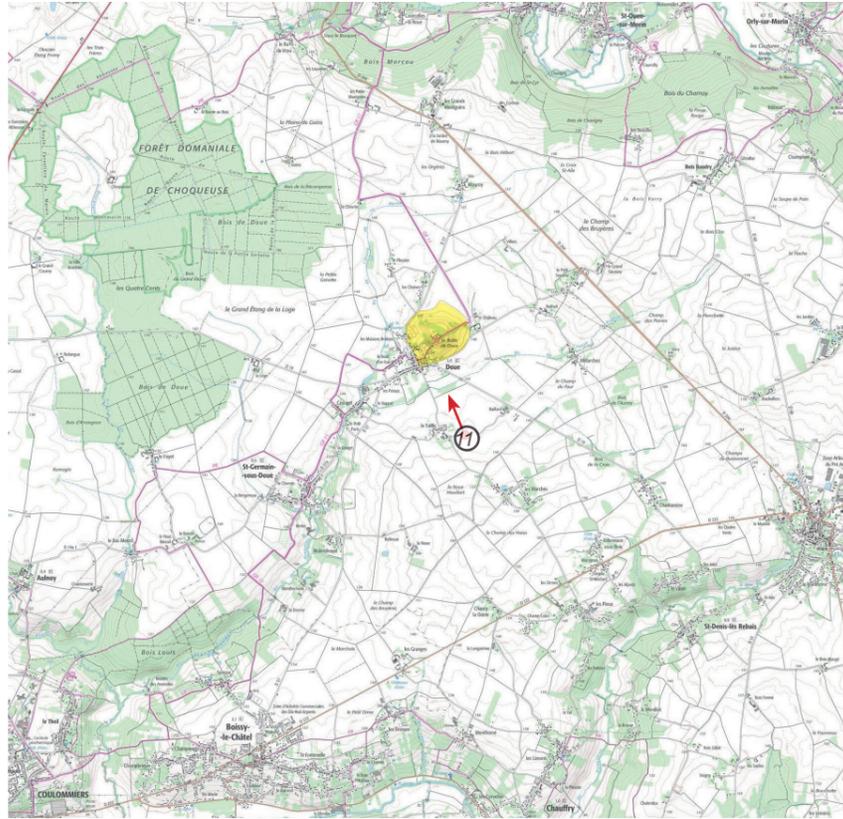
Baillard

La ferme du Château

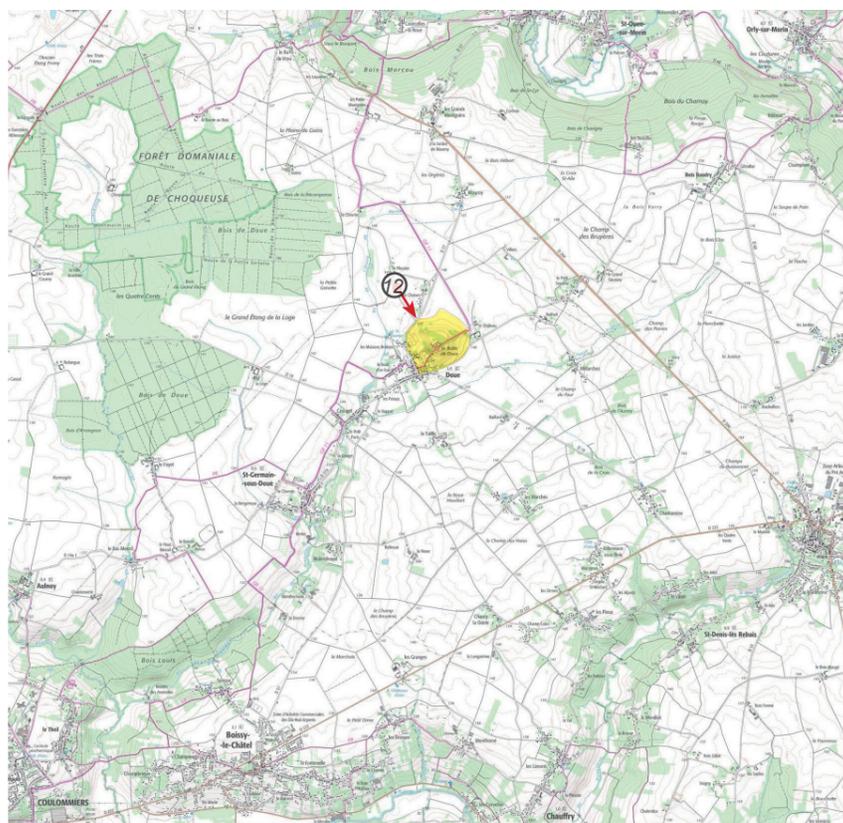


10 La butte de Doue vue depuis la route entre Les Marchés et le Bois de la Croix

• Perception de la butte dans son territoire d'inscription



17 La butte de Doue vue depuis la route entre Le Taillis et Baillard



Depuis le nord

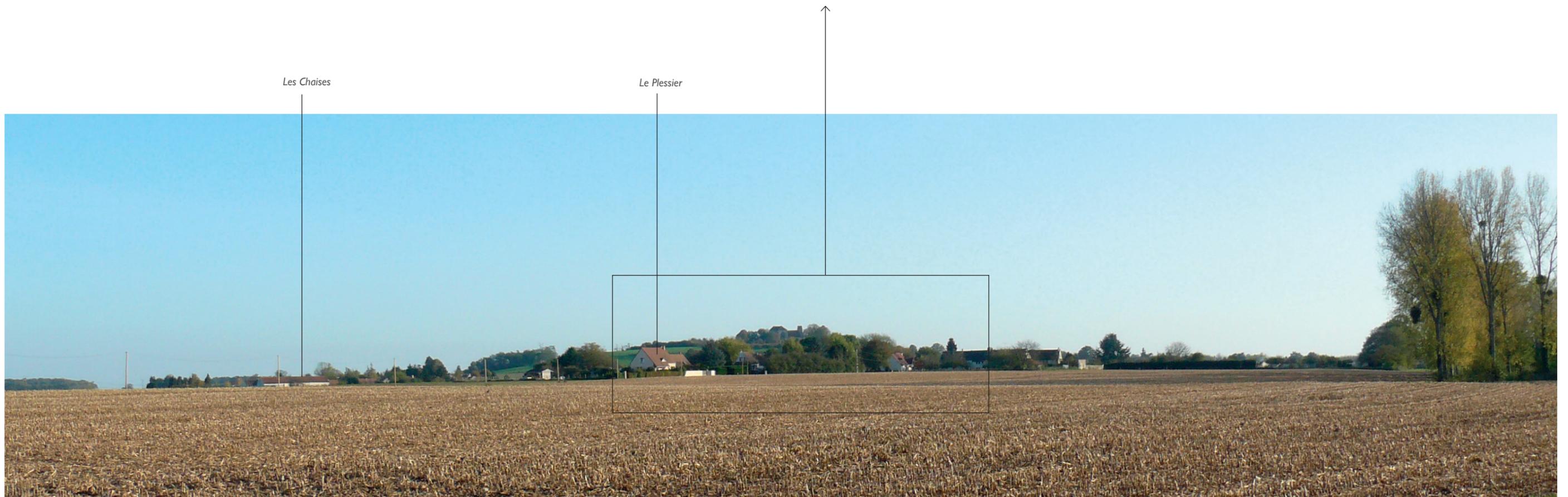
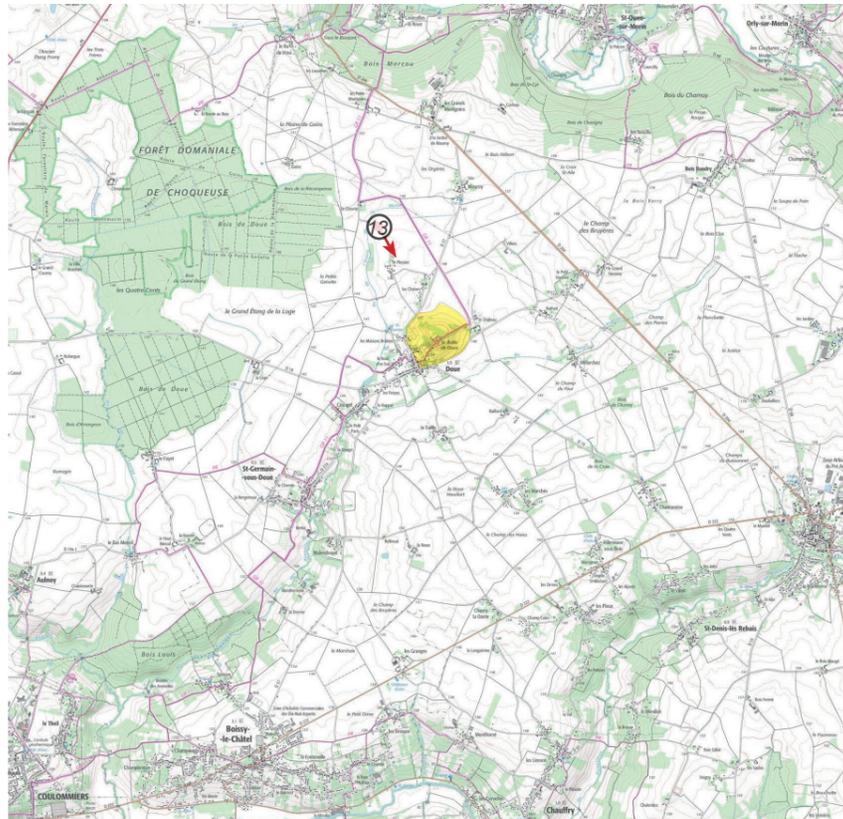
Perçue dès le hameaux de Chevrie, l'approche par le nord livre une vue panoramique sur les pentes herbeuses portant les stigmates de l'exploitation du sous-sol formant un plissement singulier dans la pente partout ailleurs régulière.

C'est peut être l'ambiance la plus insolite que livre la butte, sans doute à cause de ce plissement mais aussi parce que l'église développe sa grande façade, chœur, transept clocher. C'est d'ici que le mouvement s'affirme avec le plus de force dans le grand paysage de la plaine. La limite du boisement a heureusement pris soin de se caler à l'aplomb du clocher, l'arbre isolé répond au clocher... bref une belle image qu'un desserrement du point de vue relativise hélas, avec les pavillons qui sont venus grossir le hameaux des Chaises (photos n°12 et n°13).

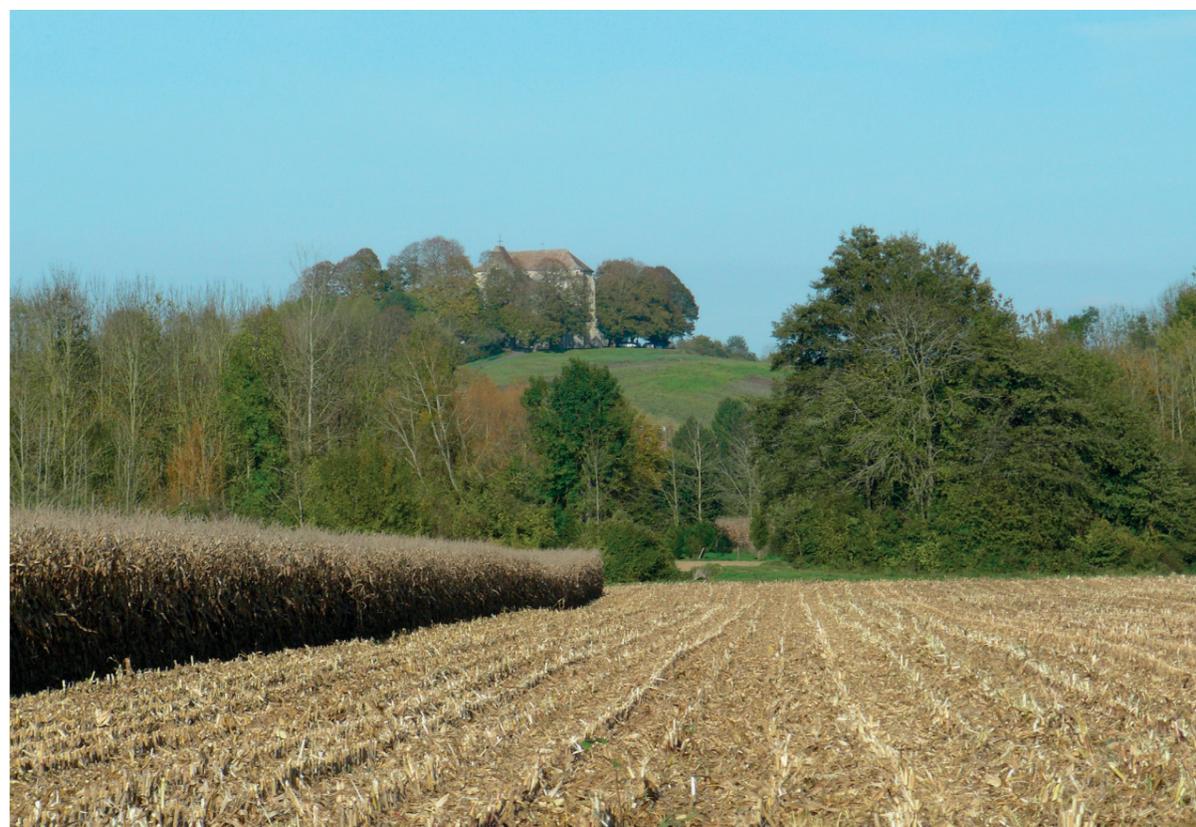
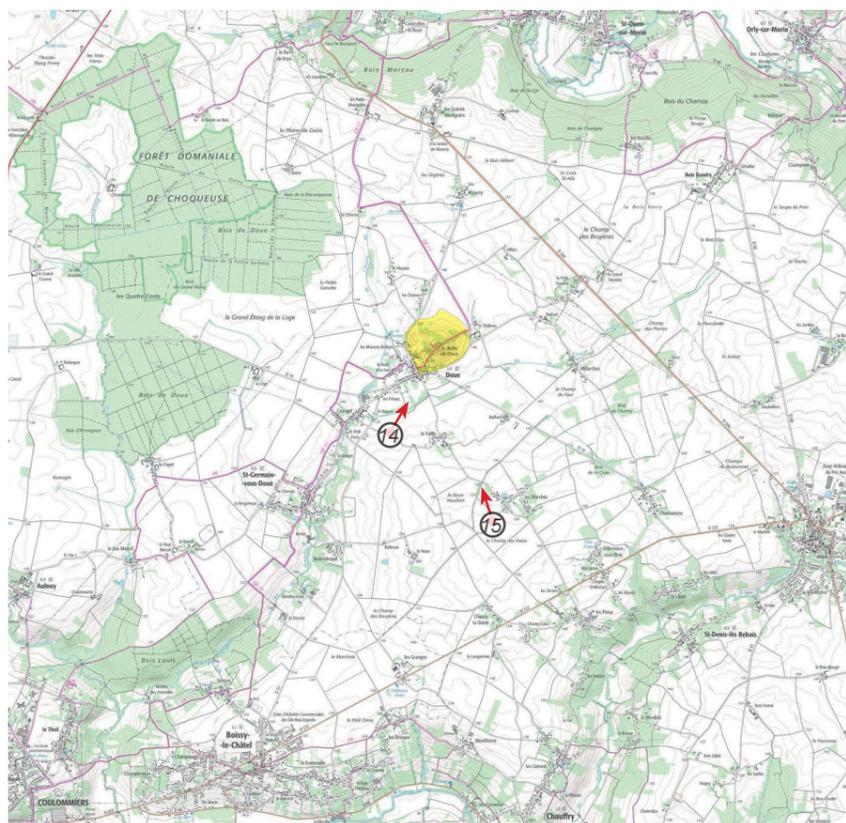


12 La butte de Doue vue depuis la route au sud de Le Plessier

- Perception de la butte dans son territoire d'inscription



13 La butte de Doue vue depuis la route au nord de Le Plessier



14 La butte de Doue vue depuis la petite route entre Le Taillis et Croupet avec le ru de Fosse-Rognon comme assise de la butte.

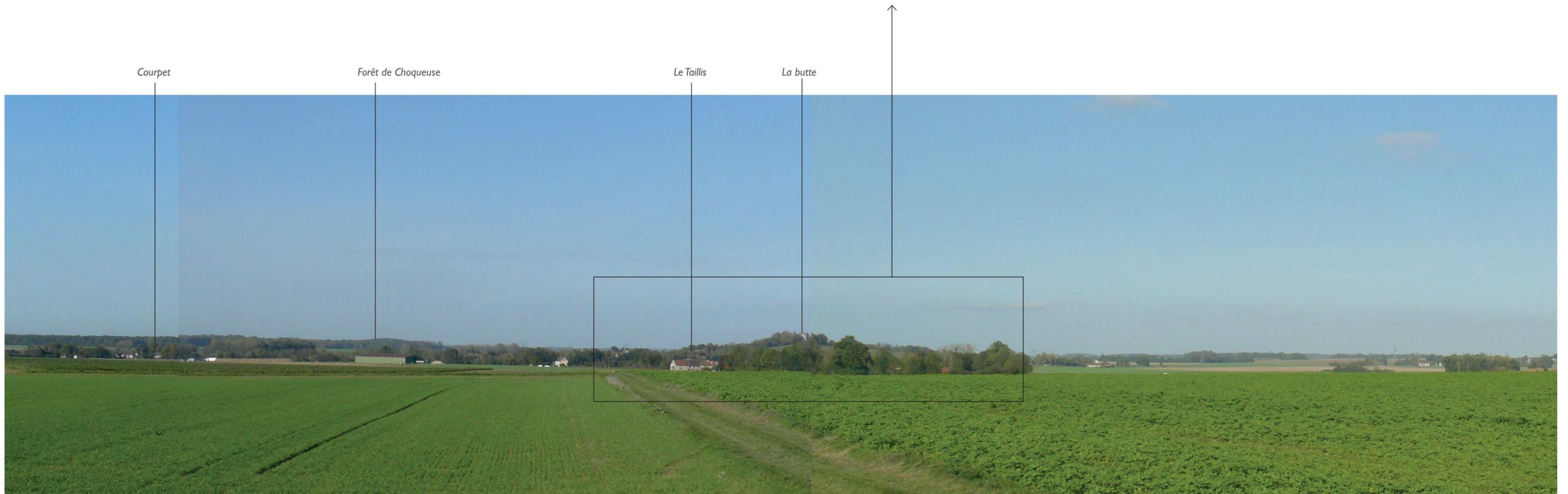
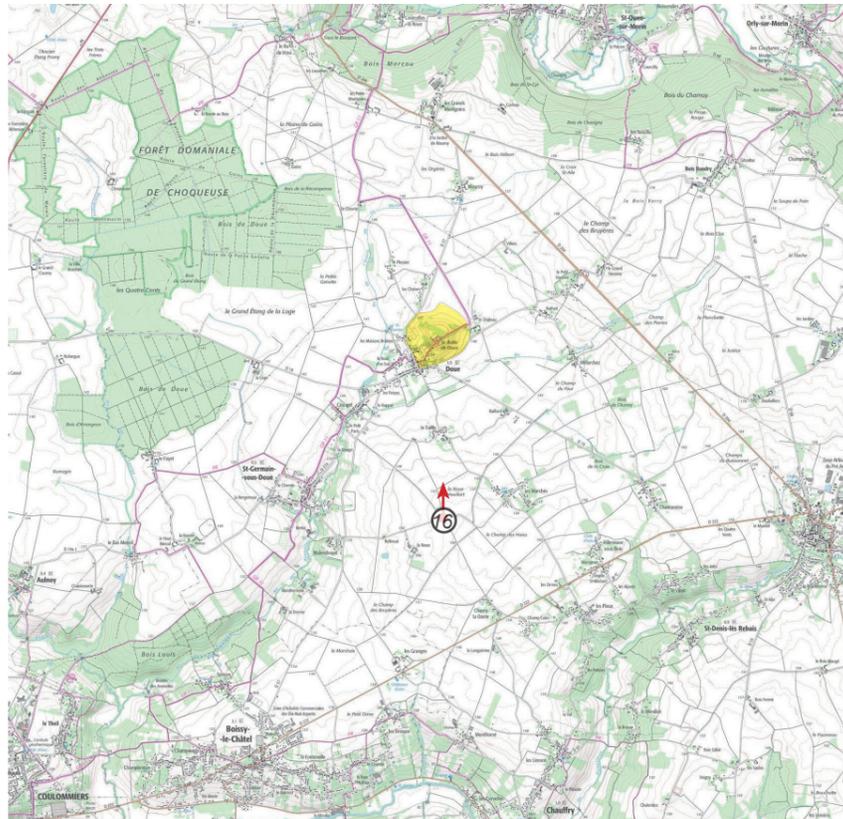
Depuis le sud

Il faut prendre davantage de distance pour se dégager des opacités et retrouver une silhouette complète. Au gré des plissements du terrain, il est surprenant de constater que certaines positions de l'observateur permettent d'éliminer les premiers plans urbanisés de Doue et de n'obtenir que la butte posée sur son socle cultivée mais en partie tronquée à sa base (photos n°14 et n°15). Moins haute, on profite toutefois d'une silhouette commandée par l'église escortée par ces tilleuls. Mais ces prises de vue sont furtives, très localisées en raison de la ripisylve du ru des Avenelles qui s'interpose entre butte et plaine (photo n°16). Entre le Rappel et Fosses, une brève fenêtre dégage un point de vue mettant en relation la butte coiffée et les faubourgs pavillonnaires de Doue (photo n°17).

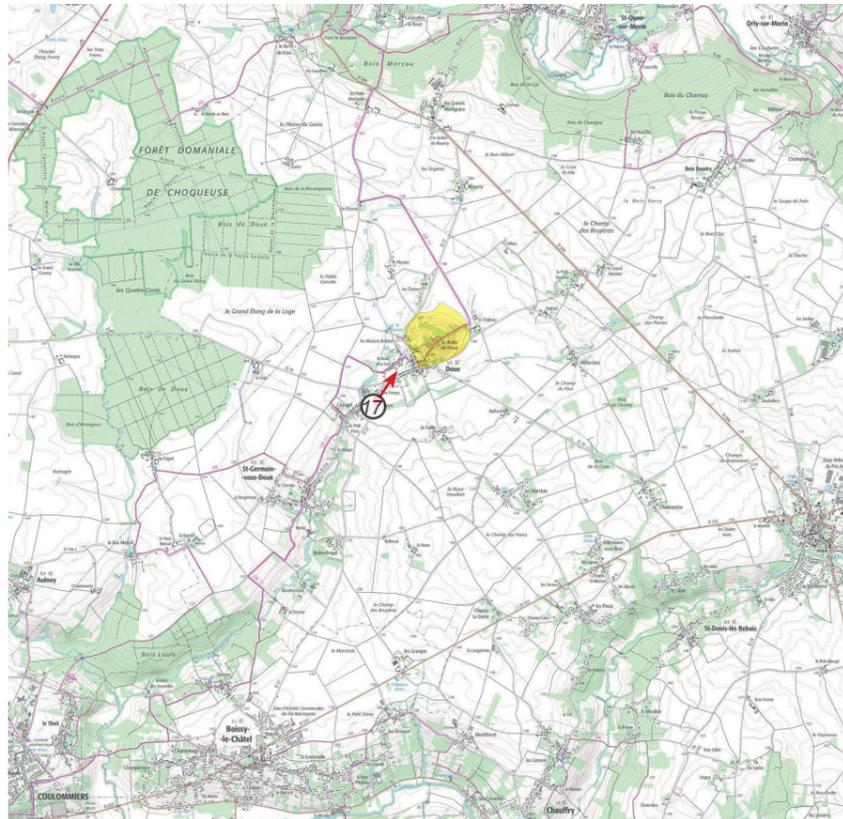


15 La butte de Doue vue depuis la petite route au sud-ouest de Les Marchés.

• Perception de la butte dans son territoire d'inscription



16 La butte de Doue vue depuis la petite route à mi-chemin entre Les Marchés et Bellevue.



Depuis le sud dans l'espace urbanisé

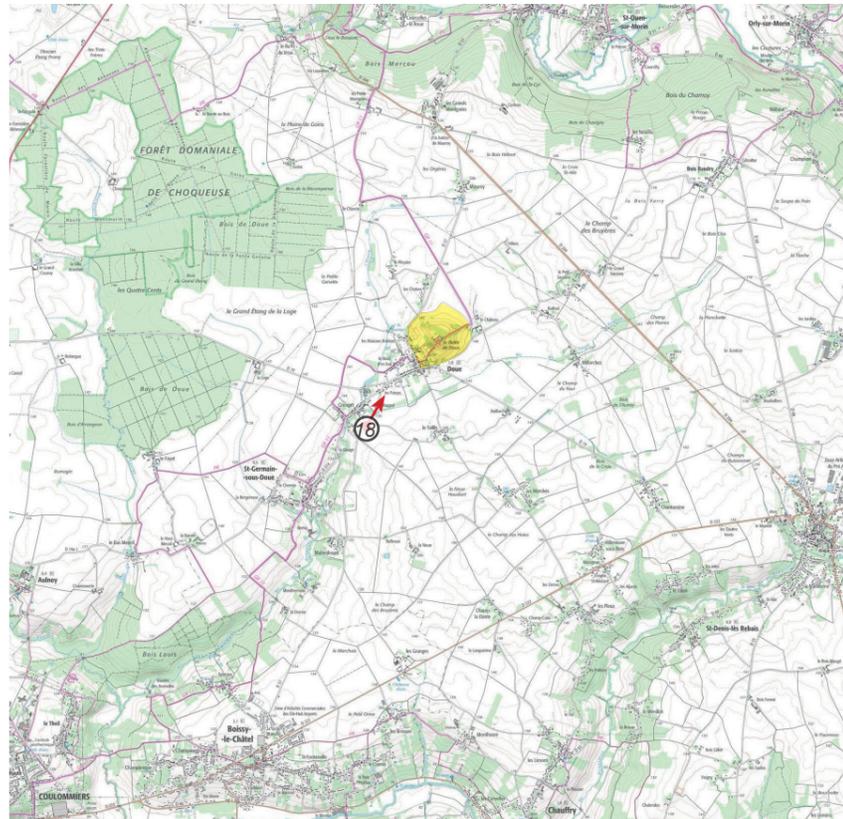
Il faut prendre davantage de distance pour se dégager des opacités et retrouver une silhouette complète. Au gré des plissements du terrain, il est surprenant de constater que certaines positions de l'observateur permettent d'éliminer les premiers plans urbanisés de Doue et de n'obtenir que la butte posée sur son socle cultivée mais en partie tronquée à sa base. Moins haute, on profite toutefois d'une silhouette commandée par l'église escortée par ces tilleuls. Mais ces prises de vue sont furtives, très localisées en raison de la ripisylve du ru des Avenelles qui s'interpose entre butte et plaine. Entre le Rappel et les Fosses, une brève fenêtre dégage un point de vue mettant en relation la butte coiffée et les faubourgs pavillonnaires de Doue (photo n°17).

La butte et l'église

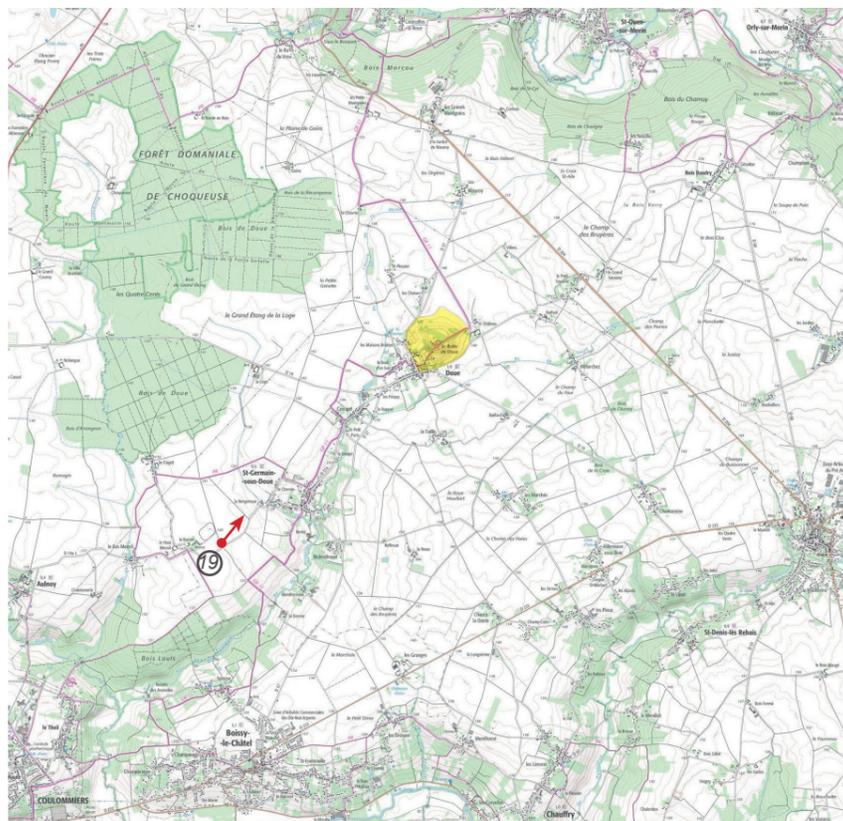


17 La butte de Doue vue depuis la D37 entre Le Rappel et Les Fosses.

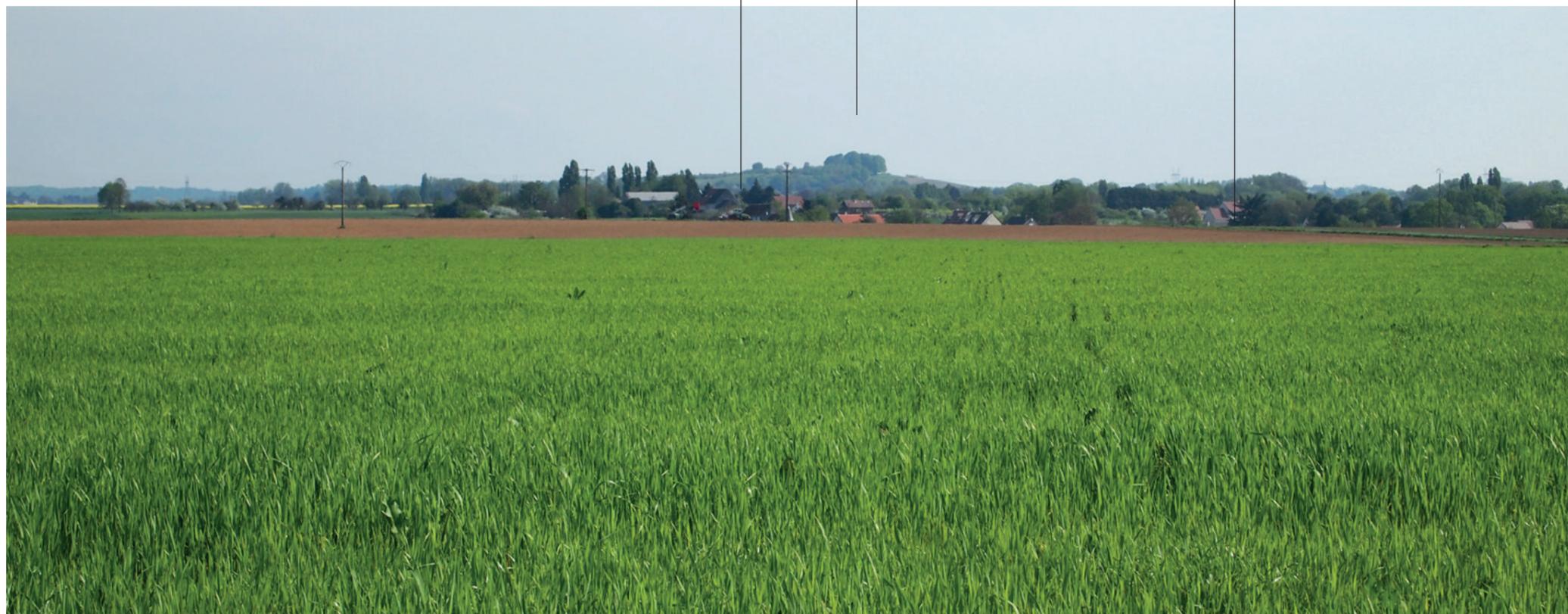
- Perception de la butte dans son territoire d'inscription



18 La butte de Doue vue depuis le sud-ouest, sur la route menant au Taillis.

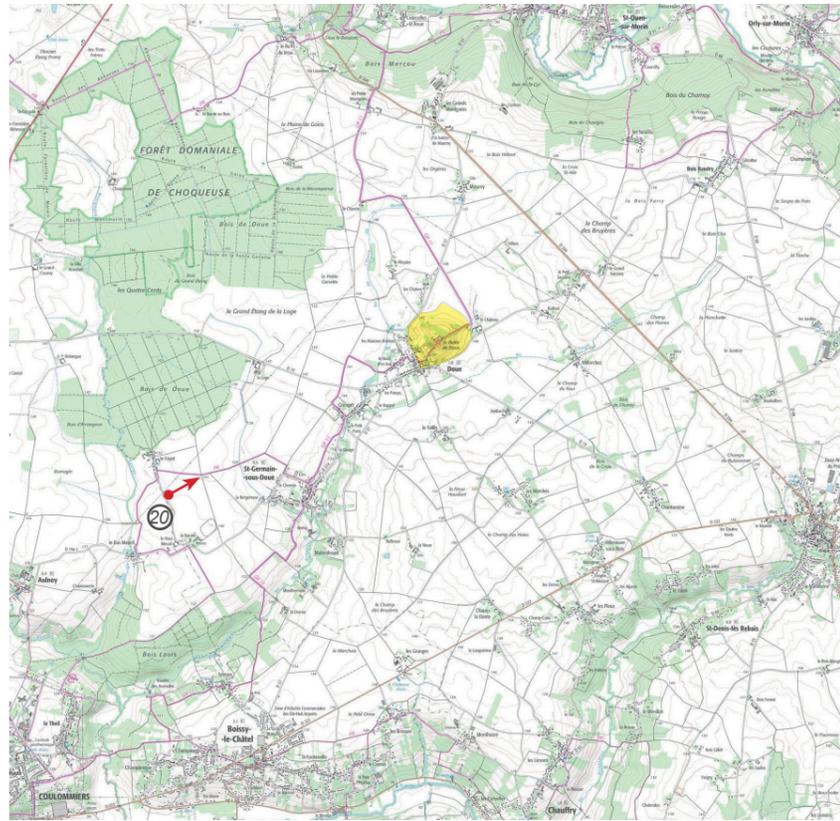


La Bergeresse La butte et l'église Saint-Germain-sous-Doue et vallée du Ru des Avennelles



19 La butte de Doue vue depuis la route reliant Saint-Germain-sous-Doue au hameau du Haut Mesnil.

- Perception de la butte dans son territoire d'inscription



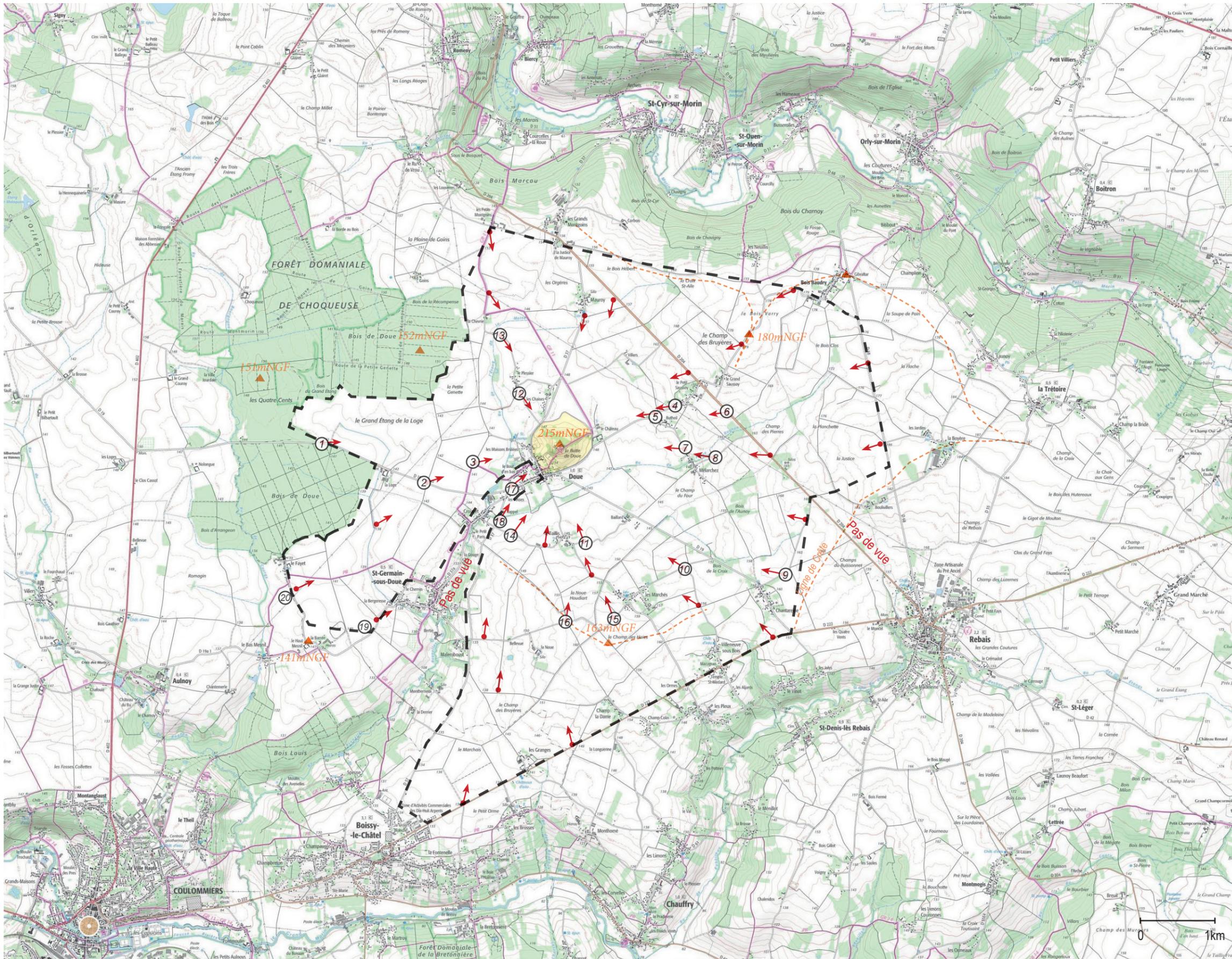
La butte et l'église

Saint-Germain-sous-Doue et vallée du Ru des Avennelles



20 La butte de Doue vue depuis le hameau du Fayet.

• Perception de la butte dans son territoire d'inscription - Synthèse des principaux points de vue et définition de l'aire visuelle correspondante



Une aire visuelle dictée par le relief et les boisements

Le simple exercice qui consiste à repérer tous les points de vue offerts sur la butte de Doue s'apparente à un jeu de piste qui invite finalement à explorer le territoire dans ces moindres recoins. Il permet de mesurer l'intensité paysagère de relief dans ce territoire ouvert, mais aussi de mieux saisir la variété des espaces qui l'environnent et des interfaces qui s'établissent entre elle et les différents motifs du paysage. Le jeu de coulisses boisées en est un parfait exemple. De cet inventaire systématique en découle une caractérisation des cadrages, un récit de sa découverte et de sa disparition, qui permettent d'inscrire ces points de vue dans une aire de cohérence visuelle spécifique à la butte de Doue.

Ech 1/50000

➔ Point de perception de la butte

⑨ Point de vue illustrée

— Aire visuelle définie par les points de perception de la butte

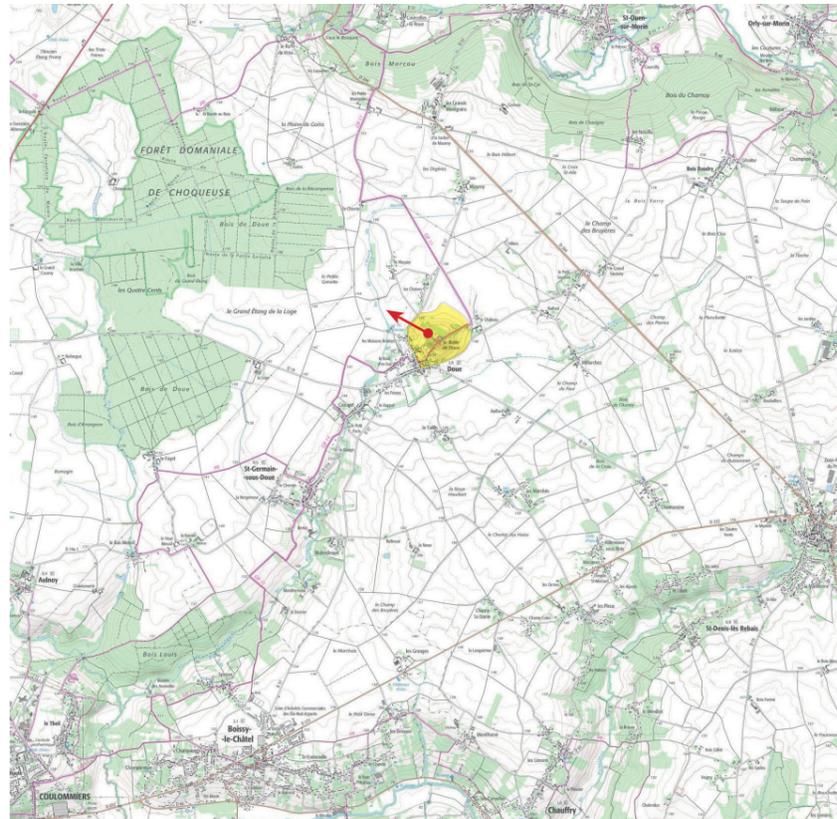
• Perception du paysage depuis la butte

Grâce à son sommet facilement accessible et assez dégagé, la butte de Doue distribue une succession de panoramas tous aussi saisissants les uns que les autres qui racontent avec expressivité l'entité paysagère de la cette Brie des Etangs et les grandes unités de paysages qui la cadrent.

Face à l'ouest

Depuis le versant ouest s'offre la plaine circonscrite par les lisières denses de la forêt de Choqueuse dont l'épais manteau se confond au lointain avec ceux des vallées du Grand et du Petit Morin. Cette dominante d'enchaînement de lisières tient une place déterminante dans la délimitation du bassin visuel orchestré depuis ce point culminant. Cet arrière-plan sévère et statique est d'autant plus prégnant qu'il est servi par l'espace ouvert et bigarré de la marqueterie agraire qui ne porte plus aucune trace des étangs visibles sur la carte d'État Major dès années 1850, incroyable disparition témoignant de la fragilité de certains motifs paysagers. Comme pour la vue opposée depuis la plaine, ce cône de vue intercepte les franges bâties du village de Doue, où les installations maraîchères tiennent une place saillante dans ce panorama (photos sur cette page).

Le décalage du regard un peu plus vers le nord (photos page suivante) ramène au premier plan les fourrés de la zone enrichie, dont la hauteur limitée permet d'apprécier les limites du plateau et sa confrontation avec la vallée du Petit Morin.

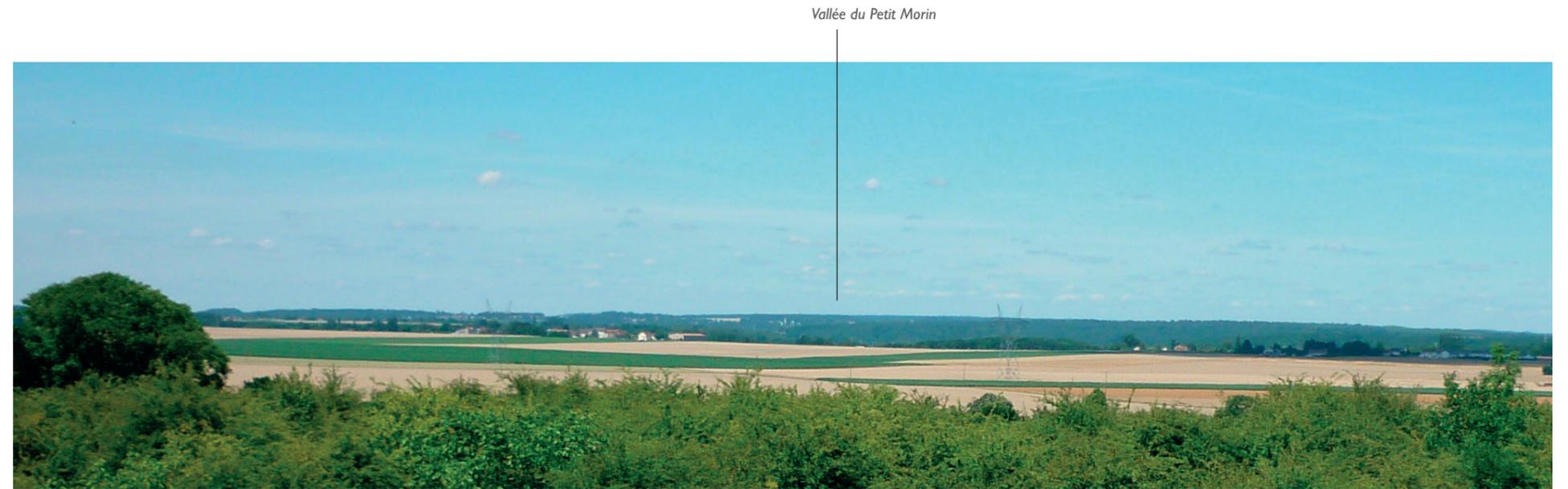
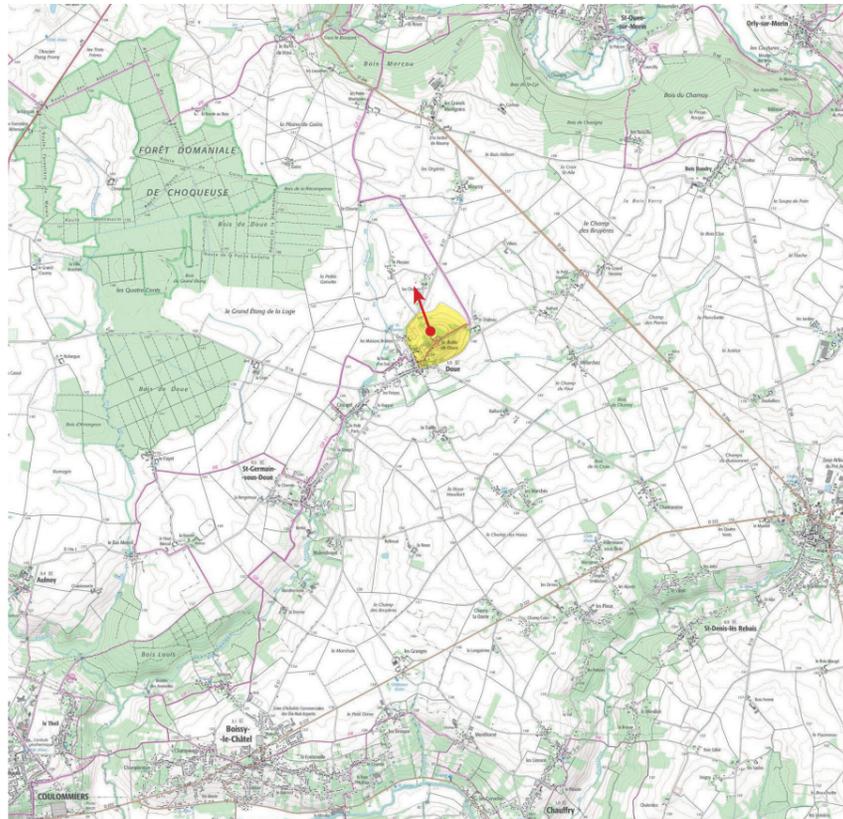


2

Ancien étang de la loge

La forêt de Choqueuse

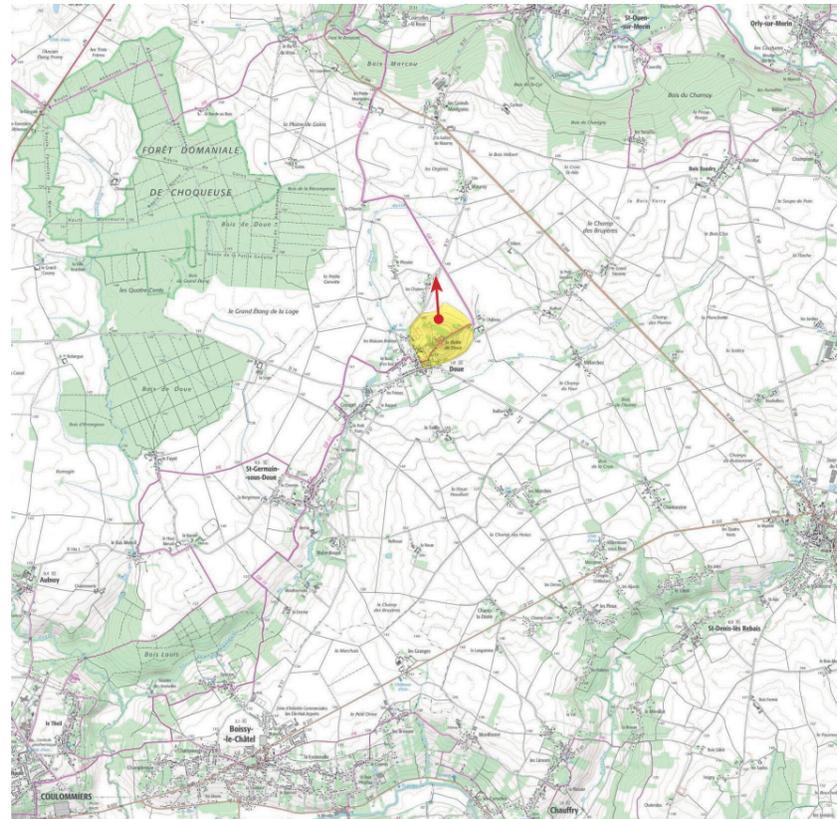




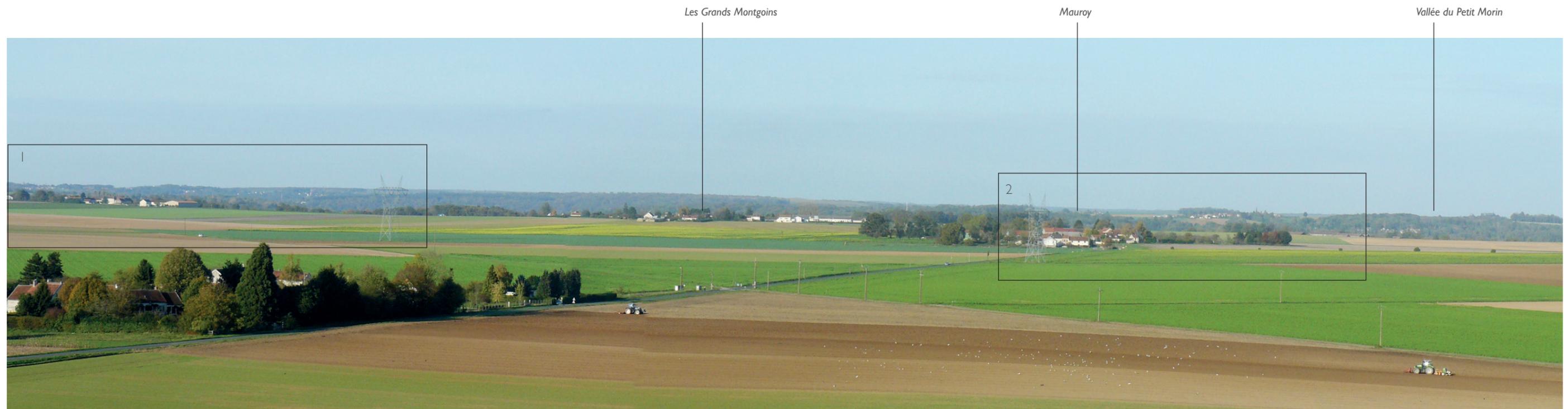
• Perception du paysage depuis la butte

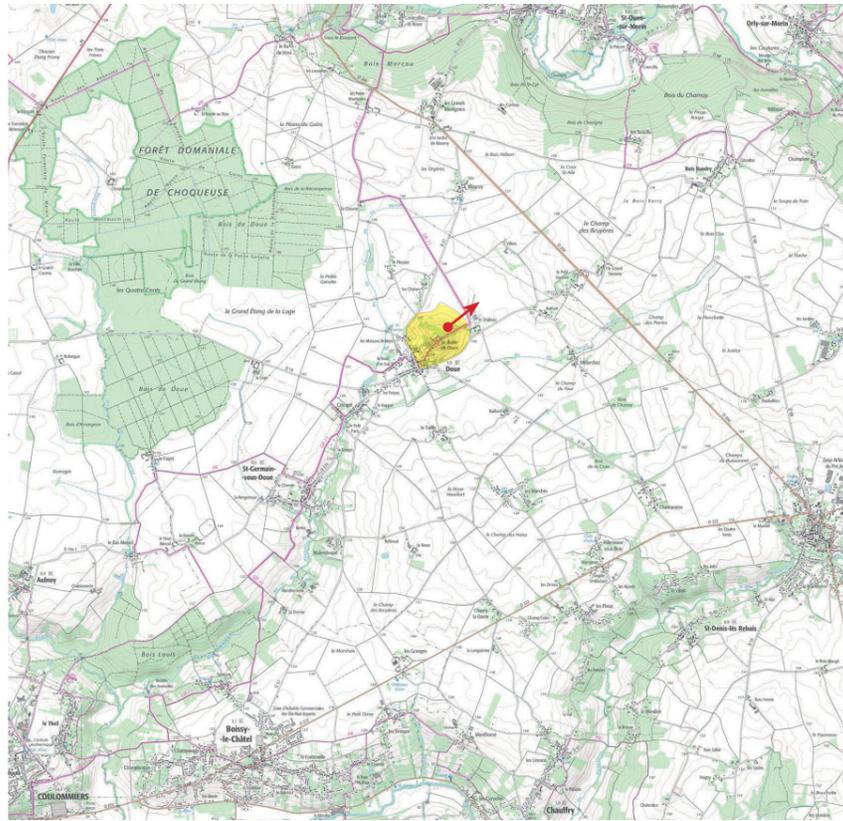
Face au nord

C'est tout l'horizon dessiné par les boisements ourlant la vallée du Petit Morin qui s'impose dans cette séquence visuelle. On découvre face à nous, le jalonnement régulier de la plaine par les hameaux corsetés par leur écrin arboré, la vacuité tenue par les champs qui répond au ciel. Incontournable mais non agressive, la ligne à haute tension se laisse dominer par l'étendue du paysage embrassé et la variété des détails qui y évolue.



2

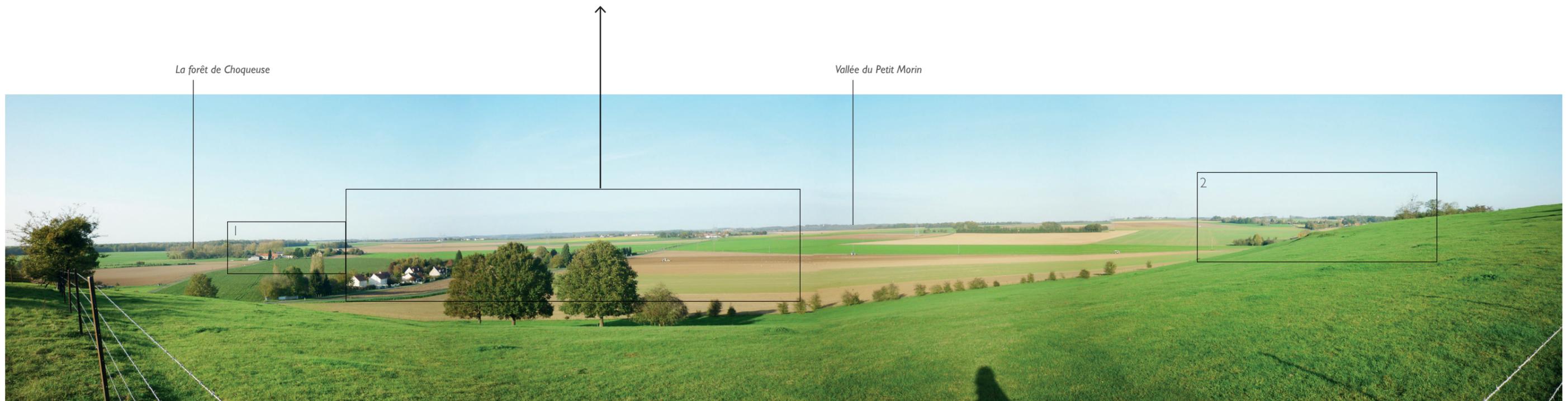
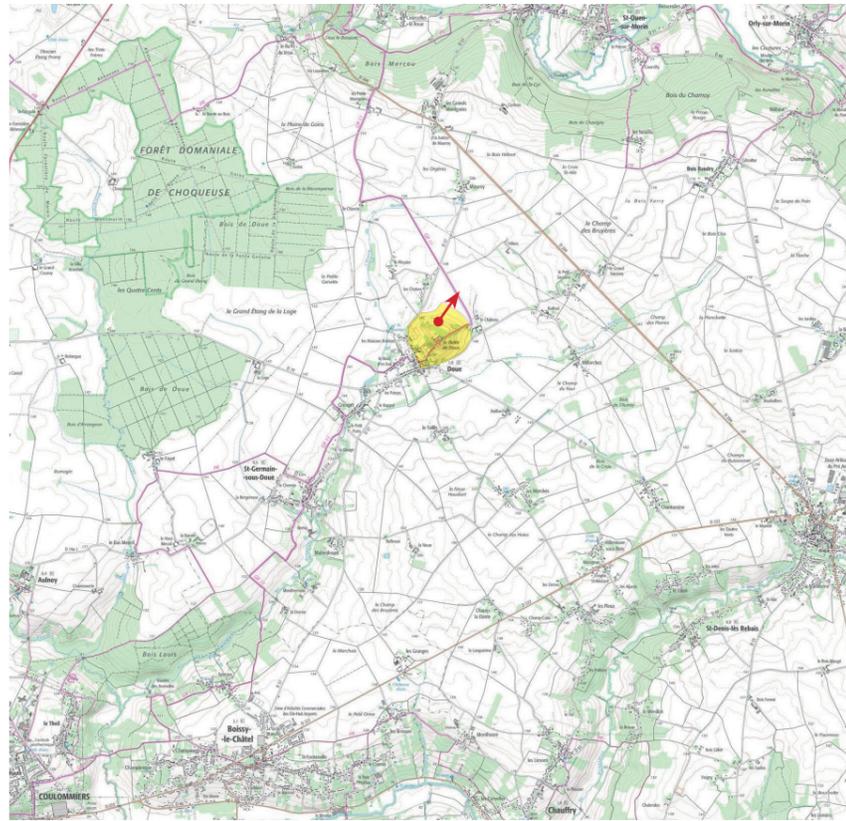




1
2



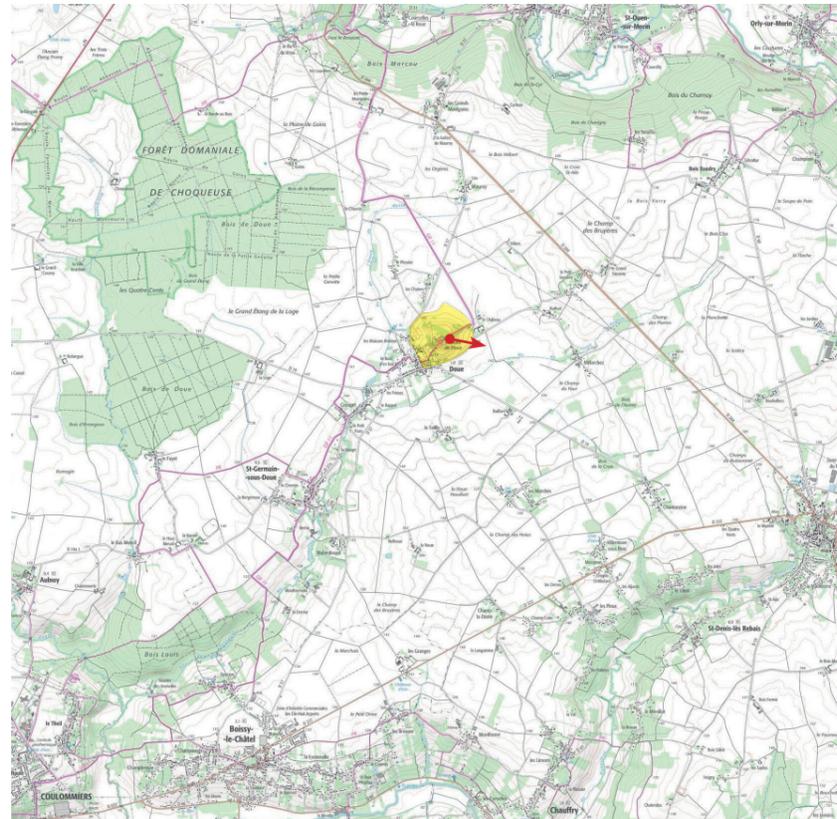
• Perception du paysage depuis la butte



Face à l'est

C'est une autre scénographie paysagère qui s'organise depuis la terrasse plantée donnant accès à l'église. Celle de la plaine habitée par les bosquets, telle une nébuleuse de récifs arborés fractionnant l'espace peigné des champs. L'oeil averti y perçoit les subtilités du relief, ces effets de croupe identifiés précédemment dans l'analyse de la topographie et qui conditionnent les perceptions de la butte depuis cette séquence de plaine.

Ce point de vue plonge aussi vers le village qui en été est en grande partie digéré par les maigres boisements qui accompagnent le cours du ru de Raboireau. Ce cordon boisé pourtant tenu prend une place non négligeable dans le paysage en cloisonnant le champ visuel, en atténuant la prégnance des constructions.



2

Vallée du Petit Morin

Rebais

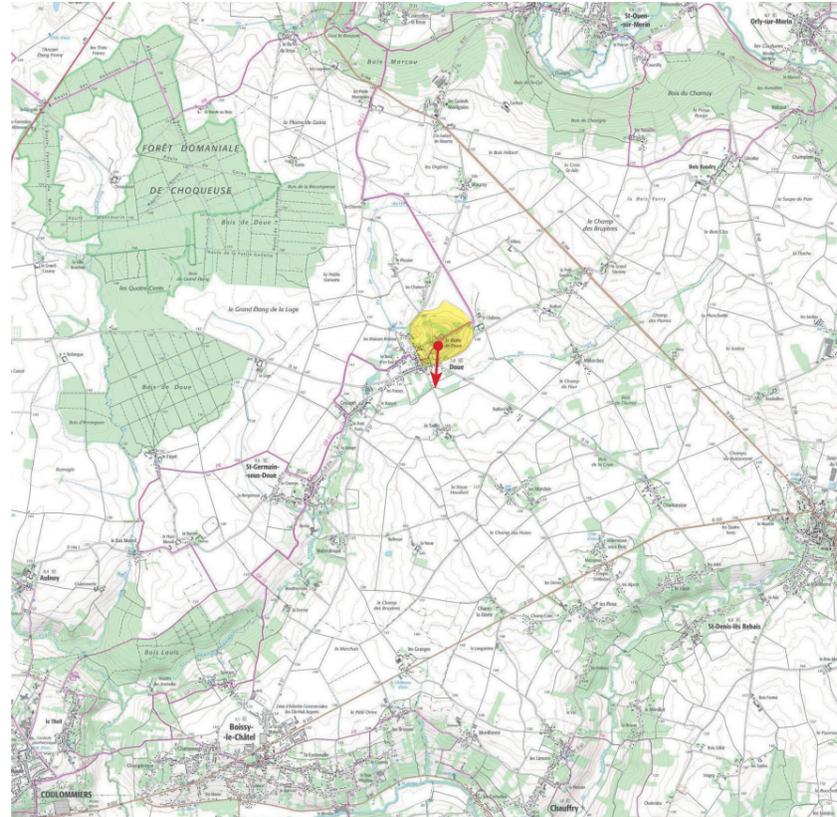


• Perception du paysage depuis la butte

Face au sud

Les points de vue vers cette direction rencontrent davantage d'opacité et livrent des panoramas nettement plus fragmentés. Parce qu'un épais fourré isole l'église du village, il faut descendre de plusieurs mètres sur le versant sud pour échapper à cet écran végétal qui nous prive d'une vue directe, face à l'église, sur le village de Doue et sa campagne. Le maintien de la friche, qui n'évolue là que depuis une quinzaine d'années, est de toute évidence préjudiciable à cette situation avantageuse de belvédère et à la pleine valorisation de ce point de vue digne d'intérêt.

En effet, l'horizon découvert une fois contourné cette opacité est tenu ici par la vallée du Grand Morin, dont le trait sombre des boisements qui la soulignent au loin s'étire de part et d'autre du champ visuel, délimitant le domaine du plateau. Le sillon arboré du ru de Raboireau puis du ru des Avenelles y occupe une place presque centrale, découpant le plateau en deux secteurs et menant le regard vers l'aire urbanisée de Coulommiers. Juste en contrebas, le village de Doue expose son bâti ancien groupé autour de larges cœurs d'îlots jardinés.



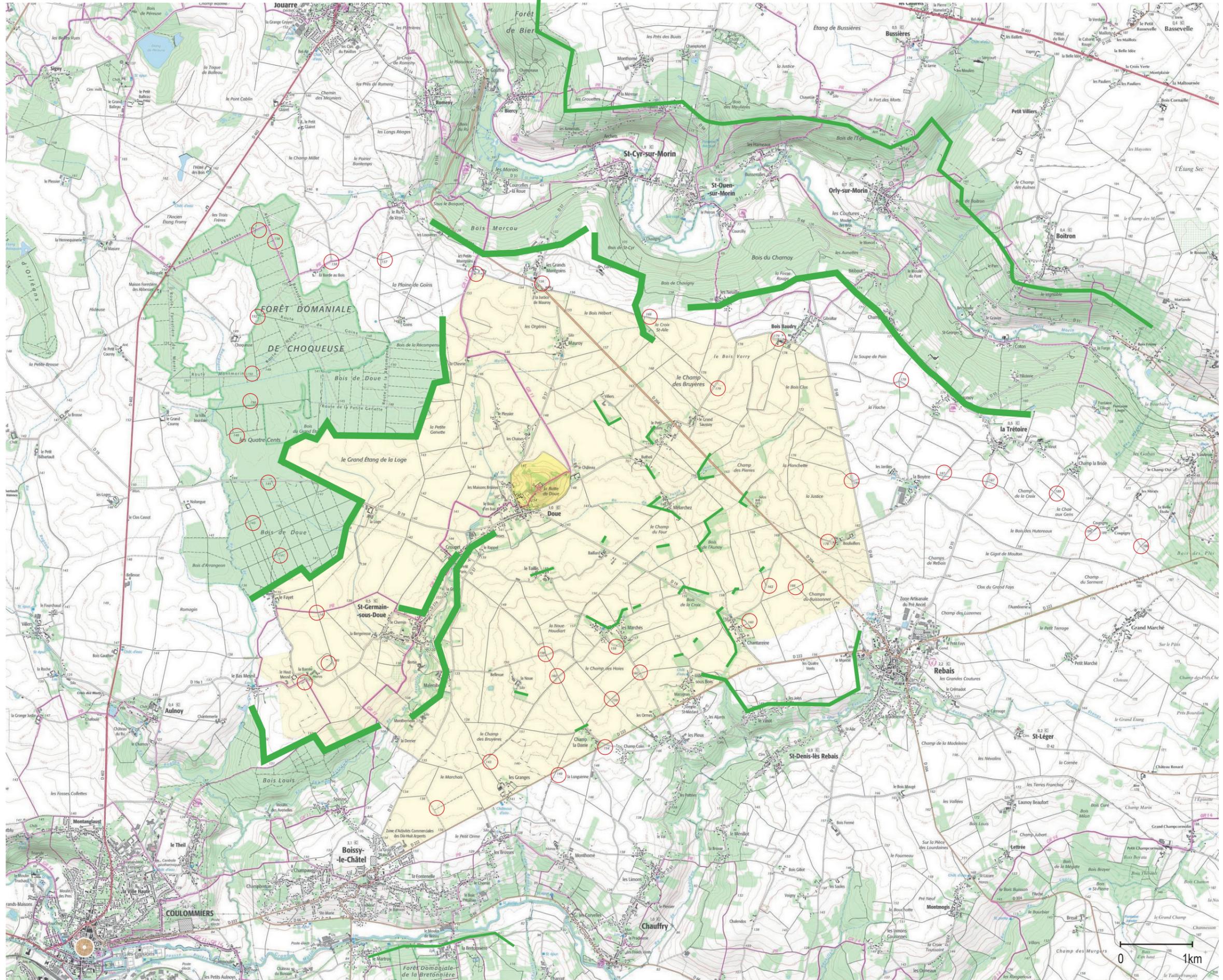
1

2

Vallée du ru de Raboireau



Perception du paysage depuis la butte - Définition des aires visuelles depuis le sommet de la butte •



L'inventaire des différents points de vue distribués par le sommet de la butte détermine par recoupement successif, un territoire d'appréhension visuelle de grande étendue. Cette quantité de « paysage perçu » appartient d'une certaine façon à l'univers de la butte, en fonde en grande partie son identité et à sa force émotionnelle. Cette aire visuelle est d'autant plus pertinente et cohérente qu'elle convoque une succession de panoramas aux scénographies qualitatives, homogènes, qui révèlent un paysage agricole très contemporain mais dont l'armature générale mise en place à partir du moyen Age reste encore lisible.

Ech 1/50000

- Point haut dessinant les lignes de crêtes
- ▬ Opacité des lisières boisées
- Aire visuelle perçue depuis le sommet de la butte

0 1km

